

MISE EN ŒUVRE DU MAEP

Le directeur exécutif Afrique, Pr. Maloka reçu par le Premier ministre

Togo - Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 9790

Mercredi 18 Mai 2016

200 francs

CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE

L'EMIR DU KOWEÏT ET LES PRESIDENTS DU FASO ET DE GEORGIE FELICITENT LE CHEF DE L'ETAT

Le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé vient de recevoir des messages de félicitations de ses homologues du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré et de la Géorgie, Giorgi Margvelashvili ainsi que de l'Emir du Koweït, Sabah Al-Ahmed Al-Jabir Al-Sabah à l'occasion de la célébration du 56^e anniversaire de l'indépendance du Togo. A travers ces correspondances épistolaires, les dirigeants de ces pays amis saluent l'excellence des relations entre leurs pays respectifs et le Togo puis souhaitent les voir se raffermir davantage.

Le message de l'Emir du Koweït est ainsi libellé :

Excellence Monsieur le Président,
Veuillez accepter mes meilleures salutations.

En cette occasion où votre pays célèbre sa fête nationale, il me plaît bien de vous exprimer, Excellence, mes sincères félicitations. Je voudrais saisir la présente opportunité pour vous réitérer mes vœux les plus sincères de voir prospérer les relations d'amitié entre nos deux pays et les deux peuples amis.

Je voudrais aussi vous dire, Excellence, mes souhaits de robuste santé et de bonheur et à votre pays et à son aimable peuple un développement et un épanouissement continus.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de mes sincères considérations.

Sabah AL-AHMED AL-JABIR AL-SABAH
Emir de l'Etat du Koweït

EXAMEN DU BAC 1

59 901 candidats composent depuis hier

Lire page ... 5

TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE DANS L'ESPACE CEDEAO

La FAO et ses partenaires identifient les actions prioritaires

Lire page ... 7

ASSISTANCE DES ETATS-UNIS A LA PARTICIPATION DU TOGO AUX MISSIONS INTERNATIONALES DE MAINTIEN DE LA PAIX

Formation d'unité de police constituée

Lire page ... 5

COMMUNIQUER SUR LE DEVELOPPEMENT

Une quarantaine de professionnels des médias africains renforcent leurs capacités au Caire

La première session du séminaire de formation sur « le futur de la communication, les médias africains et les échanges d'expériences », à l'intention des journalistes et techniciens de plus de vingt pays francophones, anglophones et arabophones d'Afrique, a pris fin, jeudi dernier, au Caire, en Egypte. En l'espace d'une dizaine de jours, plus de quinze thèmes ont été exposés par des experts en politique, en économie et en culture. Les quarante-six professionnels des médias ont, en dehors des exposés et conférences-débats, rencontré des personnalités administratives et religieuses pour échanger sur la nouvelle politique, celle de s'unir avec tous les pays africains, en vue de combattre l'extrémisme et le terrorisme. Ils ont, par ailleurs, visité plusieurs sites touristiques du Caire et de certaines villes de l'intérieur du pays. L'objectif, selon tous les intervenants, est d'amener ces journalistes et techniciens à toucher du doigt les différentes réalisations de l'Egypte et le changement de mentalité prôné par les nouvelles autorités, afin de vendre l'image de ce pays qui est déterminé à renforcer ses liens de coopération et de partenariat avec les autres nations de l'Afrique.

(Suite P. 4)

QUINZIEME «KOVIE DUKO KPEDAZA»

Un centre médico-social et une ambulance offerts à la communauté

Lire page ... 9

HOROSCOPE DU JOUR

NAISSANCES : Si votre bébé naît entre le 16 mai et le 22 mai. Passionné par tout ce qui l'entoure. Ce sera un bébé tonique, souriant. Très vite, il aura envie d'élargir son périmètre de circulation. Plutôt sociable et concerné par ce qui arrive aux autres, il aime aussi son indépendance.

BELIER ♈ 21 mars – 20 avril Profession : De belles opportunités se présenteront à vous. Il faudra les saisir au vol. Affection : En famille, un enfant peut être un sujet de discorde Santé : Aérez-vous.	GEMEAUX ♊ 22 mai – 21 juin Profession : Ne vous tracassez pas trop avec vos ennuis financiers. Affection : Les amoureux passeront une soirée romantique. Santé : Evitez les mets trop salés.	LION ♌ 23 juillet – 22 août Profession : Vos performances étonneront vos collègues et raviseront votre patron. Affection : Ecartez les relations trop envahissantes. Santé : Relaxe vous.	BALANCE ♎ 23 septembre – 22 octobre Profession : Vos soucis d'argent semblent s'arranger durablement. Restez économe. Affection : L'entente ne sera pas cordiale en famille. Santé : Evitez les excitants et détendez-vous.	SAGITTAIRE ♐ 23 novembre – 21 décembre Profession : Soyez intraitable lors d'une négociation, mais tout en restant courtois. Affection : Faites de votre mieux pour faire plaisir à votre conjoint. Santé : Limitez les excès.	VERSEAU ♋ 21 janvier – 19 février Profession : Les parents joueront parfaitement leur rôle. Affection : Il est temps de renouer avec certains membres de la famille. La comédie a assez duré ! Santé : Détendez-vous.
TAUREAU ♉ 21 avril – 21 mai Profession : Votre optimisme vous permettra de prendre un bon tournant. Affection : Vous saurez communiquer à votre partenaire votre optimisme. Santé : Petite forme.	CANCER ♋ 22 juin – 22 juillet Profession : Les astres indiquent une forte activité sur votre agenda. Affection : Vénus accentuera votre charme et vous parlera d'amour. Santé : Respirez à fond.	VIERGE ♍ 23 août – 22 septembre Profession : Vous avez raison de parler de vos projets avec les personnes que vous appréciez. Elles vous aideront. Affection : Votre vie conjugale jouira d'un bel équilibre. Santé : Grande forme.	SCORPION ♏ 23 octobre – 22 novembre Profession : C'est le moment de faire une pause et de vous recentrer sur vos envies. Affection : La passion dévore les couples amoureux. Santé : Préservez-vous des hauts et des bas.	CAPRICORNE ♑ 22 décembre – 20 janvier Profession : La tâche sera rude pour ceux qui sont au travail. Affection : Dispute et conciliation pour les amoureux. Santé : Désagrément d'une grippe.	POISSONS ♓ 20 février – 20 mars Profession : Attention à ne pas voir trop grand. Mieux vaut avancer doucement mais sûrement. Affection : Essayez de ne pas créer des motifs de jalousie. Santé : Prenez soin de vous.

Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 6019

1 2 3 4 5 6 7

A P G C A N M I 89

B E L A G M T E N N 10 11

C R N A A O H I T Y T D

Y A N

Score à atteindre Votre score total

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Press.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

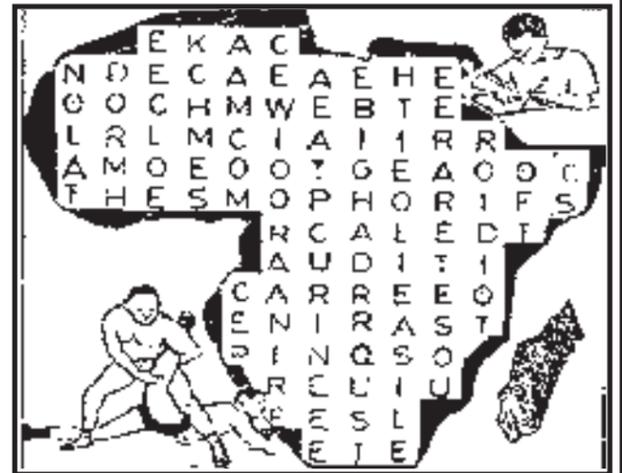
SOLUTION N° 6018

- A - EXISTER
- B - DECORATIF
- C - FECONDATION

LES MOTS CAMOUFLES

4932

Par D. KANKPE



ENIGME « Egalitaire »

URINE - TSARINE - TOISE - TESMOPHORIES - TALON - SOIE - PRET-POCHE - OTITE - OSSUE - MELON - KAWAGOE - IDIOT - HOMME - HEROS - EOLIE - CARREE - CAKE - CACHER - CABIAI - AUDIT - ASILE - ACCRA.

SOLUTION N° 4931 : POLITICARD.

PROBLEME N° 3052

Quotidien	Gesticulations	Un anglais
Route	Parties du corps	Intenteraient
	Obtint	Obtint
	Tissu	
	Ecole	
Pronom		Pronom
Ecole		
		Vide
		Sur un mur
		Possessif
		Contre
		Conjonction
	Mois	
	Poème	
	Rivière	
Trouble		
Mot d'enfant		
		Souci
	Terme de tennis	
	Très court	

MOTS CROISES

SOLUTION N° 3051

E	A	E	A
N	A	T	U
V	I	T	E
E	R	R	E
N	A	D	I
I	D	Y	L
M	U	A	
E	N	N	U
R	E	T	S
A	S	E	D

LES MOTS CROISES

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté.

Par Pascal AKAKPO-MESSAN

PROBLEME N° 366

HORIZONTALEMENT

- Célèbre roi de la guerre de Troie.
- Accueillir.
- Petits rois.
- Essence d'huile végétale. Mot d'hésitation.
- Petit cochon. Mélodies.
- Faire une action. A moitié. pour soi-même.
- Réfute. Fin de Pompidou.
- Cela signifie (en quatre mots).
- Vis. Ni humaine, ni végétale.
- A l'audace. Etain.

VERTICALEMENT

- Suffisances.
- Sciences de la terre.
- Métallurgies.
- Fonctions. Amas.
- Permet à la baleine de souffler. Panne en panne.

- Lomé en anagramme. Mi-journée.
- Refuse d'admettre. Des suds à l'envers.
- Préfixe « correct ». Tête d'oracle.
- Lascifs.
- Fatigué. A l'intérieur.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

SOLUTIONS DU JEU N° 365

A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	N	O	N	F	U	M	E	U
2	E	P	O	U	S	E	R	A
3	C	E	C	I	G	E	R	A
4	E	R	I	T	T	A	C	N
5	S	A	V	E	U	R	S	T
6	S	T	E	I	D	O	L	E
7	I	E	U	L	E	R	A	S
8	T	U	R	N	E	T	O	
9	E	R	N	E	S	T	I	N
10	S	E	S	D	E	X		

NUMEROS UTILES

- CHU Sylvanus OLYMPIO 22-21-25-01
- CHU Campus 22-25-77-68
- 22-25-47-39/22-25-78-08
- Commisariat central 22-21-28-71
- Sûreté Nationale 22-22-21-21
- Pompiers 118 ou 22-21-67-06
- Gendarmerie
- o (Secours et Assistance)
- o 172 ou 22-22-21-39
- o Police Secours 117

SOURIONS, RIONS-EN

- Bien sûr que je vais t'épouser, dit une jeune fille à un garçon, mais je croyais qu'on s'était promis de passer une bonne journée, sans parler du tout de ce qui fâche.

PHARMACIES DE GARDE

Du 16 au 22 mai 2016

- Phcie HANOUCOPE Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM Tél. : 22 21 01 15
- Phcie AKOFA Sur l'Avenue Maman N'Danida à Amoutivé Tél. : 22 21 00 97
- Phcie DEO GRATIAS Derrière le siège d'ECOBANK à Kotokou-Kondji Tél. : 22 21 83 31
- Phcie KPEHENOU Sur le Bd Félix Houphouët-Boigny Tél. : 22 21 32 24
- Phcie KODJOVIKOPE Sur l'Avenue Duisbourg Tél. : 22 21 89 90
- Phcie DE L'AMITIE 72, Av. des Hydrocarbures (SOTED) Tél. : 22 21 74 47
- Phcie DU CAMPUS A Adéwi Tél. : 22 21 56 32
- Phcie de l'HOPITAL Face Hôpital CHU Sylvanus OLYMPIO Tél. : 22 20 08 08
- Phcie ISIS Sur l'Avenue Jean Paul II, près des rails Nukafa - Gakpoto Tél. : 23 36 95 65
- Phcie LE JOURDAIN Sur le Bd Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti Tél. : 22 61 56 14
- Phcie FRATERNITE A Hédzranawoé près de la clinique Saint Joseph Tél. : 22 26 81 55
- Phcie NOTRE-DAME Sise au 578, rue Assiyéy derrière le marché de Hédzranawoé, en face de la piscine Atlantide Tél. : 22 42 74 04
- Phcie SAINT PIERRE Sagboville, Hédzranawoé, sur le boulevard du Haho Tél. : 22 26 19 73
- Phcie MISERICORDE A Bè - Kpota Tél. : 23 38 47 62
- Phcie MAËLYS 1688, Bd Malfakassa, Bè-Kpota en face de NETADI Tél. : 22 27 60 19
- Phcie ADIDOGOME Face au camp 2° Ri d'Adidogomé Tél. : 22 50 54 85
- Phcie SILOE Carrefour Aflao Apédokoè Atigangomé Tél. : 22 33 82 87
- Phcie HOSANNA Route de Ségbé-carrefour Sagbado-Adidogomé côté rue Sémékonawo Tél. : 22 51 50 49
- Phcie JAHNAP A Djidjole-Gakli, près de Favonet Multimédia Tél. : 22 51 22 86
- Phcie NATION Face à l'ancien marché de Totsi Tél. : 22 25 99 65
- Phcie MATHILDA Sur la route PATASSE- Lomégan - ODEF Tél. : 22 51 15 34
- Phcie LUMIERE A Agbalépédogan Tél. : 22 25 15 26
- Phcie LAUS DEO Sur la route de Léo 2000, face à la clinique Bethesda, quartier Adidoadin Tél. : 22 25 15 05
- Phcie APOLLON Face complexe scolaire Makafui, non loin du carrefour des Hirondelles, Avéddji Tél. : 22 31 01 07
- Phcie LA GRACE Près de l'Auberge Sahara avant la station SUN AGIP d'Agooé Tél. : 22 25 91 65
- Phcie TAKOE Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) Tél. : 22 34 03 42
- Phcie VITAS Située à Agooé Assiyéy du côté Ouest Tél. : 22 25 63 43
- Phcie SATIS Près du CEG Koshigan à Agooé-Logopé sur le Bd de la CEDEAO Tél. : 22 50 30 55
- Phcie LE DESTIN A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida Tél. : 22 41 15 41
- Phcie LA FLAMME D'AMOUR Sise à Agodéké, route d'Aného Tél. : 22 45 70 14

MISE EN ŒUVRE DU MAEP

Le directeur exécutif Afrique, Pr. Maloka reçu par le Premier ministre

Pr. Edward Maloka, directeur exécutif Afrique du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), a été reçu, en audience hier à la Primature, par le Premier ministre, Komi Selom Klassou. Accompagné du Pr. Charles Kondi Agba, président de la commission MAEP-Togo, Pr. Maloka est allé annoncer au chef du gouvernement la tenue prochaine d'une réunion de son institution avec sa représentation du Togo.



Le Premier ministre Selom Komi Klassou (droite) lors de l'audience accordée à M. Maloka.

« Nous sommes au Togo pour rencontrer la commission nationale et soutenir, le pays qui se prépare pour le processus du MAEP. Le MAEP est un mécanisme établi par les prési-

dents africains, pour promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance. Nous sommes là pour voir avec le Premier ministre comment et quand l'équipe du MAEP va travailler avec la commission nationale », a déclaré Pr. Maloka. Il s'est félicité du soutien fort du Premier ministre qui « est derrière la commission et veille à ce que le processus démarre le plus vite possible. Mais déjà, on se félicite que le président de la

République ait déjà pris un décret pour établir la commission nationale, ce qui est une décision importante, et en plus, on l'a dotée, de moyens pour commencer son travail. On a déjà fait beaucoup pour faire démarrer le processus du MAEP, donc ce qui nous reste, c'est de commencer le processus du côté évaluation, qui sera gérée par la commission nationale », a déclaré Pr. Maloka.

Essobiyou AMAH

DEVELOPPEMENT INCLUSIF DES JEUNES VULNERABLES

Le gouvernement au chevet des victimes d'exploitation sexuelle et des jeunes déscolarisés

Les ministres Victoire Dogbé, du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes et Tchabinandani Kolani-Yentcharé de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ont effectué samedi, une tour-

A Adétikopé, la délégation a visité le Centre d'Aide Sociale Saint André (CASA), œuvre des sœurs de la Provi-

culture et pisciculture. Ainsi, comme résultats, depuis sa création en 2000, le Centre a réinséré près de 5000 filles,

née dans certaines structures d'accueil de jeunes, à Lomé. Elles étaient accompagnées dans ce périple, par M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre français, chargé des Relations avec le Parlement, en visite au Togo.

indiqué être allé avec sa suite pour « apporter notre solidarité, notre engagement, mais aussi dire, que alors que les

le gouvernement. Je suis très heureux d'être ici aux côtés de deux ministres, ce qui montre l'action que mène aussi

catif ».

La ministre Tchabinandani Kolani-Yentcharé a saisi l'occasion pour féliciter et encourager les responsables du CASA, pour tout le travail effectué pour le bien être des jeunes filles vulnérables. Un travail qui s'inscrit dans

et en non vivres. Ces centres bénéficient aussi d'une subvention annuelle de l'Etat, sans oublier l'appui moral.

Le projet JDS visité

Après l'étape d'Adétikopé, le convoi s'est ébranlé vers le cam-



M. Jean-Marie Le Guen (au micro) exhortant...

dence de Saint André de Pêltre, qui s'occupe de la réhabilitation des jeunes filles victimes ou à risque d'exploitation sexuelle. Là, la délégation a visité les installations composées des unités d'accueil, et d'écoute, de formation en couture, coiffure, tresse et en art culinaire. Le CASA possède aussi une unité expérimentale d'agriculture, avi-

plus de 1000 filles sont passées par ce centre, 113 ont été diplômées, 80 % exercent leur métier, 50 % ont fondé une famille, 15 % sont dans une reconversion d'activité et environ 5 % ont rechapé. Des résultats qui n'ont pas manqué d'attirer l'attention des visiteurs. Le secrétaire d'Etat français, Jean-Marie Le Guen a apprécié l'initiative. Il a

relations politiques et économiques sont très bonnes entre la France et le Togo, il faut aussi que se développent évidemment les politiques sociales. Je sais que l'Agence Française pour le Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE) sont très mobilisées pour aider les projets de développement proposés par la société civile et par



... les jeunes volontaires déscolarisés à rester solidaires, engagés et optimistes.

le gouvernement en soutien. De retour à Paris, nous témoignerons de la qualité de l'engagement de la société togolaise et nous ferons tout pour renforcer davantage les moyens qui sont donnés, non seulement, pour le développement de la sécurité et de l'économie qui sont nécessaires, mais aussi, pour le développement social et édu-

la vision du chef de l'Etat en matière de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité, sous toutes ses formes, à travers l'inclusion sociale. Elle a souligné que l'appui du gouvernement est d'abord technique, à travers l'encadrement des responsables. Il y a également l'Agence de solidarité nationale, qui les appuie en vivres

pus de l'Université de Lomé sur un site de travail des jeunes volontaires déscolarisés, qui étaient en plein désherbage tout au long de la clôture à l'entrée principale de l'Université. Galvanisés par la visite de la ministre Victoire Dogbé et de la délégation française, ces jeunes en fin de mandat, ont remercié (Suite P. 4)

Développement inclusif des jeunes vulnérables

(Suite de la P. 3)

le gouvernement pour ce programme dont ils ont énormément bénéficié. Ils ont également demandé que soit renouvelé, si possible, leur mandat qui est de 4 mois, que le pro-

ils sont, engagés, solidaires, joyeux et optimistes. Le secrétaire d'Etat français a, par la même occasion, félicité le gouvernement togolais qui a mis en place ce programme.

La ministre Victoire

mandat, il y en a qui ont appris un métier, mais faute de moyens, n'ont pas réussi à s'installer à leurs comptes. JDS leur permet de bénéficier de kits d'outillage et de la formation entrepreneuriale pour démarrer.

l'ANADEB, l'ANVT, le FNFI et d'autres structures pour accompagner ces jeunes. Je voudrais faire un clin d'œil aux partenaires et à toutes les bonnes volontés pour s'associer au gouvernement

caniveaux, enlèvement de dépotoirs sauvages, sensibilisation des riverains au bien-fondé de garder les lieux assainis et, propres).

Pour cette phase pilote, 582 volontaires, dont 368 femmes, ont

nération, il leur a été conseillé d'épargner 10 000 F CFA par mois. Donc, après 4 mois de mission, chacun a 40000 F d'épargne et les artisans pourront payer facilement les 25 % pour les kits d'ou-



Les pensionnaires du Centre d'Aide Sociale Saint André (CASA).

gramme soit étendu à tous les jeunes déscolarisés des autres villes du pays et qu'une assurance maladie leur soit accordée pour les aider à mieux s'investir dans leur mission. Le secrétaire d'Etat français, devant tant de volonté et d'engagement, a salué l'extraordinaire énergie de la jeunesse togolaise, sa solidarité et son dynamisme. M. Le Guen a dit être impressionné par leur action. « Nous retirons de tout ça l'idée que la coopération entre la France et le Togo est porteuse de plein de projets d'avenir. Vous êtes vous-mêmes cette jeunesse pleine de dynamisme qui fera l'avenir de l'Afrique », a-t-il relevé en les appelant à rester comme

Dogbé, a rappelé, à cet effet, que le volontariat des Jeunes déscolarisés (JDS) est un projet pilote qui a réussi, parce que les bénéficiaires ont exprimé leur adhésion totale, les Comités de Développement des Quartiers (CDQ) engagés à leurs côtés, ont exprimé leur satisfaction. La ministre a précisé qu'après cette phase pilote, son département va intensifier l'initiative avec d'autres jeunes déjà mobilisés et étendre le programme à d'autres villes du Togo. Pour le moment, tous les quartiers de Lomé sont couverts avec des sites identifiés, a laissé entendre la ministre Dogbé. Elle a rappelé que parmi ces jeunes qui viennent de finir leur

Ceux qui n'ont pas eu la chance d'apprendre un métier, JDS a été une opportunité de développer un projet de vie qui peut bénéficier de l'assistance du FAIEJ et du FNFI. « En tout cas, l'encadrement se poursuit pour que ces jeunes puissent démarrer eux aussi une activité génératrice de revenus. Ce qui est bien, c'est le volontariat, la mobilisation, l'entraide, la solidarité, l'entrepreneuriat et l'autonomie. Et je pense que c'est ce dont nous avons besoin pour insérer de manière, sociale, économique et financière les jeunes déscolarisés qui ont aussi leur place dans la société togolaise. Le gouvernement a missionné



La délégation française et des membres du gouvernement à l'étape d'Adetikopé.

togolais, afin que nous puissions amplifier le projet et faire en sorte que plusieurs jeunes togolais puissent en bénéficier », a ajouté Mme Dogbé.

Les avantages du projet JDS

Le volontariat des Jeunes Déscolarisés (JDS) est une initiative qui vise à promouvoir l'engagement citoyen, la solidarité, l'inclusion sociale à l'endroit de ces jeunes en leur offrant l'opportunité de contribuer aux solutions de développement du pays, en général, et de leurs communautés, en particulier, par des travaux communautaires (désherbage, curage de

été mobilisés, encadrés et ont travaillé sur 18 sites.

Selon Mme Mazalo Katanga, directrice des Opérations à l'ANADEB, il y a trois avantages à s'enrôler dans le JDS. Premièrement, les jeunes suivent des formations sur différents sujets en développement personnel, sur les activités génératrices de revenus, l'entrepreneuriat, la gestion de crédit et la santé sexuelle et de la reproduction. L'autre avantage est que la plupart de ces jeunes n'avaient pas de compte d'épargne. Ils travaillent 20 jours par mois à raison de 1500 F par jour, ce qui leur fait 30 000 F par mois. Dans leur rému-

tillage qui leur seront alloués afin de s'installer à leur compte. Avec le reste, ils pourront aussi demander des crédits au niveau des institutions de microfinance partenaires du FNFI. Enfin, avec ce projet, les jeunes apprennent à se connaître, à se lier d'amitié, à s'accepter et cela contribue à la cohésion sociale. « Nous allons continuer par capitaliser sur ça pour que notre pays soit beau pour nous tous », a soutenu Mme Katanga qui a appelé les jeunes qui le désirent à s'enrôler dans ce programme parce qu'on n'y perd pas, on se fait, on se complète.

**Blandine
TAGBA-ABAKI**

Une quarantaine de professionnels des médias africains renforcent leurs capacités au Caire

(Suite de la P. 1)

Le séminaire, qui se tient au Caire, depuis le 4 mai dernier, à l'endroit des responsables des médias d'Afrique, se poursuit. Dr Sami Abdel Aziz, consultant en management, a ouvert le bal des exposés, dès le lendemain de l'ouverture de la rencontre. Sa conférence a porté sur « la communication touristique médiatique comme outil pour construire l'image mentale des pays et des peuples ».

Le conférencier est parti de la précarité de la vie en Afrique pour exhorter chaque Africain à se déployer, afin d'amener le continent à se développer. Encourageant chacun à prendre conscience de la pauvreté, l'orateur a donné l'exemple de la Malaisie, un pays asiatique qui est parti de rien pour se faire respecter aujourd'hui. « La réussite de la Malaisie n'est pas une magie, mais une organisation », a déclaré

Dr Abdel Aziz. Il a, pour cela, invité les communicateurs à remplir leur mission, celle de conscientiser les populations. Il est question, aujourd'hui, selon l'exposant de faire du journaliste une arme du développement. Il leur a conseillé, de dénoncer et de combattre la corruption, le favoritisme et la convoitise.

La deuxième communication, intitulée « l'importance de coopération et

coordination médiatique entre les pays d'Afrique », a suscité beaucoup d'engouement de la part des participants. Elle a été l'œuvre du conseiller pour les Affaires politiques, ancien ambassadeur d'Egypte, Dr Mostafa El Feky. Celui-ci a mis l'accent sur la coopération conjointe, vision première, a-t-il dit, du président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi et son gouvernement. Il s'est montré amer par rapport

au terrorisme qui sévit actuellement dans le monde : « la religion est différente de la politique », a-t-il déclaré, avant d'avouer que l'Egypte est déterminée à être plus proche des autres pays africains pour mener ensemble le combat contre le terrorisme.

Plusieurs autres communications ont meublé la journée du mercredi 11 mai. Ce fut une journée particulièrement chargée, mais riche en enseignements pour les stagiaires.

Ainsi, des thèmes tels que « les guerres de quatrième génération », « le média et le combat du terrorisme », « l'Afrique et le média international - le développement médiatique - le satellite africain et son influence sur le développement - gestion des institutions Radios et Télévisions - intégration de communications et informations », ont été présentés respectivement par Dr May Batran,

(Suite P. 7)

EXAMEN DU BAC I

59.901 candidats composent depuis hier

Les candidats à l'examen du Baccalauréat 1^{er} partie (BAC I) ont entamé, depuis hier, les épreuves écrites pour le compte de l'année 2016, sur l'ensemble du territoire national. Au total, 44.382 candidats du secteur de l'Enseignement général et 15.519 de celui de l'Enseignement technique y planchent. Le déroulement de ces épreuves a été constaté hier, par le ministre des

Les candidats à l'examen du Baccalauréat 1^{er} partie (BAC I), toutes séries confondues,

de l'Enseignement technique sont concernés.

Au premier jour de l'entame de cet examen

Enseignements primaire, secondaire et de la Formation professionnelle, Pr Komi Paalamwé Tchakpélé et son collègue Georges Kwawu Aidam, chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Ils se sont rendus dans certains centres d'écrit, à Lomé où le constat révèle que tout se passe bien, dans de bonnes conditions.

accompagnés de leurs proches collaborateurs, ont effectué une tournée dans divers centres

Formation technique et professionnelle Madre Agata Carrelli, à Sogboso, ainsi qu'au lycée

qu'ils sont là pour étudier. Selon lui, l'ambiance est à l'image de celle qui a prévalu tout au long de l'année académique 2015-2016. Une année caractérisée par le calme et la sérénité de tous les acteurs de l'éducation. Dans ce sens, le ministre Tchakpélé a remercié les différents acteurs, entre autres, les enseignants,

jours le dialogue et la concertation.

Dans le même sens, son collègue Georges Kwawu Aidam a exprimé sa gratitude à toutes les parties constituant la famille éducative, pour leur mobilisation et contribution, qui ont abouti à l'examen du BAC I ouvrant ainsi la voie aux autres examens.



Le ministre Tchakpélé expliquant le but de leur tournée dans les centres d'écrit.

ont démarré, hier, les épreuves écrites, au titre de l'année 2015-2016, sur toute l'étendue du territoire national.

Au total, 44.382 élèves, dont 15.342 filles dans le secteur de l'Enseignement général et 15.519 candidats dont 7.195 filles dans celui

hier, les candidats ont composé en français et en matières facultatives de leur choix, espagnol, russe, arabe, allemand et langues nationales. Pour constater le déroulement de ces épreuves, les ministres Komi Paalamwé Tchakpélé et Georges Kwawu Aidam,

d'écrit de Lomé.

Ils se sont successivement rendus au lycée de Tokoin I, au Collège Saint Joseph et au lycée Technique d'Attiégou. La délégation est aussi allée à l'Institut Polytechnique la Grâce de Dieu d'Agoè Assiyéyé, au Centre catholique de



Des candidats dans une salle au lycée de Tokoin I. (Photos TAMASSI)

d'Agoè.

Dans ces différents centres, les ministres ont constaté que tout se passe dans de bonnes conditions. Pour le Pr Komi Paalamwé Tchakpélé, la surveillance, l'encadrement sont assurés, les candidats y ont répondu, démontrant ainsi

les parents d'élèves, les organisations syndicales et les partenaires, qui ont fait preuve d'abnégation, d'esprit de solidarité, de civisme et de patriotisme, pour ensemble œuvrer tout au long de l'année. A cet effet, ils les ont appelés à maintenir le cap, en privilégiant tou-

D'ores et déjà, certains candidats restent optimistes et confiants. Pour Assah Komlan Abdou Latif, les épreuves semblent abordables. Si les autres sont pareilles, là, il y a lieu d'espérer, ont-ils promis.

Kpinzou EDJEU

ASSISTANCE DES ETATS-UNIS A LA PARTICIPATION DU TOGO AUX MISSIONS INTERNATIONALES DE MAINTIEN DE LA PAIX

Formation d'unité de police constituée

Lomé, le 13 mai 2016 - Du lundi 7 mars au vendredi 13 mai 2016, les autorités togolaises ont organisé une formation de huit semaines pour la sixième vague d'Unités de Police

du 2^e Régiment d'Infanterie d'Adidogomé. C'était en présence du représentant du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Lt colonel Felix Akobi, du chargé à la sécurité, a.i.,

aux opérations de maintien de la paix du Bureau International chargé des Narcotiques et de la mise en application des Lois du Département d'Etat des Etats-Unis, a offert son sou-

conformité avec les normes strictes des Nations Unies. Cette formation était la sixième et dernière vague des formations de ce genre. Les Etats-Unis et le gouvernement Togolais planifient

des Etats-Unis, M. Jon Bass a déclaré que les formateurs togolais «ont dépassé les attentes dans le développement du programme de formation de la FPU.» Il a noté aussi que

Etats-Unis et le ministère de la Sécurité et de la Protection civile ont signé à Lomé un Protocole d'accord amendant un accord d'assistance sécuritaire initialement signé entre les Etats-Unis et le Togo en 2003. A travers la signature de ce Protocole d'amendement, les Etats-Unis avaient mobilisé 1,5 million de dollars, soit un peu plus de 800 millions de francs CFA, pour fournir une assistance multiforme aux forces de police et de gendarmerie togolaises, dans le cadre de leur engagement dans diverses opérations internationales de stabilité. Les agents de sécurité togolais engagés dans ces opérations comme au Mali et au Darfour seront formés et adéquatement équipés à travers le fonds mobilisé. A terme, six vagues de formation de plus de 140 éléments chacune de la police et de la gendarmerie auront été constituées.

(Source : Ambassade USA)



Remise d'attestation à un récipiendaire.

Constituée (FPU), fruit de la coopération entre les Etats-Unis et le Togo en matière de sécurité internationale. La cérémonie de clôture de cette formation a eu lieu le 13 mai au Centre d'Entraînement aux Opérations de Maintien de la Paix (CEOMP) situé dans l'enceinte du Camp

de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Togo, M. Carter Bass, et du commandant du CEOMP, Colonel Kemence Oyome. Cette vague de FPU participera à la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA). Le Programme de soutien



Une vue des bénéficiaires de la formation.

tien et son assistance à la formation et à la préparation du Togo pour ces déploiements. Des instructeurs de sécurité américains travaillent côte-à-côte avec des instructeurs togolais pour aider ces derniers à améliorer leur niveau en

une autre vague de formations et de coopération, ainsi que des programmes de partenariat, qui commencerait vers la fin de 2016 au plus tard. Dans son allocution, le Chargé par intérim à la sécurité de l'ambassade

les unités togolaises qui ont été formées constituent un exemple palpable de paix et de sécurité, et que cette formation s'est déroulée dans le respect des Droits de l'Homme et de la bonne gouvernance. En 2013, l'ambassade des

AU CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE SOCIAL

Une réunion d'échanges pour revitaliser l'institution

Après pratiquement deux années d'interruption involontaire de ses activités, le Conseil National du Dialogue Social (CNDS) a tenu hier, à son siège à Lomé, une réunion de reprise de contact avec les trois parties prenantes. Il s'agit

Enfin, les conditions sont réunies pour la reprise des travaux du Conseil National du Dialogue Social (CNDS) au Togo. Hier, cette organisation tripartite a eu une rencontre d'échanges devant lui permettre de repartir sur de nouvelles bases. La réunion a été dirigée par le président du CNDS, M. Kondé Sangbana. Au sortir des assises, des participants se sont confiés à la presse.

Ainsi, pour le ministre Gilbert Bawara de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme

que ce climat puisse être consolidé et pérennisé. C'est pour-quoi, a-t-il poursuivi,

du gouvernement, du patronat et des organisations syndicales. La rencontre d'hier a donc permis aux uns et aux autres de réfléchir sur les voies et moyens pour revitaliser et redynamiser cette institution au Togo.

CNDS au Togo. C'était aussi l'occasion, de voir comment nous pouvons nous assurer

dont nous préconisons la rénovation, sera un cadre pour aborder ces questions de ma-

du dialogue, c'est à la fois de promouvoir la cohésion et la stabilité sociales dans notre pays et d'assurer des relations professionnelles apaisées, en veillant à ce que personne ne se sente laissé au bord du chemin. Nous avons noté qu'il y a un certain nombre d'évolutions et de développement au niveau du paysage syndical togolais. A la veille de la participation du Togo à la 105^e session de l'Organisation Internationale du Travail à Genève, le gouvernement a encouragé et exhorté la délégation togolaise, qu'elle soit issue des organisations syndicales ou du patronat, à être harmo-

et membre du CNDS : « notre institution a pris une longue pause à cause des crises au sein d'un pilier la composant, le patronat. Deux ans après, c'est une prise de contact pour voir le chantier au point où il était abandonné et comment relancer les travaux pour un meilleur devenir du monde du travail au Togo. Nous allons très bientôt nous retrouver pour revoir la constitution même du CNDS et son fonctionnement parce que beaucoup de choses ont changé dans le monde syndical et les nouvelles données de l'économie du travail exigent cela ».

M. Kossivi Albert Naku, président du patronat et 2^e vice-président du



Membre du gouvernement, président du CNDS, patronat et syndicats, (de la gauche vers la droite).



Membres du patronat.



Représentants du gouvernement. (Photos Mlle HOMAWO)

administrative, coordonnateur du CNDS, les difficultés au sein de cette institution ont entraîné une certaine paralysie de ses activités. « Vu la dynamique positive qui fonctionne dans notre pays, ces derniers mois, avec un climat apaisé, le gouvernement est déterminé à faire en sorte

nous sommes heureux que le président du CNDS ait convoqué cette réunion qui a permis à la fois, de tirer un certain nombre d'enseignements par rapport aux difficultés auxquelles le CNDS a été confronté, d'échanger sur les voies et moyens de revitaliser et de redynamiser le

que tous les problèmes d'intérêt commun qui sont en train d'émerger, que cela touche la condition de vie et de travail des salariés et des travailleurs ou la situation économique et sociale dans notre pays trouvent une solution. Nous espérons que dans les mois qui viennent, le CNDS,

nière inclusive avec la participation de toutes les parties prenantes, mais également de manière globale, non seulement les revendications catégorielles et corporatistes, mais toutes les questions qui touchent aussi d'autres couches et catégories de la population. Ceci, parce que la vocation

nieuse, à défendre et à soutenir notre pays et qu'il n'y ait pas d'initiative ou quoi que ce soit qui pourrait s'apparenter au dénigrement et exposer négativement le Togo ».

M. Tsikplonou Mokli Ephrem, secrétaire général de la Confédération Générale des Cadres du Togo (CGCT)

CNDS : « Les conditions sont à nouveau réunies pour la reprise des travaux du CNDS. Les trois clés sont toutes là pour ouvrir la porte. Durant deux ans d'absence, chacun est rentré dans la réflexion pour relancer les activités du CNDS... ».

Régime AKONGA

Fin de la formation syndicale organisée par la STT

Le séminaire de formation, organisé par la Synergie des Travailleurs du Togo (STT), en collaboration avec la Confédération Générale des Travailleurs de France (CGT-France), a pris fin vendredi à Lomé, sur une note de satisfaction générale. Portant sur le thème, « organisation et structuration d'une centrale syndicale pour l'efficacité d'action », cette session avait regroupé vingt-cinq (25) leaders des sept centrales du Togo pendant quatre jours.

Les participants ont eu à échanger des expériences permettant de renforcer leur capacité en matière du syndicalisme et de négociation. Ils sont aguerris à disséminer ces

connaissances à ceux qui n'ont pas assisté à cette formation. En effet, outre les sous-thèmes développés, dont : se syndiquer, comment se défendre avec le syndicat et

d'autres, les séminaristes se sont rappelés des droits fondamentaux contenus dans huit (8) conventions fondamentales : il s'agit de la C29 contre le travail forcé ; C87 liée à la liberté syndicale et à la protection du droit syndical ; C98 du droit d'organisation et de négociation collective, C100 d'égalité de rémunération ; C105 d'abolition relative au travail forcé ; C111 de discrimination (emploi et profession) ; C138 de tenir compte de

l'âge minimum (14 ans) ; C182 de l'élimination de pires formes de travail des enfants.

Au Togo, le gouvernement a ratifié les huit conventions fondamentales et il a l'obligation de leur mise en œuvre. Le gouvernement est responsable de l'application par les entreprises et services des conventions qu'il a ratifiées.

Pour le directeur général du travail et des lois sociales, M. Komi Doua-

menyo, la liberté syndicale est utile si elle est accompagnée de formations. Elle est utile car les autorités en ont besoin. Son grand souhait est de démultiplier ces informations à la base.

M. Matthieu Moriametz, représentant de la Confédération Générale du Travail (CGT-France) a dit que les organisations syndicales ne sont pas des ennemis aux gouvernants, mais elles sont là pour les accompagner

dans leurs tâches.

La coordinatrice générale de la STT, Mme Nadou Lawson Olakounde, a remercié M. Matthieu Moriametz et son institution pour son appui et sa collaboration multiformes. Ceci, pour améliorer la structure et le fonctionnement des centrales au Togo, afin de pouvoir améliorer leur prestation en tant que promotrices des droits du travail.

Louise KUDZU-AKUTSA

TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE DANS L'ESPACE CEDEAO

La FAO et ses partenaires identifient les actions prioritaires

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) tient, depuis hier à Lomé, la 9^e réunion de son équipe pluridisciplinaire de l'Afrique de l'Ouest. Organisée sous le thème, « *accélération de la croissance et de la transformation de l'agriculture face aux grandes tendances et questions émergentes au niveau régional et global* », cette rencontre regroupe annuellement la FAO et ses partenaires stratégiques, afin de dialoguer et d'échanger sur les questions pertinentes liées aux activités de cette agence onusienne dans les pays et régions.

La 9^e réunion de l'équipe pluridisciplinaire de la FAO en Afrique de l'Ouest a été ouverte, hier à l'Hôtel Eda Oba à Lomé, par le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique, Col Ouro Koura Agadazi. C'était, en présence de son collègue André Johnson de l'Environnement et des Ressources forestières, de M. Abebe Haile Gabriel, représentant adjoint de la FAO pour l'Afrique, et de M. Antonio Issac Monteiro, représentant de la FAO au Togo. La rencontre, dont le thème reflète les préoccupations stratégiques régionales du secteur agricole, se veut un cadre pour évaluer les réalisations à ce jour, examiner le plan d'action et articuler le travail de la FAO aux niveaux sous-régional et national. Il s'agit aussi d'identifier les domaines prioritaires

d'intervention, des stratégies et programmes autour desquels des démarches devront être menées pour développer des partenariats visant à répondre aux priorités et besoins émergents dans la sous-région. En cela, l'assise réunit, pendant quatre jours, les participants, issus de la FAO, de la CEDEAO, des institutions régionales de développement, des autres agences onusiennes et partenaires extérieurs, ainsi que des organisations d'agriculteurs, du secteur privé et des institutions d'investissement. Dans une dynamique participative, ils vont s'atteler à s'accorder sur les actions prioritaires et les résultats attendus sur les priorités et les initiatives régionales clés. L'exercice vise, à terme à améliorer les performances et l'efficacité des travaux de la FAO au profit de

la région. Pour ce faire, les débats s'articulent autour de divers centres d'intérêt, relatifs au suivi

déclaration, des mesures ont été prises aux niveaux des régions et pays, afin d'atteindre

Globale pour l'Initiative Résilience..., afin d'adapter la nouvelle génération de la poli-

mie de la maladie à virus Ebola, conjuguée à l'action des ravageurs de cultures, aux séquences de sécheresse et d'inondation ainsi qu'à la volatilité des prix des matières premières, ont eu un impact négatif sur les performances du secteur agricole. A ces défis, s'ajoutent d'autres liés à la forte croissance démographique, à l'urbanisation, à la forte concurrence et au faible accès aux ressources naturelles, ainsi qu'à l'insécurité et à l'instabilité politique dans de nombreux pays. C'est donc pour aborder ces défis que la FAO s'est engagée à appuyer la CEDEAO dans la réalisation de sa politique agricole commune et la présente assise s'inscrit dans la dynamique de la recherche de l'efficacité de ses actions.

A l'ouverture des travaux, le ministre Agadazi a rappelé les actions menées par l'Etat togolais, afin de moderniser l'agriculture et de lutter contre la pauvreté. Il a fait cas du programme PNIASA, avant d'exprimer la gratitude du gouvernement à la FAO, pour son appui aux efforts de l'Etat dans le secteur agricole.

Bernardin ADJOSSE



Les invités et participants à la 9^e réunion de la FAO. (Photo TOUVOR).

des recommandations de la 8^e réunion, aux faits saillants, à l'examen des réalisations et résultats de la FAO en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à la compréhension commune de la croissance et de la transformation de l'agriculture.

Contexte

Dans son contexte, la présente rencontre fait suite à l'adoption de la déclaration de Malabo sur la croissance accélérée de l'agriculture et une transformation pour une prospérité partagée et des moyens d'existences améliorés. A la suite de cette

des objectifs d'éradication de la faim, de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agit pour la région d'atteindre une croissance économique durable, menée par un secteur agricole dynamique en transformation. A cet égard, les dix ans de mise en œuvre de la politique agricole commune de la CEDEAO a été évaluée en 2015, permettant de prendre en compte des questions émergentes et d'intégrer d'autres engagements politiques, tels que les objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur le climat, l'Alliance

agricole. Selon la FAO, l'ensemble des mesures ont permis à la région d'enregistrer depuis 2015, des résultats remarquables avec 60 % de réduction de la proportion de personnes souffrant de la faim et 11 millions de personnes sous-alimentées réduites depuis 1990-92. La FAO note que malgré ces progrès, la faim et la malnutrition demeurent toujours les défis pour la région où 33,7 millions de personnes sont encore sous-alimentées, 22,2 % d'enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale et 35 % de retard de croissance. D'autre part, l'épidé-

Une quarantaine de professionnels des médias africains renforcent leurs capacités au Caire

(Suite de la P. 4)

membre du parlement égyptien, M. Nader Mostafa, député à l'Assemblée nationale et Dr Hussein Amin professeur, journaliste et député, membre du comité mass-média. Tous ont une même visée : « *amener les journalistes africains à s'unir pour une cause commune : sensibiliser les peuples à la non-violence en Afrique et dans le monde* ». Les conférenciers ont fait remarquer, avec dépit, la campagne d'intoxication et de déstabilisation orchestrée par les médias occidentaux contre l'Égypte.

Pourtant, les stagiaires ont pu constater un pays sécurisé dont la population vaque librement à ses occupations. Ils ont apprécié la modernisa-

tion en cours, avec les constructions de logements sociaux sur de grandes superficies, ainsi que les infrastructures routières modernes, des supermarchés, des espaces de loisir dans la capitale, bref un nouveau Caire (New Cairo) qui force l'admiration.

Des rencontres et visites

En dehors des exposés, communications et conférences-débats, la quarantaine de journalistes et techniciens, arrivés au Caire pour échanges d'expériences, ont eu des entretiens avec plusieurs hautes personnalités du pays. Ils se sont entretenus avec le ministre égyptien de la Culture, M.

Helmy EL Namnam, dans la grande salle de conférence de l'Union de Radio et Télévision Égyptiennes. Une autre rencontre a eu lieu avec le président de l'Agence Égyptienne pour le Développement. C'était au ministère des Affaires étrangères, siège de ladite institution.

Après avoir défini les objectifs de l'Agence, M. Famy a dit qu'il s'agit d'un organisme créé pour « *échanges d'expériences dans différents domaines : agriculture, média, sécurité, etc...* ». « *Nous voulons cultiver la coopération sud-sud pour améliorer les potentialités réciproques. C'est pourquoi, nous avons besoin de vous, les vrais témoins, pour relayer l'information, une fois rentrés dans vos*

pays respectifs», s'est-il adressé aux professionnels des médias.

Une autre rencontre a eu lieu entre les stagiaires et le Grand Imam d'Al-Azhar, au Caire, Dr Ahmed Al-Tayyeb. Celui-ci, après avoir fait observer que le monde affronte actuellement un état sans précédent de tensions et de troubles à cause de l'émergence de quelques mouvements extrémistes, a invité les hommes et femmes des médias à rester plus vigilants, afin de dénoncer et de combattre les violences sous toutes leurs formes. Le chef religieux les a exhortés à sensibiliser tous les pays africains à s'unir pour combattre l'ennemi.

S'agissant des visites touristiques l'équipe des

stagiaires s'est rendue dans plusieurs localités du pays dont le site des pyramides construites depuis 2 700 avant Jésus-Christ. Ces tombes, appartenant aux Pharaons, attirent des milliers de touristes par an, pour leur curiosité. Elles sont au nombre de 9 sur le plateau de Guiza et plus de 100 dans toute l'Égypte. Cette visite des pyramides vient s'ajouter à celle du musée et des églises coptes dont nous avons fait cas dans notre précédent papier.

Une autre visite, celle des installations de la Télévision égyptienne. Construite depuis 1960, l'immeuble à 10 niveaux, possède des studios équipés en caméras, grues, microphones, baie de postes récep-

teurs téléviseurs témoins, de consoles de mixage, de pupitres mélangeurs d'images, de lustres pour le contrôle de la lumière, de plus de 200 projecteurs, des ordinateurs pour l'infographie, etc. Selon les guides, plus de 40 000 agents y travaillent. Trois chaînes, dont l'une officielle et satellitaire, sont fonctionnelles. Le pays possède au moins 150 chaînes de télévisions privées.

Au total, la première session du stage s'est soldée par une satisfaction de la part des professionnels des médias d'une part, et les conférenciers, exposants et personnalités rencontrées, d'autre part.

Vincent K. DENGUEWA



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES
SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) pour la fourniture
et l'installation de matériel et équipement de Radio et
communication à Radio Lomé.**

**Maître d'Ouvrage : Ministère de la Communication, de la
Culture, des Sports et de la Formation Civique**

**Appel d'offres N° : 004/MCCSFC/CAB/PRMP/ du 10 mai 2016
Objet de l'Appel d'Offres Ouvert : pour la fourniture et l'instal-
lation de matériel et équipement de Radio et communication
à Radio Lomé.**

Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de
la Formation Civique sollicite des offres sous pli fermé de la part
de candidats répondant aux qualifications **pour la fourniture et
l'installation de matériel et équipement de Radio et communi-
cation à Radio Lomé.**

Ces services seront rendus à Radio Lomé dans un délai de trente
(30) jours.

Le marché est constitué en lot unique.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier
d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paye-
ment d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25.000)**

F CFA à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,

**Bureau du secrétariat principal du Cabinet du Ministère de la
Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation
Civique, Tél. : 22 22 48 64 / 22 30 75 78.**

Les offres devront être déposées main à main à l'adresse ci-après
contre récépissé :

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,
Bureau du secrétariat principal du Cabinet du Ministère de la
Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation
Civique, Tél. : 22 22 48 64 / 22 30 75 78 au plus tard le 08 juin 2016
à 09 h 00 TU.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

La soumission des offres par tout autre moyen que celui mentionné
dans le DAO se fait aux risques et périls du candidat.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, (caution
bancaire) d'un montant égal à **deux cent cinquante mille (250 000)
francs CFA.**

Les offres doivent être valides pendant une période de quatre vingt dix
(90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Les exigences en matière de qualification sont :

- Etre en règle avec l'administration publique ;
- Prouver, documents à l'appui de trois années d'expérience dans le
domaine (attestation de bonne exécution ou procès-verbaux de réception) ;
- Prouver par tout acte que la société dispose des moyens financiers
à exécuter dans le délai imparti le marché.

NB : Ces dispositions sont éliminatoires.

4. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de
leurs représentants dans **la grande salle de réunion de l'ex-cabinet
du Ministère des Sports et des Loisirs, Boulevard du Mono,
derrière le Palais de Justice, le 08 juin 2016 à 09 heures 30 mn TU.**

09 mai 2016
La PRMP

ZIBO Ayouba

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE

AAO 001/2016/LNT



1. La Loterie Nationale Togolaise a l'intention d'acquérir sur
fonds propres, pour son fonctionnement pour l'exercice 2016 des
fournitures de bureau au titre du Marché

AAO 001/2016/LNT.

2. La Loterie Nationale Togolaise sollicite des offres fermées de la
part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises
pour la livraison des fournitures réparties en deux lots comme suit :

Lot 1 : Fournitures de Bureau

Lot 2 : Consommables informatiques

Les fournitures objet dudit appel d'offres seront livrées au siège de la
Loterie Nationale Togolaise à Lomé dans un délai maximal d'un mois.
Les variantes ne sont pas autorisées.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert
tel que défini par le Code des marchés publics du Togo, aux articles
16 et suivants, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations
auprès de la Loterie Nationale Togolaise, 2470, Avenue de la
Chance, B.P. : 895 Lomé Tél. : 22 53 57 00 Fax : 22 51 35 08,
Email : lonato@lonato.tg et prendre connaissance des documents
d'Appel d'offres au secrétariat du Directeur Général de 07 h 30 mn
à 17 h tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Etre en règle avec l'administration publique en présentant dans
l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des
Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)
- Disposer d'une preuve de facilité de crédit d'un montant au moins
égal à 0.5 fois le montant de l'offre.
- Fournir la preuve écrite que les fournitures proposées remplissent
les conditions d'utilisations suivantes : adaptées aux conditions

tropicales avec une température de 40°C

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le
dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre
paiement en espèces d'une somme non remboursable de cinquante
mille (50.000) francs CFA à l'adresse ci-dessus. Le DAO sera remis
de main à main contre récépissé ou recommandé avec accusé de
réception à la même adresse.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat
du Directeur Général de la Loterie Nationale Togolaise au 2470,
Avenue de la Chance B.P. : 895 Lomé Tél. : 22 53 57 00 Fax : 22 51
35 08 au plus tard **le 10 juin 2016 à 10 H 00 TU.** Les offres remises
en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission
bancaire délivrée par une banque de la place ou ayant une banque
partenaire qui est légalement installée au Togo d'un montant de :

- 1.000.000 F CFA pour le lot N° 1
- 600.000 F CFA pour le lot N° 2

et valable jusqu'à 28 jours après la période de validité de l'offre.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une
période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite du
dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des
soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 10
juin 2016 à 10 h 30 mn TU à l'adresse suivante : Salle de Conférence
au Siège de la Loterie Nationale Togolaise 2470, Avenue de la
Chance au 4^e Etage.

Le Directeur Général,
K. PEKEMSI

QUINZIEME « KOVIE DUKO KPEDAZA »

Un centre médico-social et une ambulance offerts à la communauté

Pour la quinzième fois consécutive, les natifs de Kovié ont rendu grâce à Dieu, à travers leur événement annuel dénommé Kovié Duko Kpédaza. Louanges, prières et adorations à l'Eternel, de même que l'inauguration du nouveau centre médico-social de la localité et la réception d'une ambulance, don du Chef de l'Etat, Faure Esso-

Une fois dans l'année, le canton de Kovié, dans la préfecture de Zio, rend grâce à Dieu pour ses bienfaits. C'est

dernier. D'une valeur de 150 millions de FCFA, cette infrastructure a été réalisée sur une surface de 300 m² par

zimna Gnassingbé, ont été les moments forts de cette manifestation. Une délégation ministérielle chapeautée par la ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mme Sidémého Victoire Tomégah-Dogbé, représentant le président de la République y a pris part.

Mme Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé, représentant le président de la République, à cet événement. Elle était

munauté a exprimé un besoin et elle s'est mobilisée, organisée en comité et aussi avec ses cadres et ensemble

populations, qui permet l'accès durable à des infrastructures de base », a souligné Mme Tomégah-Dogbé.

Le Pr Moustafa Mijiyawa a tenu à remercier le chef de l'Etat pour cet ouvrage d'envergure, qui témoigne de sa nouvelle vision politique sociale. « Je

Kovié et des environs de bonnes prestations. Nous invitons le personnel et les populations à veiller au bon usage de cet ouvrage et de cette ambulance », a-t-il déclaré.

Le président d'organisation du comité, M. Néglo Komi a, au nom des populations, remer-



Les ministres Tomégah-Dogbé et Mijiyawa en boubou visitant les locaux du CMS de Kovié.

à travers Kovié Duko Kpédaza qui est à sa quinzième édition cette année. Ainsi, chaque lundi de pentecôte, les filles et fils de cette communauté se retrouvent pour cette commémoration qui dorénavant, fait partie de ses mœurs. Hormis l'aspect festif, de retrouvailles et d'adorations à l'Eternel, l'édition 2016, de Kpédaza a connu l'inauguration d'un nouveau centre médico-social construit sur instruction du Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé et la remise d'une ambulance neuve, don de ce

l'Agence Nationale pour le Développement à la Base (ANADEB). Elle comprend huit salles d'accouchement et un bloc sanitaire de six cabines. Les travaux ont pris aussi en compte la rénovation de l'ancien dispensaire, d'un cout estimé à dix millions de FCFA, grâce aux contributions des cadres du milieu. Ce précieux ouvrage et cet important équipement de travail, ont été remis à la population par la ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes,

accompagnée du ministre de la Santé et de la Protection sociale le Pr Moustafa Mijiyawa et de celui de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, M. Georges Aïdam.

La ministre Tomégah-Dogbé s'est félicitée de la réalisation de cette structure sanitaire qui vient en réponse à la doléance exprimée par les populations « je me réjouis de savoir que la communauté de Kovié a compris la dynamique du développement à la base et qu'elle y adhère pleinement. Cette com-



Une des ambulances offertes par le chef de l'Etat.

avec ANADEB, ils ont pu répondre à cette préoccupation. Aujourd'hui, la capacité du centre est importante et c'est à la satisfaction des populations. Nous devons reconnaître que le développement à la base, c'est tout un processus. On identifie les besoins, ceux-ci sont multiples et sont continus, mais c'est ensemble avec les communautés que nous pourrions y répondre et c'est cela la politique du président de la République, une politique de proximité qui contribue à l'amélioration des conditions de vie des

suis un homme heureux car, vous vous souvenez que lorsqu'on prend un pays, il n'y a pas de développement sans un système de santé performant. Ce qui est envisagé par le chef de l'Etat, c'est deux facteurs pour redynamiser le secteur de la santé, la rigueur dans la gestion, mais aussi, de doter le pays d'infrastructures sanitaires de qualité et de les équiper de matériels de pointe. Maintenant, nous allons veiller à affecter dans ce centre de santé un personnel de qualité pour apporter aux populations de

cié le chef de l'Etat pour ses dons.

Auparavant, la délégation ministérielle s'était rendue au CHR de Tsévié. Là, elle a également remis une ambulance neuve, don du chef de l'Etat. Un don fort apprécié par le président du conseil d'administration, M. Bruno Kossi Loglo et la directrice de cet hôpital, Mme Assou-pui Adjeh car, elle vient à point nommé remplacer l'ancienne qui tombait souvent en panne à cause de sa vétusté.

Essobiyou AMAH

COMMUNIQUE

Les ministres de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, président du comité national de la transhumance; de la Sécurité et de la Protection civile ; et Le ministre de l'Administration territoriale de la Décentralisation, et des Collectivités locales ; Communiquent :

Il est porté à la connaissance des présidents des comités préfectoraux de la transhumance, des responsables opérationnels préfectoraux de la transhumance, des éleveurs nomades, des agriculteurs et de tous les autres partenaires que la campagne de trans-

humance 2016 a pris fin le 15 mai 2016 sur toute l'étendue du territoire national conformément à l'arrêté interministériel

N°001/MAEP/MAEIR/MATDCL/MEF/MCDAT/MSPC du 22 mai 2008, portant organisation du mouvement de la transhumance au Togo.

Par conséquent, les ministres demandent aux présidents des comités préfectoraux de la transhumance et aux services techniques concernés de prendre impérativement toutes les mesures nécessaires pour assurer le retour des troupeaux transhumants dans leurs

pays d'origine au plus tard le 31 mai 2016, délai de rigueur.

Les ministres tiennent à préciser que les transhumants sont tenus de respecter scrupuleusement ce délai, faute de quoi, ils s'exposent à la rigueur de la loi.

Les ministres comp-

tent sur le civisme de tous les acteurs impliqués dans la gestion de la transhumance pour l'application stricte de la présente décision.

Fait à Lomé, le 17 mai 2016

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile

Colonel Damehame YARK

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique

Colonel Ouro-Koura AGADAZI

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

LORS D'UN CULTTE DIMANCHE

La Rvde pasteur Martine Grâce Nadou-Madjé Zinsou-Lawson investie présidente de l'Eglise Méthodiste du Togo

La Rvde pasteur Martine Grâce Nadou-Madjé Zinsou-Lawson a été investie présidente de l'Eglise Méthodiste du Togo. C'était dimanche dernier, lors d'un cultte solennel organisé au temple Salem de Hanoukopé à Lomé. Fidèles, parents, amis, confessions

Nommée présidente de l'Eglise Méthodiste du Togo, la Rvde pasteur a été intronisée avec honneur et dignité. Sous la supervision

religieuses, diverses personnalités et autres invités ont assisté à la cérémonie d'intronisation de la récipiendaire, qui a été renvoyée à ses fonctions par le Rvd pasteur Simon Dossou, président de la Conférence des Eglises de Toute l'Afrique (CETA).

Il a aussi imploré la bénédiction divine sur le Togo et ses diri-

sa part, la Rvde pasteur Martine Grâce Nadou-Madjé Zinsou-Lawson, a déclaré que l'Eglise Méthodiste du Togo est dans la joie, parce qu'elle a été honorée dans la sous-région

plaindre de quoi que ce soit », a-t-elle précisé. Elle a exprimé sa reconnaissance à son prédécesseur, le président Charles Klagba. Selon elle, l'Eglise Méthodiste du Togo, en mouvement et en perpétuel débat, doit prendre le risque courageux de s'exposer à l'action imprévisible du Saint-Esprit, qui dirige et contrôle les actes, les paroles et les réflexions des fidèles et des dirigeants. La présidente Zinsou-Lawson a fait savoir que l'Eglise Méthodiste du Togo est au service de la société, en essayant de la transformer avec les valeurs évangéliques que sont l'amour, la vérité, la liberté, la justice, la paix... Sa vision repose essentiellement sur le renforcement des actions missionnaires, la création des centres de formation, d'insertion sociale et de réveil spirituel.

Cyril EKPAWOU



Diverses personnalités au cultte d'investiture de ...

Rvde pasteur Martine Grâce Nadou-Madjé Zinsou-Lawson a été investie dans ses fonctions, dimanche dernier. La cérémonie d'investiture a été marquée par un cultte solennel, organisé au temple Salem de Hanoukopé à Lomé où la récipiendaire

du pasteur Simon Dossou, président de la Conférence des Eglises de Toute l'Afrique (CETA), elle a reçu la « Constitution » ou le document de gestion des activités de l'Eglise, la croix, la Bible, la robe, l'étole et tout ce qui est relatif au matériel

accorde la plénitude de sa grâce à Martine Grâce Nadou-Madjé Zinsou-Lawson, la première femme appelée à présider l'Eglise Méthodiste du Togo. L'officiant a également prié pour que Dieu lui donne les moyens d'assurer ses responsabilités.



... la Rvde pasteur Martine Grâce Nadou-Madjé Zinsou-Lawson.

geants. Le Rvd pasteur Simon Dossou l'a félicitée pour avoir organisé l'Union des Femmes Méthodistes. Il l'a aussi félicitée pour son bien parcours en faveur de l'Eglise et surtout, le rôle de diaconesse annonceuse qu'elle a joué au temple Salem de Hanoukopé. Pour

ouest-africaine où aucune des églises n'a porté une femme à sa tête, une grande première à l'actif de l'Eglise Méthodiste du Togo. « Femmes Méthodistes, l'heure est venue pour nous de nous lever et briller pour porter le flambeau de notre chère Eglise en cessant de nous

L'ONG AHFAM au chevet des enfants à Lomé-Sogbossito

Les tout petits du jardin public d'enfants de Sogbossito et leurs aînés de la communauté catholique Sainte Joséphine Bakhita ainsi que d'autres du village Alokogbé dans la même localité à Lomé ont vibré de joie, vendredi et samedi derniers. La raison, ils ont reçu, dans leur cadre respectif, des dons de vivres et non vivres, offerts par l'ONG Action Humanitaire contre la Faim et la Malnutrition (AHFAM) avec l'appui de la Fondation Takeli Raymond basée en Espagne et l'établissement Alpina-Togo. Cette ONG a voulu, par ce geste, aider ces enfants à bien fêter la pentecôte.

Les cadeaux de vivres comprennent du riz et des pâtes ali-

mentaires, de l'eau minérale et autres. Quant aux non vivres, il s'agit des effets vestimentaires, des jouets et ballons de jeu pour

enfants, à travers leurs structures respectives », a déclaré M. Koum-Miguiba Djobo, président de cette organisation de bienfai-

Lébigaza, ont exprimé la reconnaissance au donateur et formulé le vœu que cette action puisse se renouveler à l'avenir pour un plus

DAPSC-DSC du 11 juin 2004, AHFAM a obtenu la qualité d'ONG de développement sous l'agrément n° 371/MDAT/2006 du 4 juillet 2006. Elle s'est donné comme but, de contribuer qualitativement et quantitativement à l'amélioration du bien-

être social, économique et culturel de la personne humaine. A ce titre, elle intervient dans plusieurs domaines, accès sur la sensibilisation, l'éducation, la santé, la nutrition, l'insertion des groupes vulnérables, etc.

Martial Kokou KATAKA



Des enfants reçoivent leurs cadeaux.

enfants et divers autres cadeaux.

« Il s'agit d'un geste symbolique pour marquer une base de partenariat entre l'ONG AHFAM et tous ces

sance.

La directrice du jardin d'enfants bénéficiaire, Mme Essoham Bimizi et le président du comité des parents d'élèves, M. Bébilaba

grand épanouissement des enfants.

Créée en juillet 2001 et reconnue officiellement sous le récépissé de déclaration n° 1237/MISD-SG-

MAISONS A VENDRE

1 maison (avec Titre Foncier) étage à 2 niveaux bâtie sur une superficie de 5a 67 ca sise à Klouvi-Kondji dans le corner de la Fucec (non loin d'Akodésséwa) à 200 m du Boulevard F-H. Boigny. Contenant une dizaine de pièces au rez-de-chaussée, 4 pièces à l'étage et 3 dépendances dont une boutique.

1 grand garage pouvant contenir plusieurs voitures.

1 maison rez-de-chaussée comprenant 5 pièces dont 1 à l'étage sur 6a sise à Ahépé non loin du marché.

Contacts : 99 49 40 77 / 99 47 69 23 / 22 32 16 41

N.B. : Démarcheurs, s'abstenir.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT CABINET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC N° 0373 /MEFPD/CAB/PRMP-DSP		REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie Lomé, le 11 Mai 2016	
AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ			
AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement		
OBJET DU MARCHÉ	FORMATION DES INFORMATIENS DE LA CELLULE INFORMATIQUE EN JAVA / JEE SOUS PLATEFORME ECLIPSE		
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	Contrat N° 00178/2016/AMI/MEFPD-PAMOCI/PI/BAD du 05 avril 2016		
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire	04 février 2016		
NOMBRE DE MANIFESTATIONS OUVERTES	Onze(11)		
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	KAVAA Global Service, Immeuble Al Boustane n°1 «A» Apt 4, Rue Ibn Hajar Agdal Rabat Maroc, 10, Place Vendôme 75001 Paris-France, Tél. : +212 5 37 77 96 05 / Fax : +212 5 37 77 96 05		
MONTANT DU MARCHÉ	35 000 000 F CFA HT/HTVA		
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHÉ	05 avril 2016		
DATE DE DEMARRAGE DES PRESTATIONS	16 mai 2016		
DELAI D'EXECUTION	Deux (02) mois		
Personne Responsable des Marchés Publics et Délégations de Service Public Koffi Mawuéna AMEGLAVI			

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT CABINET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC N° 0374 /MEFPD/CAB/PRMP-DSP		REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie Lomé, le 11 Mai 2016	
AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ			
AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement		
OBJET DU MARCHÉ	FORMATION DES INFORMATIENS DE LA CELLULE INFORMATIQUE SUR LA « BASE DE DONNEES ORACLE 12c »		
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	Contrat N° 006/2016/AMI/MEFPD-PAMOCI/PI/BAD du 18 mars 2016		
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire	04 février 2016		
NOMBRE DE MANIFESTATIONS OUVERTES	Dix (10)		
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	KAVAA Global Service, Immeuble Al Boustane n°1 «A» Apt 4, Rue Ibn Hajar Agdal Rabat Maroc, 10, Place Vendôme 75001 Paris-France, Tél. : +212 5 37 77 96 05 / Fax : +212 5 37 77 96 05		
MONTANT DU MARCHÉ	9 000 000 F CFA HT/HTVA		
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHÉ	18 mars 2016		
DATE DE DEMARRAGE DES PRESTATIONS	02 mai 2016		
DELAI D'EXECUTION	Dix (10) mois		
Personne Responsable des Marchés Publics et Délégations de Service Public Koffi Mawuéna AMEGLAVI			

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT CABINET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC N° 0376 /MEFPD/CAB/PRMP-DSP		REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie Lomé, le 11 Mai 2016	
AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ			
AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement		
OBJET DU MARCHÉ	FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DESTINES AUX STRUCTURES BENEFICIAIRES DU PAMOCI		
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	Contrat N° 00111/2016/AOO/MEFPD-PAMOCI/F/BAD du 22 mars 2016		
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire	05 février 2016		
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	Cinq (05)		
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	CIS AFRICA, 146, Bd Jean Paul II 01 BP 351 Lomé-Togo Tél/Fax : +228 22 22 01 91 E-mail : sam_francis@cisci.com		
MONTANT DU MARCHÉ	96 040 120 F CFA HT/HD		
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHÉ	22 mars 2016		
DELAI D'EXECUTION	Trois (03) mois		
Personne Responsable des Marchés Publics et Délégations de Service Public Koffi Mawuéna AMEGLAVI			

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT CABINET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC N° 0375 /MEFPD/CAB/PRMP-DSP		REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie Lomé, le 11 Mai 2016	
AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ			
AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement		
OBJET DU MARCHÉ	FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DESTINES A LA DIRECTION NATIONALE DU CONTROLE DES MARCHES PUBLICS		
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	Contrat N° 00112/2016/AOO/MEFPD-PAMOCI/F/BAD du 22 mars 2016		
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire	05 février 2016		
NOMBRE DE MANIFESTATIONS OUVERTES	Cinq (05)		
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	ERAD ATLANTIC, 22 Bd de la Paix, Super Taco à côté de Bank Of Africa BP : 2560 Lomé Tél. : +228 22 20 55 49 / 90 90 418 1 ; Fax : +228 22 22 35 60 E-mail : erad@eradatlantic.com; erad222000@yahoo.fr		
MONTANT DU MARCHÉ	27 497 245 F CFA HT/HD		
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHÉ	22 mars 2016		
DELAI D'EXECUTION	Trois (03) mois		
Personne Responsable des Marchés Publics et Délégations de Service Public Koffi Mawuéna AMEGLAVI			

L'OBUTS se prononce sur les questions de l'heure

Le parti politique « *Organisation pour Bâtir dans l'Unité un Togo Solidaire* » (OBUTS) a organisé, samedi, un déjeuner de presse à son siège à Lomé. Il s'agit pour lui, de partager certaines informations d'actualité sociopolitique et de faire part de sa volonté de jouer son rôle de sensibilisation que tout parti politique se doit de faire à l'endroit de ses militants et de l'ensemble des citoyens.

Lors du déjeuner de presse organisé, samedi au siège du parti à Lomé, le président de l'OBUTS, Agbéyomé Kodjo a salué la série d'inaugurations d'infrastructures grand public qui ont eu lieu lors de la célébration du 56^e anniversaire de l'indépendance du Togo. Il a réaffirmé l'engagement de sa formation à contribuer à promouvoir au Togo l'Etat de droit et le mieux-vivre ensemble. M. Kodjo a aussi évoqué la Lettre

Pastorale de la Conférence des Evêques du Togo qui, selon lui, est un appel à une prise de conscience collective pour relever ensemble, dans la justice et la fraternité, les freins rédhibitoires à l'émergence d'une nation moderne, démocratique, soucieux des droits et des devoirs de tous et de chacun.

S'agissant de la sécurité intérieure, OBUTS salue le climat de paix qui règne au Togo et invite chaque

citoyen à contribuer à son renforcement à travers le dialogue et la recherche perma-



M. Agbéyomé Kodjo, président de l'OBUTS (au micro) lors du déjeuner de presse. (Photo ONOUADJE).

nente du compromis. Par rapport à l'affaire des incendies des marchés de Kara et de Lomé, le parti se réjouit de la disculpation de son président et note

avec satisfaction que les juges d'instruction en charge du dossier ont pris une ordon-

nance de non-lieu pour défaut de preuve, au bénéfice d'un certain nombre de personnes placées sous contrôle judiciaire. Sur la question des réformes poli-

tiques et institutionnelles, OBUTS exhorte la puissance publique à procéder, dans un

délai raisonnable, à la désignation des membres de la Commission mise en place à cet effet. Au sujet de l'emploi des jeunes, Agbéyomé Kodjo pro-

pose que soit imaginé un protocole de thérapie pour redonner de l'espoir à cette frange de la société qui ne demande qu'à libérer son génie.

Sur la décentralisation, la formation politique exhorte le gouvernement à ouvrir le débat sur ce projet de grande importance. La question a même fait l'objet d'une communication sur le thème « *les enjeux de la décentralisation et des élections locales* » par M. Seth Matéli Kluvia, sociologue, éducateur et consultant, membre de l'Association des Praticiens de l'Education au Développement au Togo (APED-Togo).

Faustin LAGBAI

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CONAPP

M. Jean-Paul Agbo Ahouéléte reconduit à la présidence du Conseil

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a tenu, vendredi dernier, à Agora Senghor à Lomé, une assemblée générale ordinaire. A l'issue des travaux, M. Jean-Paul Agbo Ahouéléte a été reconduit président d'un bureau de 12 membres élus pour un mandat de deux ans.

M. Jean-Paul Agbo Ahouéléte a été reconduit président du bureau du Conseil National des Patrons

d'impulser un changement réel, afin de donner de l'élan à l'amélioration des conditions de travail et de vie de

cités des membres du CONAPP, qui en ont besoin pour se rendre plus professionnels. Par ailleurs les travaux ont permis la présentation et l'adoption des rapports moral, d'activité et financier du CONAPP. A l'occasion, le secrétaire gé-

passage, en hissant leur profession au rang qui lui revient dans le monde. « *Pour ce faire, le gouvernement, dans la mesure du possible, ne cessera d'accompagner la presse dans sa marche vers une presse libre, professionnelle, à même de contribuer efficacement à l'épanouissement de toutes les Togolaises et de tous les*

Togolais », a déclaré l'orateur. A ce sujet M. Kossi Tinaka a pris à témoin, le relèvement progressif de l'aide de l'Etat à la presse, le vote de la loi sur la liberté d'accès à l'information. Il a salué le climat de confiance et de collaboration entre les organisations de presse et leur ministère de tutelle. Il a invité les membres du CONAPP

à favoriser le dialogue entre confrères après avoir souligné qu'en dépit des avancées, la presse togolaise, ces derniers temps, offre un visage désolant caractérisé par des attaques de toute sorte, violant ainsi les règles élémentaires de la confraternité, un autre défi à relever.

Cyril EKPAWOU



Le nouveau bureau du CONAPP présidé par M. Jean-Paul Agbo Ahouéléte (7^e de la gauche).

de Presse (CONAPP). C'est un bureau de 12 membres, élu, pour un mandat de deux ans, lors d'une assemblée générale ordinaire, tenue vendredi dernier. Selon le président Jean-Paul Agbo Ahouéléte, ce mandat est placé sous le sceau de l'action comme le précédent et permettra

la presse. Il a révélé que bon nombre de défis restent à relever en matière de protection sociale comme l'assurance maladie et la question des cotisations de retraite. Après avoir évoqué la question de la liberté de la presse au Togo, il s'est appesanti sur le renforcement des capa-

bilité du ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique, M. Kossi Tinaka, a souligné l'importance du journalisme. Selon lui, c'est un métier noble qui s'acquiert chaque jour que Dieu fait. Il a exhorté les membres du CONAPP à marquer leur

Fête de la Pentecôte à l'église presbytérienne d'Apégamé

Le culte pour la célébration de la pentecôte a drainé à la paroisse presbytérienne d'Apégamé, une foule de fidèles. La prédication du pasteur Roger Dagadou a été inspirée des écritures saintes tirées de Genèse 1, 1-9, Actes des Apôtres 2, 1-21 et de l'Evangile de Jean 14, 25-27. Il a fait comprendre aux uns et aux autres, ce que c'est que la Pentecôte qui est encore l'effusion du Saint Esprit. Cette manifestation de l'Esprit Saint marque la naissance des églises chrétiennes, a-t-il souligné. Raison pour laquelle, il

est, selon lui, important que tous les chrétiens s'unissent, car lors de la Pentecôte, tous les peuples qui s'étaient retrouvés à Jérusalem comprenaient dans leurs propres langues ce que les apôtres prêchaient. « *Cet événement divin c'est la nouvelle naissance du chrétien par le Saint Esprit. Par le Saint Esprit, nous devenons tous enfants de Dieu. Christ en nous envoyant l'Esprit Saint nous amène dans un monde nouveau. J'invite les fidèles à croire en Christ, à prier par l'action du Saint Esprit* », a déclaré le

pasteur Dagadou. Il a, par ailleurs, invité tous les Togolais à avoir foi et confiance en Dieu car c'est le Saint Esprit qui renouvelle toute chose. « *J'ai la conviction qu'il renouvèlera tout au Togo, qu'il donnera un esprit nouveau à nos dirigeants ainsi qu'à toute la nation pour qu'elle puisse aller de l'avant* », a-t-il souligné. Le culte s'est déroulé dans une ambiance faite de louanges et de chants pour manifester la joie et remercier le Tout-Puissant pour sa miséricorde.

Essobiyou AMAH

AVIS DE RECRUTEMENT

Consultants individuels (02 postes)



La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) a bouclé en 2015 trois (03) années de mise en œuvre. Aussi, le gouvernement s'engage-t-il, à travers le ministère de la Planification du développement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, à réaliser la revue 2013-2015 de la stratégie. Dans ce cadre, il est prévu recruter des consultants individuels nationaux pour les cinq (05) axes de ladite stratégie. Les postes pour les axes suivants restent à pourvoir :

- Renforcement des infrastructures économiques (Axe 2)
- Renforcement de la gouvernance (Axe 4)

Toutes les conditions/exigences du présent appel sont détaillées dans les termes de référence disponibles sur le site web du PNUD à l'adresse <http://www.tg.undp.org/content/togo/fr/home/operations/jobs/>

Pour être qualifié pour l'évaluation des propositions, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans la demande de propositions. Les principaux critères d'évaluation y sont clairement mentionnés.

De plus amples renseignements sur cet appel à consultation peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

Département Acquisitions
Programme des Nations Unies pour le Développement
40, Avenue des Nations Unies
B.P. : 911 Lomé, Togo
Tél. : (+228) 22 21 69 36 / 22 21 69 39
Fax : (+228) 22 21 16 41
ou par courriel électronique : procurement.tg@undp.org

Les propositions doivent être déposées sous pli fermé avec la mention de la mission au bureau du PNUD Togo ou soumises par email à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **27 mai 2016 à 17 heures GMT**.

Veuillez lire attentivement le dossier d'appel à consultation et suivre scrupuleusement les instructions fournies. Les propositions reçues après la date/heure indiquée dans le dossier seront rejetées.

Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les consultants dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des propositions.

La date estimée pour la notification de l'attribution est le 07 juin 2016.
Le document d'appel d'offres est déjà disponible au bureau du PNUD

Il est demandé aux soumissionnaires intéressés par la mission de manifester leur intention de participer au processus de consultation en écrivant à l'adresse : procurement.tg@undp.org

Ceci est nécessaire pour permettre au PNUD de répondre aux questions de clarifications sur la demande de proposition le cas échéant.

REGION MARITIME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



Ville de Lomé

Ville Messagère de la Paix

ONU 1988

capitale centenaire

1997-1997

Ville de Coopération Internationale
(Les Accords de Lomé, 1989)

AVIS N° 17/PRMP/ML

PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°12/ML/DST/DIA/2016 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX DIRECTIONNELS AU NIVEAU DES PRINCIPAUX CARREFOURS DE LA COMMUNE DE LOME

La Mairie de Lomé informe les candidats et d'éventuels soumissionnaires à l'appel d'offres N° 12/ML/DST/DIA/2016, relatif à la fourniture et installation de panneaux directionnels au niveau des principaux carrefours de la commune de Lomé, que la date de dépôt et d'ouverture des plis initialement prévue pour le vendredi 29 avril 2016 a été reportée comme suit :

Nouvelle date et heure de clôture des dépôts : **mercredi 18 mai 2016 à 9 heures 00 minutes TU**

Nouvelle date et heure d'ouverture : **mercredi 18 mai 2016 à 9 heures 30 minutes TU**

Fait à Lomé, le 06 mai 2016

La PRMP P.I,

ADJAHOUINO A. Comlan

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET
DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE,
DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE ET DU
TOURISME



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE

1. Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, en collaboration avec le ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme, organise le **lundi 13 juin 2016 à 10 heures, au Pavillon Fazao** de la Foire d'Exposition Togo 2000, une vente aux enchères publique des biens mobiliers et de lots d'articles neufs de construction et d'équipements d'hôtels.

CONDITIONS DE VENTE

2. Il s'agit de biens neufs composés d'éléments divers de plomberie, d'électricité, de sanitaires, d'ameublement ou d'équipements d'hôtels (draps, serviettes, ustensiles de cuisine, couverts de table, chariots de cuisine, téléviseurs, moquettes, portes, etc.) et de tout ce qui relève de la quincaillerie.

3. La participation des gérants d'hôtels et d'établissements de vente de quincailleries est vivement souhaitée.

4. La liste desdits biens peut être consultée ou achetée au prix de deux mille (2 000) francs CFA, sur présentation de la carte d'opérateur économique ou de la carte unique de création d'entreprise en cours de validité, auprès du comptable du cabinet du ministre de l'Economie, des Finances, et de la Planification du Développement, sis 6° étage du CASEF côté Finances, bureau 622, de 10 heures à 12 heures, de lundi à vendredi.

5. L'accès au lieu de la vente aux enchères, sis Pavillon Fazao de la Foire d'Exposition Togo 2000, est soumis à la présentation de l'une des cartes sus visées et du reçu d'achat de la liste des biens.

6. La vente se fera par lot d'articles homogènes et l'adjudication sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur dans l'état où les biens se trouvent et sans garantie aucune de la part de l'administration.

7. La description ou la dénomination des biens est annoncée à titre de simples renseignements, sans engagement. Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit, notamment pour défaut de qualité, de caractéristiques techniques, etc.

8. Les mises à prix et les enchères seront connues au moment de la vente.

Les biens sont vendus libres de tous droits et taxes.

9. En sus du prix d'adjudication, l'acquéreur doit payer au commissaire-priseur un supplément représentant 12 % du prix de l'adjudication. Dès l'adjudication, le versement de la totalité du montant de l'adjudication est exigé. A défaut, un acompte de 20 % du montant de l'adjudication doit être versé.

10. Le défaut de paiement dans les 48 heures de l'adjudication entraîne automatiquement la résolution de la vente ; l'adjudicataire est dépossédé de son lot sans qu'il puisse exercer une action en répétition pour les sommes qu'il aurait versées.

11. L'acquéreur est tenu d'énoncer son identité, ou sa raison sociale ainsi que son adresse complète au moment de l'adjudication qui seront reportés dans le procès-verbal du commissaire-priseur.

12. Tout paiement dont le montant dépasse un million (1 000 000) de francs CFA est subordonné à la remise d'un chèque bancaire certifié.

13. Les acquéreurs ont quatre (04) jours pour enlever les marchandises après paiement intégral du montant de l'adjudication. Les frais d'enlèvement sont à leur charge. En cas de non enlèvement dans les délais impartis, ils seront dépossédés de leurs lots, sans qu'ils puissent exercer une action en répétition des sommes versées par eux.

14. L'administration se réserve la faculté de retirer des biens qu'elle souhaite ou pour lesquels le montant des enchères est jugé insuffisant.

Fait à Lomé le 11 mai 2016

Ont signé :

Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du
Secteur Privé et du Tourisme
Essossimna LEGZIM-BALOUKI

Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et
de la Planification du Développement
Adji Otèth AYASSOR



PRESIDENCE
PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS
N° 0092/UK/P/PRMP/16

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie
.....

AVIS DE PUBLICATION

RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 003/UK/P/PRMP/2015 DU 31 AOUT 2015 RELATIF A LA FOURNITURE DE
CAHIERS D'EXAMENS AUX DIFFERENTES FACULTES DE L'UNIVERSITE DE KARA

Lot 2 : Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS CORRIGES	MONTANTS APRES RABAIS	OBSERVATIONS
1	BG Print	10 880 000	10 880 000	10 880 000	Offre conforme et moins disante
2	EDITOGO	14 160 000	15 104 000	14 650 880	Offre conforme
3	Ets. BUREM	23 788 800	-	-	Offre non conforme pour ne pas avoir eu l'expérience requise dans le domaine
4	Imprimerie EQUINOXE	14 915 200	14 915 200	14 915 200	Offre conforme pour l'essentiel
5	Imprimerie LA GENERALE AFRIQUE	14 160 000	14 160 000	14 160 000	Offre conforme pour l'essentiel
6	Imprimerie LA PAROLE	14 160 000	14 160 000	14 160 000	Offre conforme pour l'essentiel
7	Imprimerie LA SEMEUSE	11 328 000	11 328 000	11 328 000	Offre conforme
8	Imprimerie NH PRO SERVICES	14 348 800	14 348 800	14 348 800	Offre conforme
9	Imprimerie SANS DIEU RIEN	16 236 800	16 236 800	16 236 800	Offre conforme
10	Imprimerie TOGO REPRO	14 080 000	14 080 000	14 080 000	Offre conforme pour l'essentiel
11	OFFSET IMPRESSION	33 280 000	39 270 400	33 270 400	Offre conforme pour l'essentiel
12	REFLET	15 481 600	15 481 600	15 249 376	Offre conforme pour l'essentiel

NB : 1- EDITOGO a commis une erreur de calcul qui a porté son offre à quinze millions cent quatre mille (15 104 000) francs TTC.
2- OFFSET IMPRESSION a commis une erreur de calcul qui a porté son offre à trente-neuf millions deux cent soixante-dix mille quatre cent (39 270 400) francs CFA
3- Seuls EDITOGO et REFLET ont offert respectivement un rabais de 3 % et 1,5 % pour leur offre du Lot 2.

Attribution provisoire :

BG PRINT, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la fourniture des cahiers d'examens de huit (08) pages à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines pour un montant toutes taxes comprises de dix millions huit cent quatre-vingt mille (10 880 000) francs CFA.

Lot 3 : Faculté de Droit et des Sciences Politiques (FDSP).

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS CORRIGES	MONTANTS APRES RABAIS	OBSERVATIONS
1	BG Print	5 840 000	5 840 000	5 840 000	Offre conforme
2	EDITOGO	7 198 000	7 198 000	6 982 060	Offre conforme
3	Ets. BUREM	10 673 100	-	-	Offre non conforme pour ne pas avoir eu l'expérience requise dans le domaine
4	Imprimerie EQUINOXE	6 708 300	6 708 300	6 708 300	Offre conforme pour l'essentiel
5	Imprimerie LA GENERALE AFRIQUE	-	-	-	-
6	Imprimerie LA PAROLE	6 401 500	6 401 500	6 401 500	Offre conforme pour l'essentiel et moins-disante
7	Imprimerie LA SEMEUSE	6 667 000	6 667 000	6 667 000	Offre conforme
8	Imprimerie NH PRO SERVICES	-	-	-	-
9	Imprimerie SANS DIEU RIEN	7 817 500	7 817 500	7 817 500	Offre conforme
10	Imprimerie TOGO REPRO	7 850 100	7 850 100	7 850 100	Offre conforme pour l'essentiel
11	OFFSET IMPRESSION	16 655 000	19 652 900	19 652 900	Offre conforme pour l'essentiel
12	REFLET	11 398 800	11 398 800	11 227 818	Offre conforme pour l'essentiel

NB : 1 - L'imprimerie NH PRO SERVICES et l'imprimerie LA GENERALE AFRIQUE n'ont pas soumissionné pour le Lot 3.
2 - OFFSET IMPRESSION a commis une erreur de calcul qui à porter son offre à dix-neuf millions six cent cinquante-deux mille neuf cent (19 852 900) francs CFA.
3 - Seuls EDITOGO et REFLET ont offert respectivement un rabais de 3 % et 1,5 % pour leur offre du Lot 3.

Attribution provisoire :

Imprimerie LA PAROLE, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la fourniture de cahiers d'examens de douze (12) et huit (08) pages à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques pour un montant toutes taxes comprises de six millions quatre cent un mille cinq cent (6 401 500) francs CFA.

Lot 4 : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG).

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS CORRIGES	MONTANTS APRES RABAIS	OBSERVATIONS
1	BG Print	7 050 000	7 050 000	7 050 000	Offre conforme
2	EDITOGO	7 670 000	7 670 000	7 439 900	Offre conforme
3	Ets. BUREM	10 974 000	-	-	Offre non conforme pour ne pas avoir eu l'expérience requise dans le domaine
4	Imprimerie EQUINOXE	6 637 500	6 637 500	6 637 500	Offre conforme pour l'essentiel
5	Imprimerie LA GENERALE AFRIQUE	-	-	-	-
6	Imprimerie LA PAROLE	6 342 500	6 342 500	6 342 500	Offre conforme pour l'essentiel et moins-disante
7	Imprimerie LA SEMEUSE	6 785 000	6 785 000	6 785 000	Offre conforme
8	Imprimerie NH PRO SERVICES	-	-	-	-
9	Imprimerie SANS DIEU RIEN	-	-	-	-
10	Imprimerie TOGO REPRO	7 893 750	7 893 750	7 893 750	Offre conforme pour l'essentiel
11	OFFSET IMPRESSION	16 750 000	19 765 000	19 765 000	Offre conforme pour l'essentiel
12	REFLET	11 800 000	11 800 000	11 623 000	Offre conforme pour l'essentiel

NB : 1- L'imprimerie NH PRO SERVICES, l'imprimerie SANS DIEU RIEN et l'imprimerie LA GENERALE AFRIQUE n'ont pas soumissionné pour le Lot 4
2- OFFSET IMPRESSION a commis une erreur de calcul qui à porter son offre à dix-neuf millions sept cent soixante-cinq (19 765 000) francs CFA.
3- Seuls EDITOGO et REFLET ont offert respectivement un rabais de 3 % et 1,5 % pour leur offre du Lot 4.

Attribution provisoire :

Imprimerie LA PAROLE, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la fourniture cahiers d'examens de douze (12) et huit (08) pages à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion pour montant toutes taxes comprises de six millions trois cent quarante-deux mille cinq cent (6 342 500) francs CFA.

NB : Les résultats du Lot 1 seront publiés ultérieurement car la procédure d'attribution suit son cours.

Kara, le 10 mai 2016

Manani NABEDE

Ce robot veut trinquer à votre santé

Sentez-vous la solitude vous envahir lorsque vous prenez seul un verre ? Pas pour longtemps : « *Drinky* » le robot peut vous tenir compagnie, devenir même votre fidèle compagnon de buveur solitaire et boire à votre santé. C'est du moins le raisonnement que s'est fait ECHAN Park, son inventeur coréen, un soir de 2012 où il souffrait de réveiller tout seul. « *Je buvais du Soju (un alcool coréen) seul parce que je n'avais*

pas, alors, de petite amie », se souvient-il, amer.

Pour noyer ce sentiment de solitude et ce vague à l'âme, le Coréen s'est mis en tête de fabriquer un robot, un compagnon qui ne l'abandonnera jamais avant d'avoir rouillé. *Drinky*, c'est son nom, peut boire à sa guise et ingurgiter autant de verres qu'il veut. Eh oui ! Son estomac est un récipient qu'il suffit de vider quand il est surchargé... Pas de risque de gueule de

bois ou d'excès, il supporte l'alcool sans broncher et lève le coude à loisir.

Comme un être humain, le robot peut même hocher la tête de consentement, en signe d'écoute attentive (ou pour signifier qu'il veut un autre verre, c'est selon). Même avec un verre de trop, il ne met jamais une goutte de côté. Le seul détail qui laisse filtrer un potentiel laisser-aller est le rouge qui lui monte aux « joues », à l'image des amis de l'apéro après avoir forcé sur la bouteille.

Eh Jah ! Ce compagnon alcool-robotisé à utiliser avec modération ...

A la recherche du travail

Dans le contexte actuel des choses, il n'est pas toujours évident de trouver du travail. Les offres d'emploi n'étant pas légion, il faut savoir jouer des coudes ou tenter de sortir du lot pour obtenir le Graal et du moins défendre sa candidature à un entretien d'embauche.

Une situation complexe qu'a bien comprise un chômeur français, qui a décidé de ne surtout pas s'apitoyer sur son sort, bien

au contraire. Il a eu une idée géniale pour retrouver le marché du travail : placarder son curriculum vitae sur une voiture et le diffuser dans les rues.

Mais ce n'est pas exactement sur sa propre voiture que le Monsieur a publié son cv : il s'est arrangé avec une entreprise de location de voiture pour obtenir un véhicule, en échange... de ses compétences en conseil. Ce n'est pas vraiment le travail qui manque !

Le divorce va bien ... aux femmes

En matière de conseil, Charlotte de Turckheim est une mine d'or. A 58 ans, la comédienne a de l'expérience et loue les bienfaits du divorce. Assez surprenant venant d'une femme mariée et amoureuse. Toujours est-il que selon la très sympathique comédienne, « *le divorce est ce qu'on peut souhaiter de mieux à une*

Les avantages à être célibataire

Etre célibataire, ce n'est pas une tare, bien au contraire, rapporte le Huffington Post. Le site a compilé plusieurs études scientifiques qui prouvent qu'à bien des égards, être célibataire est un avantage.

Tenez-le pour dit. Ils trouvent plus facilement un job. C'est une étude de l'Université de Chicago qui l'atteste. Il a été démontré qu'après la crise, 90 % des célibataires ayant perdu leur job ont retrouvé un poste, contre 22 % chez les personnes en couple.

Ah, les célibataires dorment mieux. C'est

un fait : pas de couverture tirée pendant la nuit, pas d'éjection du lit, pas de ronflement. Dormir en diagonale dans le lit, un luxe.

Mieux, les célibataires sont plus engagés dans des causes politiques. Une étude de 2006 démontre qu'ils signent plus de pétitions, vont plus à des manifestations ou donnent plus d'argent pour les causes politiques qu'ils soutiennent. Sans famille, que faire d'autres de son temps et de son argent.

Les célibataires sont

plus débrouillards. Changer l'ampoule, cuisiner pour les amis, faire le repassage, déclarer les impôts... Quand on est seul, on n'a tout simplement pas le choix, il faut tout faire.

Et ils font plus de sport. D'après une étude de 2004, les célibataires ont bien plus le temps d'aller à la salle de sport que les autres. Rien de bien étonnant puisqu'ils n'ont pas d'obligations familiales. L'avantage ? Une bonne forme physique, une silhouette raffermie et une bonne dose d'endorphines.

Fantasmer sur une autre que sa partenaire

Bonjour ou bonsoir, comment va la santé de votre couple ? Si vous vous couchez chaque soir à côté de votre compagne, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle ne soit plus au fil des jours, la belle au bois dormant tant rêvée, la poupée psychédélique et que vos rêveries vous poussent vers une autre, connue ou inconnue, pour une aventure plus pimentée. Cela ne signifie absolument pas

que vous rêvez de la tromper, ni même que vous êtes insatisfait de votre vie de couple, encore moins que vous l'aimez moins, mal, ou pas suffisamment. Simple, notre fonctionnement psychique différencie le sexuel de l'amour, alors que nous aimerions bien faire coïncider les deux. Mais à force de fantasmer en tout temps, il serait difficile à la fin de ne pas passer à l'acte.

Une sage-femme insolite

Une petite fille de 8 ans a fait naître son frère benjamin. Et comment ? Il n'y avait que la fillette et sa maman dans leur maison de Tampa en Floride lorsque la mère, enceinte, perd les eaux deux semaines avant le terme. Surprise, la maman a réagi vite en demandant à sa fille d'appeler le numéro d'urgence américain, le 911.

La fillette s'exécute et raconte, la voix pressante et tremblante à la

femme qui décroche que sa mère est sur le point d'accoucher. Mais pour les urgences, il est trop tard car le travail est déjà bien engagé. Très calme, l'urgentiste explique à la gamine la procédure à suivre pour aider sa mère.

La fillette, d'abord très calme, a exécuté les demandes de l'urgentiste sans broncher jusqu'au moment fatidique où le bébé est venu au monde. Dans la conversation télé-

phonique enregistrée, on entend la maman s'exclamer « *Oh mon dieu, elle panique, elle n'a que 8 ans !* ».

Mais la petite fille a véritablement pris son courage à deux mains et a formidablement porté assistance à sa mère.

Osez demander le même service à la grande fille de l'Oncle ; vous ne manquerez pas de demander pourquoi on gaspille de la nourriture à nourrir la fainéante.

femme ». Charmant. ! « *Quand vous divorcez et que vous vous retrouvez une semaine sur deux sans vos enfants, c'est la liberté absolue !* » Et de continuer : « *On vit comme une jeune fille : on sort, on fait la fête, on rentre quand on veut, on n'est soumise à aucune contrainte, aucun horaire* ».

Charlotte Turckheim ajoute également qu'après les « *cinq toutes petites minutes de culpabilité* », elle a savouré pleinement cette liberté. Dites que ce n'est pas vrai !

Aujourd'hui pourtant, la dame vit le grand amour avec un autre homme. Pour elle, cette union est l'exemple-type que « *des personnes diamétralement opposées peuvent vivre une magnifique histoire d'amour* ». Et pourquoi le divorce alors, hein ?

Tu respecteras ton père et ta chambre

Quand on a 17 ans, il arrive que l'on ne veuille pas toujours écouter ses parents. Excédé que sa fille ne lui obéisse pas lorsqu'il lui demandait de mettre de l'ordre dans sa chambre, un père, soldat de carrière a usé d'une sanction mémorable qui a certainement remis les idées en place dans la tête de cette jeune fille.

Il a déménagé tous les meubles et toutes les affaires de la chambre

de sa fille dans l'allée de la maison. Puis, il lui a envoyé sur son téléphone une photo des affaires dehors appuyée de ce message : « *Haley, ta chambre a déménagé dans l'allée. Nettoies la prochaine fois* ».

L'expérience vaut conseil, disent les sages. En effet, cette décision radicale n'a pas tardé à faire réagir la principale intéressée : « *j'étais dans le bus qui me ramenait à la maison et il m'a envoyé un message avec la photo. J'ai cru qu'il plaisantait au début et lorsque je suis arrivée à la maison, j'ai été sous le choc* ».

Ne recommencez plus, d'accord ?

Textes rassemblés par
Kossi N'BOUKE

REGION MARITIME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

AAOO N°16 /2016 / ML/DST/DIA/16

1- La Commune de Lomé dispose des fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux d'aménagement et d'assainissement de la voie d'accès au nouveau site de la Mairie du 1^{er} Arrondissement de Lomé et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'aménagement et d'assainissement de ladite voie.

2- La commune de Lomé représentée par la Direction des Services Techniques ; sollicite à cet effet des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants : Terrassement, Revêtement de Chaussées, de signalisation routière, d'éclairage public et enfin assurer les réservations et confortation des réseaux de la TdE, de la CEET et Togo Télécom.

3- Les travaux sont constitués d'un (01) lot unique à savoir :

- **Lot unique** : Aménagement des voies d'accès du nouveau site de la Mairie du 1^{er} arrondissement ;

- les variantes ne sont pas autorisées, conformément à la clause IC 13.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

Le délai d'exécution est de trois (03) mois pour le lot unique.

4- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Services Techniques (DST) de Lomé, Division des Infrastructures et de l'Assainissement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrable de **08 h à 12 h et de 15 h à 17 h Temps Universel** à l'adresse mentionnée ci-après :

Direction des Services Techniques de la Commune de Lomé
851, Avenue de la Présidence, Lomé, Togo
Tél. : (+228) 22 21 47 48.

6- Les exigences en matière de qualifications sont :

- Les conditions légales de l'entreprise ;
- La situation financière de l'entreprise ;
- L'expérience de l'entreprise ;
- La disponibilité; la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70 % ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.

7- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres

complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA** ou de son équivalent dans une monnaie librement convertible, correspondant au prix de vente du dossier à l'adresse mentionnée ci-après :

Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé

Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé
Angle des Rues Alaba et Tamé Téléphone : 22 20 05 15 / Télécopie : 22 21 54 34
Lomé-TOGO

La méthode de paiement sera en numéraire et se fera à la Régie des recettes de la Mairie de Lomé contre obtention d'un récépissé.

8- Les offres devront être déposées par main à main contre récépissé au plus tard le **20 mai 2016 à 09 h TU** à l'adresse ci-après :

Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé

Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé
Angle des Rues Alaba et Tamé Téléphone : 22 20 05 15 / Télécopie : 22 21 54 34
Lomé-TOGO

au plus tard le **20 mai 2016 à 09 heures 00**. Les offres remises un en retard ne seront pas acceptées.

9- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre millions (4 000 000) F CFA** ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible pour le lot unique.

Cette garantie de soumission est une garantie bancaire délivrée par une banque installée ou représentée au Togo, elle reste valable 28 jours après l'expiration de la période de validité des offres.

10- Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **20 mai 2016 à 09 h 30 mn TU** à l'adresse suivante :

Salle des Délibérations Marie SIVOMEY
Hôtel de Ville 508, Avenue Nicolas Grutznisky
B.P. 326 - LOME Téléphone : 22 21 26 20 / 22 21 06 25
Télécopie : 22 21 54 34 Lomé-TOGO

La Personne Responsable des Marchés Publics

Léandre Yawovi GBENYEDZI

Section I. Instructions aux candidats (IC)

REGION MARITIME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Ville de Lomé

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

AAOON° 18 /2015/DIA/DST/ML/15

Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé
des Rue Alaba et Tamé
Téléphone : 22-20-05-15
Télécopie : 22 21 54 34
Lomé - TOGO

La méthode de paiement sera en numéraire et se fera à la Régie des recettes de la Mairie de Lomé contre obtention d'un récépissé.

7. Les offres devront être soumises par main à main contre récépissé à l'adresse ci-après :

Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la

Commune de Lomé

Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé

Angle des Rue Alaba et Tamé

Téléphone. 22 20 05 15

Télécopie : 22 21 54 34

Lomé - TOGO

au plus tard le **17 juin 2016 à 9 heures 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) F CFA**.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17 juin 2016 à 09 h 30** à l'adresse suivante :

Salle des Délibérations Marie SIVOMEY

Hôtel de Ville

508, Avenue Nicolas Grutznisky

B.P. 326 - LOME

Téléphone : 22 21 26 20 / 22 21 06 25

Télécopie : 22 21 54 34

Lomé - TOGO

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics et P.I.

ADJAHOUINO A. Comlan

1. La Commune de Lomé dispose des fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux de forage d'adduction d'eau dans certains services municipaux et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de forage d'adduction d'eau à la DST, à l'Hôtel de Ville et au Garage Municipal.

2. La Commune de Lomé représentée par la Direction des Services Techniques, sollicite à cet effet, des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants : Exécution de mini-systèmes autonomes d'alimentation en eau potable à la DST, à l'Hôtel de Ville et au Garage Municipal et consistant en la foration de trois (3) forages. Les profondeurs des forages attendus seront de 60 m. Les travaux constituent un lot unique. Les variantes ne sont pas autorisées, conformément à la clause IC 13.1 des données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

Le délai d'exécution est de trois (03) mois.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Chef Division des Infrastructures et de l'Assainissement de la Direction des Services Techniques (DST) de Lomé et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h et de 15 h à 17 h Temps Universel à l'adresse mentionnée ci-après :

Direction des Services Techniques de la Commune de Lomé
851, Avenue de la Présidence, Lomé, Togo ;
Tél : (228) 22 21 47 48

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Les conditions légales de l'entreprise ;
- La situation financière de l'entreprise ;
- L'expérience de l'entreprise ;
- La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après:

Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la
Commune de Lomé

NIGERIA / Nouvelle victoire armée contre Boko Haram

Au lendemain du sommet d'Abuja consacré à la sécurité au Sahel, trois camps d'entraînement du groupe armé Boko Haram ont été détruits, des dizaines de combattants islamistes radicaux ont été tués et une cinquantaine d'otages libérés. Un important émir de l'organisation terroriste a également été capturé.

L'opération militaire qui s'est déroulée au Nigeria dans la nuit du 10 au 11 mai, a été menée par un millier de soldats camerounais en coopération avec la force multinationale. Le porte-parole du gouvernement du Cameroun, Issa Tchiroma-Bakary, a précisé que l'émir de Boko Haram de Kumche, le nommé Bukar Kawu, a également été capturé.

« L'opération s'est déroulée dans la localité de Madawaya. Notre armée

s'est déployée à 7 kilomètres de nos frontières, à l'intérieur du territoire nigérian. Nous avons mené cette opération et elle s'est soldée par la neutralisation de 58 terroristes de Boko Haram. Nous avons eu à libérer une cinquantaine de personnes dont des femmes et des enfants, des Camerounais comme des Nigériens », a indiqué Issa Tchiroma-Bakary.

Le porte-parole du gouvernement du Cameroun a souligné aussi que c'est

lors de cette opération que le redoutable chef de guerre du groupe terroriste a été capturé. Pour lui, cette victoire est celle de la lutte antiterroriste mondiale, et pas seulement un succès militaire africain. « Boko Haram est une excroissance de Daech, al-Qaïda, un élément nuisible de la communauté internationale. Donc nous saluons la présence des pays occidentaux, dont la France qui met à notre disposition son savoir-faire, ses équipements. Nous saluons ce que les Etats-Unis font avec la présence de 300 militaires munis des équipements... », a-t-il souligné.

(AFP, RFI)

Des municipales à fort enjeu se profilent en Afrique du Sud

En Afrique du Sud, le président Jacob Zuma appelle à des élections libres et transparentes. A trois mois des élections locales, les partis ont signé un code de bonne conduite lundi. 280 formations politiques se sont inscrites pour ces élections municipales qui doivent se tenir début août prochain.

Ce sont les élections locales les plus serrées depuis 20 ans. L'ANC, le parti au pouvoir, est notamment sérieusement menacé dans plusieurs localités et ce pour la première fois de son histoire.

Insultes, intimidations, distribution de colis alimentaires: l'opposition se plaint déjà de campagnes déloyales menées par l'ANC. Les observateurs mettent en garde: la violence politique a toujours existé, mais selon Ivor Sarakinsky, de l'Université de Witwatersrand,

cette violence risque d'être exacerbée par l'arrivée de concurrents sérieux à l'ANC.

« Ce qui rend ces élections différentes, c'est l'émergence de nouveaux partis, surtout l'EFF (Economic Freedom Fighters) de Julius Malema [NDRL: ex-président de la ligue de la jeunesse de l'ANC], qui a le potentiel de prendre des voix à l'ANC », prévient l'universitaire.

A cela s'ajoute la nature même de l'EFF, qui est né de l'expulsion de son leader du parti au pouvoir.

La rivalité entre les deux partis est prégnante, le langage utilisé est très hostile. De plus, si la compétition est aussi féroce, c'est que le contrôle de municipalités puissantes est en jeu, a indiqué Ivor Sarakinsky.

Il faut aussi relever un problème de taille auquel est confronté la Commission électorale indépendante: plus de 8 millions d'électeurs inscrits n'ont pas d'adresse, soit un électeur sur trois.

Pour Ivor Sarakinsky, c'est une porte ouverte à la fraude avec le déplacement d'électeurs d'un bureau à l'autre pour remporter le contrôle de ces grandes municipalités.

(AFP, RFI)

LIBYE / L'embargo sur les armes bientôt partiellement levé

Les grandes puissances internationales et les pays voisins de la Libye ont décidé, lundi, au cours d'une rencontre à Vienne, de soutenir les efforts de réarmement du gouvernement d'union nationale libyen, installé à Tripoli. Elles ont déclaré être favorables à une levée de l'embargo de l'ONU sur les ventes d'armes à la Libye, afin de permettre au pays de combattre le groupe Etat islamique sur son territoire.

La communauté internationale appuiera la demande de Tripoli « d'exemption de l'embargo de l'ONU sur les armes afin de pouvoir acquérir les armes et les balles nécessaires pour combattre Daesh et d'autres groupes terroristes », a déclaré John Kerry, qui présidait la rencontre avec le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni.

La Russie, l'Arabie saoudite, la Chine, l'Egypte, la Tunisie, la

France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie sont, notamment signataires de cet engagement.

L'embargo de l'ONU sur les ventes d'armes à la Libye avait été imposé au début de la révolte contre le régime de Mouammar Kadhafi en 2011, mais a été violé à maintes reprises. Les demandes de levée de cet embargo ont jusqu'ici reçu des fins de non-recevoir.

Depuis la chute de Kadhafi, le pays s'est en-

foncé dans la crise. Point de passage des migrants vers l'Europe, le pays est aussi le théâtre de violents combats entre milices armées ennemies et est surtout devenu le terrain de chasse de l'organisation Etat Islamique (EI), qui occupe plusieurs parties du territoire et représente une menace directe pour les Européens.

Après plusieurs mois de négociations entre forces politiques rivales, un gouvernement d'union nationale a été désigné en janvier 2016 sous l'égide de l'ONU. Mais ce gouvernement, dirigé par Fayeze al-Sarraj, peine toujours à asseoir son autorité et à gagner l'adhésion du gouvernement parallèle installé dans l'Est du pays et dirigé par le controversé général

Khalifa Haftar. Ce dernier refuse de céder le pouvoir avant un vote de confiance du Parlement, maintes fois reporté.

Celui qui parviendra à gagner la bataille contre l'EI, ce « cancer » de la Libye, gagnera un capital de légitimité dans le pays. « Il y a une convergence entre les inquiétudes des Européens et les intérêts stratégiques de l'Etat libyen », explique Ali Bensaad, chercheur à l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative (Idemec).

Pour l'instant, les dissensions politiques et le vide sécuritaire ont plutôt facilité, depuis 2014, l'implantation de l'EI en Libye, constituant une menace directe pour ses voisins et l'Europe.

(AFP, France 24)

RWANDA / La première centrale électrique au méthane inaugurée sur le lac Kivu

Le Rwanda a officiellement inauguré lundi, la centrale Kivu Watt de l'entreprise américaine ContourGlobal, qui a commencé à produire 26 MW d'électricité à partir du méthane contenu dans le lac Kivu, à la frontière entre le Rwanda et la République Démocratique du Congo. Le lac Kivu est le seul au monde dont la concentration en gaz est suffisamment importante pour être exploitée commercialement.

Le projet Kivu Watt repose sur une centrale électrique située sur les rives du lac Kivu à Kibuye, petite ville de l'ouest du Rwanda et sur une plateforme qui flotte sur le lac à 13 km de la rive. Cette plateforme pompe à plus de 300 mètres de profondeur de l'eau à forte concentration en gaz méthane et en dioxyde de carbone. Le méthane est ensuite isolé puis acheminé vers la centrale qui le transforme alors

en électricité.

L'installation qui produit depuis fin décembre 26 mégawatts a été inaugurée ce lundi, en présence du président rwandais Paul Kagame.

Sept ans d'efforts ont été nécessaires à ce projet. Et 200 millions de dollars issus de capitaux privés, mais aussi de prêts d'institutions internationales d'aide publique au développement, dont la Banque Africaine de Développement (BAD). ContourGlobal prévoit désormais de construire au moins deux autres plateformes afin d'augmenter la capacité de l'installation à environ 100 MW.

Outre la manne économique, le pompage du méthane permettra aussi sur le long terme, de faire baisser la concentration en gaz du lac et ainsi d'éviter, selon les spécialistes, une potentielle brusque remontée à la surface d'une grande quantité de CO2 et de méthane. Une catastrophe qui pourrait mettre en péril la vie de quelque deux millions de riverains du lac Kivu.

(RFI)

Consensus entre le Sénégal et la Gambie pour la levée du blocus frontalier

Le Sénégal s'est engagé à travailler avec ses transporteurs, pour la levée dans les plus brefs délais du blocus depuis trois mois de la route transgambienne alors que la Gambie a reporté la hausse du tarif de la traversée de son territoire par les automobilistes sénégalais. Ces décisions ont été annoncées lundi, à l'issue de plus de dix heures de négociations à Dakar entre délégations des

deux pays, conduites par les ministres des Affaires étrangères de Gambie et du Sénégal, respectivement Mme Neneh Macdouall Gaye et M. Mankeur Ndiaye.

Le blocus de la transgambienne est intervenu à la suite de la décision des autorités gambiennes de faire passer de 4.000 francs à 400.000 francs CFA, le tarif de la traversée du fleuve Gambie pour les camions.

Suite à la décision gambienne, les transporteurs sénégalais ont bloqué la frontière entre les deux pays, en particulier la transgambienne.

Le blocus oblige les véhicules se rendant ou venant de la Casamance, sud du Sénégal, de faire un long détour pour contourner la Gambie, alors que les véhicules gambiens ne peuvent pas traverser la frontière sénégalaise. Le procès-verbal des négocia-

tions indique que sur les 11 points discutés par les deux parties, trois n'ont pas été examinés en profondeur à cause de l'absence des experts gambiens. Il s'agit de la construction du pont sur le fleuve Gambie, de la pêche maritime et fluviale, et de la gestion des frontières terrestres.

Une réunion est prévue en juillet prochain sur des questions techniques concernant la construction du pont sur le fleuve

Gambie. Cet ouvrage a déjà obtenu un financement, mais sa réalisation est retardée, depuis 18 mois, par la Gambie.

La ministre gambienne des Affaires étrangères Neneh Macdouall Gaye a salué l'ambiance des discussions entre les deux parties et plaidé pour que les accords soient mis en œuvre le plus tôt possible.

(Xinhua)

CELEBRATION OF TOGO NATIONAL DAY

UN Secretary-General congratulates Head of State

The President of Republic, Faure Essozimna Gnassingbé received several new congratulatory messages from the leaders of sister countries and international organizations on the occasion of the country, Togo, Independence Day commemoration last April 27. These leaders include Presidents Jacob Zuma of South Africa, Beji Caid Essebsi of Tunisia, Hassan Rohani of Iran and the UN Secretary-General, Mr. Ban Ki-moon. The latter congratulated Togo people and the Government on the country's independence anniversary celebration.

He grasped the opportunity to remind nations of their commitments regarding the ambitious plans adopted recently at the UN general assembly. These commitments comprised peace building in the world, the planet safety keeping and development. He advised

countries to keep their promises taken before the international community, especially objectives for sustainable development and the Paris Agreement on climate changes. He declared that the contribution of Togo is needed to reach these common goals. Mr. Ban Ki-moon expects that Togo Government intensifies its cooperation relations with the United Nations Organization.

**Godwin Kotè
AGUETON**

COOPERATION BETWEEN FRANCE AND TOGO

French Secretary of State received by Head of State

The President of Republic, Faure Essozimna Gnassingbé, conferred with the French Junior Minister in charge of Relations with the Parliament, Mr. Jean-Marie Le Guen. Besides, the French delegation had working session with the Togolese Members of Parliament. They were also honored with a dinner by the Head of Government.

At the end of the audience, he said that his talk with President Faure Gnassingbé enabled them to review the bonds of cooperation between Togo and his country. Ac-

ording to Mr. Le Guen, relations between Togo and France are as good as ever thanks to the will of both peoples to overcome all the major challenges like climate change, security, youth's employment and energy problems undermining Togo and the whole sub-Region. He added that Togo is gradually making encouraging progress in stability for development and France is fully available to strengthen cooperation with the country.

The working session took place at the Congress Hall of Lomé under the leadership of

the Togolese Speaker of Parliament, Mr. Dama Dramani. The meeting was devoted to various issues relating to parliamentary cooperation. The French Secretary of State viewed the meeting as a token of the excellent cooperation bonds between Togo and France on the one hand and between the Togolese and French Parliaments on the other hand. They also reviewed the organization and running principles of the two Parliaments to see their similarities. Thereon, they found out that the political life and

agenda of each country is different. They made commitment to strengthen the bonds between the two National Assemblies likewise the existing administrative and political relationships.

The dinner was given by the Prime Minister, Mr. Komi Selom Klassou, to honor Mr. Jean-Marie Le Guen at Sarakawa Hotel. The House-Speaker, Diplomats, Government Officials, the Representatives of various institutions, MPs and other guests were present.

Clotilde KPARESSI

INCREASING FIGHT AGAINST BOKO HARAM

President Faure Gnassingbé attended Regional Summit in Abuja

The Head of State, Faure Essozimna Gnassingbé attended the 2nd Regional Summit on Security in Abuja, Nigeria last Saturday. Many West and Central African Heads of State, along with the French President, François Hollande were in attendance at

this high-level meeting aimed at joining forces for the sake of peace and regional development. Therefore, the fight against the Islamic sect known as Boko Haram, humanitarian measures in favor of the victims and the Lake Chad Basin development plan were the

main issues on the agenda. On the occasion, the attendees assessed the implementation of the decisions taken since the first Summit held on 17th May 2014 in Paris, France. They also thought of the future actions to carry out for the development of the entire Region.

In his address, the host President, Muhammadu Buhari hailed the results achieved through the different military operations that gave a hard blow to Boko Haram. According to him, the sect is losing ground and its offensive capacity is being more and more reduced. However, he deplored, its rebels are making kamikaze attacks on the civil populations. That's the reason why President François Hollande qualifies Boko Haram as the deadliest terrorist group in the world. Hence, the

French Leader called for an intensive joint fight against Boko Haram today weakened but not wiped out. He particularly appealed to the countries of the Region to marshal forces and set up a mechanism for the development of the Lake Chad Basin. Another key issue raised is the humanitarian crisis generated by Boko Haram which has claimed since 2009 over 2,000 lives, took away upwards of 2.6 million people, including women and children, and caused over 4 million persons to suffer food insecurity. Thus, President Paul Biya of Cameroon, Idriss Deby Itno of Chad, Ali Bongo of Gabon and Buhari of Nigeria stressed on the necessity to quell the humanitarian crisis as quickly as possible to avoid tragedy.

Several partners, namely the United Nations

Organization (UNO), the European Union (EU), the United Kingdom (UK) and China reaffirmed their commitment to the fight against Boko Haram. They commended the effort of Nigeria and France in the struggle. The Heads of State and the partners highlighted the necessity to strengthen maritime security and reaffirmed their support to Togo in the organization of the next Summit on Maritime Security in Lomé.

It should be noted that on his arrival and at his departure from Abuja, President Faure Gnassingbé was welcomed and seen off by the Nigerian authorities. He was given military honors and received the support of the Togolese colony in Nigeria.

**Célestine Tanty
AGBONON**

ANNONCE LEGALE

Etude de Maître Ekoué D. DOSSEH-ADJANON
Notaire à Lomé 03 Rue Khra, Place Anani SANTOS
B. P. : 1990 Tél. : 22 218100 / 22 22 53 86 Fax : 22 22 11 99

PRIORITY WOLDWIDE SERVICES TOGO
« P.W.S - TOGO »

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 F CFA
Siège social Lomé-Togo, 1907 AVENUE DE LA PAIX
TEI. : 90 71 74 46

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte reçu par Maître DOSSEH-ADJANON, Notaire, à LOME le 25 Avril 2016, il a été créé une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dont les caractéristiques suivent :

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, directement ou indirectement partout ailleurs et spécialement au TOGO :

Le transport de personnes et de marchandises, le transport international, le fret aérien et maritime, Logistique, Dédouanement, Agence de voyage et tourisme, Assurance-Voyage, Accueil et hébergement, services d'hôtes, Commerce général, Négoce international, représentation commerciale, Conseil en communication et marketing, diverses prestations de services, Entreposage et manutention, la participation à toutes entreprises ou sociétés ayant une ou plusieurs activités pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports de fusions, d'alliances ou de sociétés en participation, ou de groupements d'intérêts économiques ; Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

DENOMINATION SOCIALE : « PRIORITY WOLDWIDE SERVICES TOGO » en abrégée « P.W.S - TOGO ».

SIÈGE SOCIAL : LOME-TOGO, 1907 AVENUE DE LA PAIX, TEI. : 90 71 74 46

DURÉE : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

CAPITAL SOCIAL ET APPORTS : UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA entièrement souscrites et libérées intégralement aux termes d'un acte de déclaration de souscription reçu le 25 Avril 2016.

GERANCE : Monsieur Agbelengo K. AGBOGLO, Guide touristique, demeurant à Lomé, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

REPARTITION DES BENEFICES : Après approbation des comptes et constatation de l'existence de sommes distribuables, l'associé unique ou l'assemblée détermine la part de celle-ci attribuée sous forme de dividendes, ce dernier est toutefois prélevé par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. S'il y a lieu, l'associé unique ou l'assemblée affecte la part non distribuée du bénéfice distribuable de l'exercice dans les proportions qu'il ou elle détermine, soit à un ou plusieurs fonds de réserves, généraux ou spéciaux, qui restent à sa disposition, soit au compte « report à nouveau ». Les pertes, s'il en existe sont portées au compte « report à nouveau » ou compensées directement avec les réserves existantes.

DEPÔT AU GREFFE : Le dépôt prescrit par la loi a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Lomé et la société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro TG-LOM 2016 B 676

Pour Insertion
Maître D. DOSSEH, Notaire

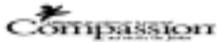
AVIS DE VENTE

Une coopérative agricole dispose d'une quantité importante de SOJA à vendre. Prière appeler pour les modalités de livraison.

Contacts :
93 43 43 33
98 61 01 61

Chambres salons
carrelés
WC douche intégrés
+ garage
Pour ceux recherchant calme et discrétion

**Contacts : 90 15 78 69 /
90 30 61 05 / 91 21 97 14**



APPEL D'OFFRES POUR FOURNITURE DU VACCIN « MENCEVAC ACW 135 B/10 » A COMPASSION INTERNATIONAL TOGO

COMPASSION INTERNATIONAL-TOGO est une organisation chrétienne non gouvernementale dont le rôle est de plaider la cause des enfants nécessiteux, de défendre leurs droits. Elle a son **siège social en face de l'OCDI, Rue Santa Emmanuella, quartier Hédzranawoé Assiyéyé, 05 B.P. : 387 Lomé-Togo**
Tél. : (00228) 90 17 76 20 / 99 90 05 05 / (00228) 22 26 06 16 Fax : (+228) 22 26 06 15 E-mail : Citogo@tg.ci.org

Dans le cadre de ses activités de prévention des maladies épidémiques en l'occurrence la méningite en faveur des enfants bénéficiaires dans ses églises partenaires, elle recherche une société de fourniture d'intrants médicaux notamment le vaccin anti-méningocoque « **Mencevax ACW 135** ».

Les caractéristiques et la quantité des intrants à fournir sont présentées dans le tableau ci-dessus :

DESIGNATION	QUANTITE
Mencevax ACW 135 flacon de 10 doses	231 / B10

Toute entreprise désireuse de soumissionner au présent appel d'offres doit présenter un dossier comprenant les pièces et éléments suivants :

- Carte d'Opérateur Economique en cours de validité ;
 - Attestation d'enregistrement au Registre du Commerce ;
 - Quitus fiscal en cours de validité ;
 - Une offre financière renseignant sur les garanties offertes sur la qualité des vaccins, les délais de livraison, les modalités de paiement, la validité de l'offre.
- Les soumissionnaires sont priés de faire parvenir leur offre au plus tard le **mercredi 1^{er} juin 2016 à 12 heures** à l'adresse ci-dessus sous pli fermé portant la mention :

« **CITG - OFFRE VACCINS** »

Pour toute autre information complémentaire prière prendre attache avec :

ADJEI Guy ⇨ 98 67 98 17 E-mail : GAdjei@tg.ci.org

Mme AMOUDJI Akoua ⇨ 99 90 02 05 E-mail : AAmoudji@tg.ci.org

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CABINET

COMMUNIQUE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE

Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine informe la Communauté africaine résidant à Lomé de la célébration de la « **première édition de la semaine de l'intégration africaine** ».

Trois (03) jours d'activités sont prévus à cet effet suivant le calendrier ci-dessous :

- 21 mai 2016 : marche de l'intégration africaine dédiée à la femme africaine
- 24 mai 2016 : conférences-débats à l'Agora Senghor de Lomé
- 25 mai 2016: journée culturelle et artistique au Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine

Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine invite toute la population à y participer.

Tél. : 90 30 84 10/ 22 21 36 01/ 22 20 06 98

Prof. Robert DUSSEY

OFFRE D'EMPLOI

Une société de la place recherche de toute urgence :
Un Responsable Informatique et un Technicien Manager

• Responsable Informatique

Profil :

- Gestion base de données ;
- Maintenance informatique ;
- Pilotage des applications mobiles ;
- Bac + 2 minimum ;
- 3 ans d'expérience au minimum ;
- Être jeune et dynamique, polyvalent.

• Technicien Manager

Profil :

- Force organisationnelle ;
- Force de proposition et être réactif ;
- Gestion de l'information
- Bac + 2 minimum
- Expérience minimum de 3 ans.

Dossier de candidature

- . 1 CV bien détaillé ;
- . 2 Photos d'identité ;
- . Lettre de motivation ;
- . Copie des attestations et diplômes obtenus.

Le dossier de candidature est à déposer à **Bè-Klikamé, derrière la station Shell de Klikamé**, immeuble jaune à étage au plus tard le **vendredi 27 mai 2016 à 17 h 00**.

Pour plus d'informations, contactez le **22 25 62 47 / 90 49 90 91**

AVIS DE RELANCE

Avis d'Appel d'Offres n° 01 MUHCV/CCL

Pour les travaux de réhabilitation du bâtiment abritant les bureaux du CCL dans **Togo - Presse n° 9770 du 15 avril 2016**.

Suite à la publication de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé, la Personne Responsable des Marchés Publics dudit ministère informe les candidats intéressés que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le vendredi 13 mai 2016 est reportée au **jeudi 02 juin 2016 à 09 heures**.

Adresse du dépôt : **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ou au point focal dudit ministère, Avenue Nicolas Grunitzky 3^e étage ex-immeuble de la Direction Générale de Togo Télécom Nyékonakpoè B.P. : 1482 Lomé**

Tél. : 22 22 44 86 / 22 22 57 78 / 90 82 80 82 / 91 94 39 81.

**La Personne Responsable
des Marchés Publics
Dodzi ANKOU**

Be ava nu na se ɗe Boko Haram dzi ta

Tato la kpo gome le nutome takpekpe aɗe me le Abuja

Dukplɔla Faure Essozimna Gnassingbé no Tatowo fe takpekpe evelia ku ɗe nutoame fe dedienɔɔ ɲu le Abuja. Yetoɗofe kple titina Afrika Tatowo kpakple France dukplɔla François Hollande wono takpekpea me, alebe woale ɲku ɗe agbagba siwo wodze xoxo la fe kelili, ɲtifafa kple nutoame fe ɲɔɗɔdede ɲu. Avahoho ɗe Boko Haram ɲu, belele na afɔkudzelawo kple ɗoɗowɔwo ku ɗe Tchad fe tagba nutoa me ɲu woenye tanya vovovo siwo ɲu wofo nu ku ɗo.

Tato siwo fofu ɗe Abuja tso Niger, Cameroun, Nigeria, Tchad kple Benin. Bubuwo woenye dukplɔla Faure Essozimna Gnassingbé tso Togo, François Hollande tso France woda ɗoɗo siwo do tso takpekpe gbato si va eme le ɣleti dame 17 lia dzi le fe 2014 lia me le France kpo, eye woɗo nutoa me kata fe ɲɔɗɔdede monuwo anyi. Tatowo kpo ɲɗzedzenyuie le agbagba siwo wodze xoxo la ɲu, Nigeria fe Tato Muhammadu Buari kpo dzidzo le alesi Boko Haram towo si le asrafowo nu la ta. Ava si wo, wova be ɗe Tchad fe tagba lɔfo. Eye wova bena ɗe amewo dome ado hlɔ, si na be ame geɗewo kuna alo dzea afoku vevie. Le susu siata la France dukplɔla François Hollande gblɔ tso Boko Haram towo ɲu be wonye amewulawo wu le xexea me godoo. Eyi edzi bia be ava la nu naga

se ɗe dzi wu tsã, alebe wotsrɔ wo ɗa kenkenj woavo.

Ewu enu bia tso nutoame dukowo kata gbɔ be woawo ɗeka, afofu awo ɗoɗo ku ɗe Tchad fe tagba la fe ɲɔɗɔdede ɲu.

Nu vevie bubu si ɲu woga fo nu ku ɗo enye amesiwo ɲu Boko Haram towo

siwo wotsɔ le ame wumie. Dukplɔlawo Paul Biya tso Cameroun, Idriss Deby Itno tso Tchad, Ali Bongo tso Gabon, kple Mahamadou Issoufou tso Niger, wokata kpo be ehiã be woawu houliuli si Boko Haram towo dadj la dzi. Elabena wonɔte ɗe aheadada dzi tso fle amewo fe dzitsinya hena nuvɔɗɔwɔwo

nuwolawo va ɗo Mali, Burkina Faso kple Côte d'Ivoire dukowo me. Eyata anyo be nutoa me kata nadze ava ɗi ɗe wo ɲuti.

Vevieto le dewo dzi. Kpekpedeɲunawo tso duta abe, «ONU» «EU». ɲlesi Blotsi kple Chine woda asi ɗe susu sia dzi, eye wole gbesɔɔ akpe ɗe nutoa me towo ɲu.

Tatowo kple dziɗuɗu ɲɔɔɔlawo kple duta habɔɔ tefenɔlawo kafu dukplɔla Mahamadu Buhari kple France fe ɗetsɔleme si na be woɗu Boko Haram dzi blibo. Wobia be woafofu ame 8500 ɗe «UA» fe kpɔkplɔ te be woatsrɔ Boko Haram kaba eye woawɔ Chibok fe sukukoko dela siwo Boko Haram ɗe aboyoe. Tatowo do ɲuse Togo le dzadzraɗo si wɔm wole ku ɗe dedienɔɔ le fugome fe takpekpe ɲu.

Miãɗo ɲku edzi na mi be, le efe vava kple totrɔ dzo le Abuja la, Nigeria fe agbonugbawo kple Togovi siwo le Nigeria do dzaa kple xedenyuie na dukplɔla Faure Essozimna Gnassingbé.

Wɔlanyo Kɔmla ATSU Afelete Kwami AMOUZOU



Dukplɔla vovovo siwo dome miãkpo François Hollande (etɔlia tso mia me) kple Faure Gnassingbé (evelia tso ɗusi me) le takpekpea woyi

de abii. Tso fe 2009 lia me la wowu ame akpe blaewe, wona be ame milion 2 kple akpe alafa ade ; ɗeviwo kple nyɔnuwo zu sisilawo, eye wɔsese na ame miliɔn ene be woakpo nu aɗu.

Wogade dzesi hã be, Boko Haram towo ma etu na nyɔnuwo kple ɗeviwo,

ta. Eyata ehiã be woawɔ aheadada ɗa le nutoa me to ɲɔɗɔdede ɗowo dede tome dzi.

Sénégal dukplɔla Macky Sall, le ɣetoɗofe Afrika dukowo fe Gadimɔnu Sitsaha «CEDEAO» fe Tatowo fe ɲku me na wonya be Boko Haram fe hlɔ-

ÐE-ƐJADƐ

Eyaa etelemwaa «Boko Haram» lubinaw

Togo Ŋuudu wobi pi-kedeyzay Abuja mazay wiye ne emu ɗoɗo Fransi tiyiyu nɔɔyɔ

Afrika heku taa ajeya ne wisi ɗiɗuyɛ hoɔlɔ taa ŋuna Ŋundinaa kpeyli Abuja tetu taa Nigeria ejadɛ taa ɗeɗe kpitaw taa mazay wiye ne pala lumayza. Afrika taa eyaa etelemwaa ne teyɔkiyaa mba

Pili tam nabule ŋumbu kele Afrika wisi ɗiɗuyɛ hoɔlɔ taa ajeya ne heku taa ŋuna Ŋundinaa kpeyluu ne palaki lumayza teyɔkiyaa «Boko Haram» lubinaw numɔ taa yɔ. Luɲgamuu sɔsɔ ɲgu payay se Lac Tchad yɔ

Ezuma kedeyzay ɲga ka-lumayza we kɲeyɔu siɲɲ yɔ, pu-numɔ taa Fransi Ŋuudu François Hollande kɔm ke-ɗeɗe Abuja.

Piha kibaylaa pane waɗe ne paɲini numɔɲ weyi pakpayna ne palubini eyaa etelemwaa «Boko Haram» yɔ. Pɔpɔzɔu se peɗizi eyaa pane kedɛɲga yɔɔ. Mbu puyɔɔ yɔ, pilaki pinzi cabi kele eyaa pane pewɛu ne pɔɔɔ kedɛɲga kpeekpe yɔɔ ajeya naaye taa ne pakuu eyaa yem yem ne pɔyɔkɔu wɔndu ne kuduyiɲ yɔ. Eyaa pane padidɔ, ele mbu peweekɲ yɔ puɗɔ siɲɲ. Mbu yebina ne pɔpɔzɔu kibaylaa edaasu tom tɔne ne azay mba powokini esɔndaa.

Ajeya Ŋundinaa pane pɔyɔɔɗi ɗoɗo ezuma paɗu nesi ajeya wena teyɔkiyaa su a-taa yɔ. Tɔsɔu huuu ne esɔndaa wobu numɔ taa le, kibaylaa yɔɗi kedeyzay taa peɗe se pɔpɔzɔu paɗu ɗoɗo nesi ajeya wena awe luɲgamuu ɲgu payay se «Lac Tchad» yɔ, ku-cɔlɔ. Pɲkeni hoɔlɔ ɲgu ki-taa tetu we ŋun siɲɲ yɔ ne ezuma puwee

se pala tuma peɗe ne sisini samay yɔ, puɗɔɲ mbu.

Ðe-ɛjadɛ Ŋuudu talu taa ne ekpem taa Nigeria ejadɛ taa yɔ, peɗe samay mu-t camiyɛ ne kaɗu-t hidɛ.

Mazay kudɔmay ɲga Togo Ŋuudu wobi Abuja tetu taa ajeya Ŋundinaa kedeyzay ɗeɗe yɔ, emu ɗoɗo kibaylu nɔɔyɔ Loma. Kibaylu enu payay se ɗajaa Jean-Marie Le Guen. Enu kenini Fransi ejadɛ taa kewiyay takayay taa mayu ne enu cɔɲnini peɗe paytu liziyaa tuma labu ne ajeya leena taa ŋuna heku taa tabalyɛ yɔɔ.

Kibaylu ene ne Togo Ŋuudu yɔɗɗaa pite ne elu le, ekedi aseɲɗe tom mayaa ndu tu-yɔɔ ekɔm Togo taa yɔ. Etom se Togo ne Fransi ajeya heku taa taabalyɛ ceɲɲɔsɔ tom pɔyɔɗɗaa. Puwee se Fransi eɗu Togo nesi kedɛɲga yɔɔ ŋun yɔɔ kanduu, ɗiyɗiy cayu, evebiya ne pelaa tuma muu ne hohou lubu numɔɲ taa. Pɲsiɲni Togo ɗeke ele Afrika kpeekpe taa ajeya wena awenti pi-kedɛɗay taa ɗoɗo yɔ.

Essosolam GNONEGUE



Ajeya Ŋundinaa kedeyzay ɗitendɛ taa kɔyɔ

payay se «islamiste Boko Haram» yɔ, pa-lubinaw kedeyzay kibaylaa pane palaba. Togo Ŋuudu Faure Essoziman Gnassingbé ne Fransi ŋunu, ɗajaa François Hollande kewe kedeyzay kane ke-ɗeɗe.

ki-hade kin ajeya : Niger, Cameroun, Nigeria ne Tchad Ŋundinaa kewe kedeyzay ɲga ka-taa. Afrika wisi ɗiɗuyɛ hoɔlɔ taa le, Togo ne Bénin Ŋundinaa wobina ne pitasini Afrika heku taa ajeya naaye cabi.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE : DIRECTEUR PEDAGOGIQUE DU CAMPC

Le Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC) recherche pour le poste de Directeur Pédagogique des candidats des Etats Membres suivants :

BENIN, BURKINA FASO, COTE D'IVOIRE, GABON, NIGER, TOGO

1. MISSION DU DIRECTEUR PEDAGOGIQUE

Sous l'autorité du Directeur Général, il a pour mission d'assurer la gouvernance des activités pédagogiques, de formation et de conseil de l'Institution.

2. PROFIL DU CANDIDAT

Le candidat, ressortissant d'un des Etats Membres, devra :

- Etre âgé de 35 au moins
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire ou de Grande Ecole, (BAC+5 / Doctorat), en ingénierie pédagogique et de la formation, andragogie, psychopédagogie. Une formation complémentaire en Management, Ressources Humaines, Communication serait un atout appréciable ,
- Bénéficier d'une expérience professionnelle avérée d'au moins 10 ans à un poste d'encadrement dont 5 moins à un poste de Direction dans les domaines de la conception, la gestion, l'animation et l'évaluation de programmes de formation des adultes ;
- Disposer des capacités rédactionnelles avérées et de

compétences confirmées à planifier, réaliser et contrôler les activités pédagogiques d'un grand centre de formation ;

- Avoir de solides aptitudes dans la conduite des hommes et la gestion de la performance, un sens poussé des relations publiques et du marketing institutionnel ;
- Avoir une bonne pratique de l'outil informatique et des NTIC ;
- Le dynamisme, la rigueur, le sens des relations humaines, et l'expérience du travail en environnement multiculturel, constituent des réels atouts pour ce poste.

LIEU ET DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprenant le CV, la lettre de motivation et les copies certifiées conformes des diplômes, devra être transmis par email au **plus tard le 20 mai 2016** à l'adresse suivante : info@drhconseils.com.

Tél : (+225) 20 22 32 36/03/72

Les candidats sélectionnés devront produire un dossier physique complet à déposer durant les épreuves de sélection à DRH-Conseils, imm Borg, rue Carde Plateau ABIDJAN (RCI).

N.B. : Les éléments constitutifs des dossiers, de classification catégorielle et de rémunération sont disponibles sur le site www.campc.net

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Section I. Avis d'Appel d'Offres Ouvert (A.A.O.O)

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

PROJET DE MODERNISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
en PARTENARIAT avec le SECTEUR PRIVE (PMFP-PSP)

N° 01/2016/METFP/SG/PRMP/PMFP-PSP/USCP

Lomé, le 13 / 05 2016

Objet : AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Réf. : Projet de Modernisation de la Formation Professionnelle au Togo en Partenariat avec le Secteur Privé (PMFP-PSP)

1. Le Ministère chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a obtenu des fonds sur le budget national de l'Etat, Gestion 2016 afin de financer la contrepartie de l'Etat au coût du Projet de Modernisation de la Formation Professionnelle en Partenariat avec le Secteur Privé (PMFP-PSP), et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Marché relatif à **la fourniture de matériels, consommables et matières d'œuvres aux Centres Régionaux de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (Maritime et Kara) ainsi qu'au Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP) Sokodé.**

2. Le Ministère chargé de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle, agissant pour le compte du Projet de Modernisation de la Formation Professionnelle en Partenariat avec le Secteur Privé (PMFP-PSP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des matériels, consommables et matières d'œuvres. Le marché est constitué en un lot unique et sans variante.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application,

et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet de Modernisation de la Formation Professionnelle en Partenariat avec le Secteur Privé (PMFP-PSP), 09 B.P. : 9060 Lomé, sis au Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) non loin de la société SOTO-TOLES, Tél. : (+228) 23 35 33 42 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée tous les jours ouvrables de **08 heures à 12 heures le matin et l'après-midi de 15 heures à 17 heures.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- les conditions légales de l'entreprise ,
- les conditions financières de l'entreprise et
- la capacité technique et l'expérience de l'entreprise (Voir les DPAO pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA** à l'adresse sus indiquée. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère Chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle à l'adresse suivante : « *immeuble des 4 ministères* », quartier administratif, 01 BP 95 Lomé-Togo, Tél. : (+228) 22 21 54 97 ; au plus tard le **16 juin 2016 à 9 heures précises.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant d'**un million (1.000.000) francs CFA.**

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16 juin 2016 à 09 heures 30** dans la salle de réunion de la Direction des Affaires Communes du Ministère Chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle sise au 6, Avenue Duisburg, B.P. : 12421 Tél. : (+228) 22 21 74 97, Fax : 22 21 70 49.

Gnamine Mguéta S. AGAREM

La Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère Chargé de
l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

AVIS DE DECES

Togbui Mihayé Koffi Agboblé 1^{er}, chef du village de Vogan -Adouho
M. Agboblé Dougno Komi Christophe, employé de Banque à la retraite, ses frères et sœurs
M. Assiobo Agossou Nestor, chef de la famille Assiobo et directeur de Société à Lomé, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants
Veuve Agboblé Sylvie, née Dewachter, gestionnaire des traités à la CICARE - Lomé, ses frères, sœurs et leurs enfants
Le personnel de la société KEKAR - AMASE, Lomé
Les familles parentes, alliées et amies,
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté fils, époux, papa :



AGBOBLÉ Mawuko Félix
Expert-comptable diplômé (CPA, MPA)
Directeur général du cabinet d'expertise comptable KEKAR-AMASE
Président de l'ordre national des experts comptables et comptables agréés de Togo (ONECCA - Togo)
Premier vice-président national de la communauté internationale des hommes d'affaires du plein évangile
Survenu le mercredi 20 avril 2016 à Lomé dans sa 54^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Judi 19 mai 2016
18 h 00 - 20 h 00 : Célébration du Seigneur en l'honneur de Félix Mawuko par la communauté internationale des hommes d'affaires du plein évangile au domicile du défunt.
Vendredi 20 mai 2016
18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt; corps présent.
Samedi 21 mai 2016
09 h 00 : Levée du corps et culte d'enterrement au domicile du défunt suivis de l'inhumation au cimetière de Bè - Kpota
Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement au domicile du défunt.
Maison mortuaire : Maison Agboblé sise au quartier Hédzranawoé, route de la foire Togo 2000 en venant de la Fédération Togolaise de Football (FTF). 3^e rue à droite après le carrefour Assivimé.

AVIS DE DECES

La famille Dosuh-Reinhold
La famille Kpoglo
M. Dosuh Reinhold Charles, chef de famille Dosuh-Reinhold
Veuve Dossou Olivia, née Semadegbé Quashie
Les enfants du défunt : Nathalie, Kodjo, Kafui, Elom, Essé et Rodrigue Dossou
Les familles parentes alliées
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fils, époux et père :



DOSSOU Kuessi Toussaint
Ex-employé de bureau à la régie municipale des marchés de Lomé et à l'état civil central de Lomé
Survenu le dimanche 08 mai 2016 dans sa 73^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Judi 19 mai 2016
18 h 30 : Messe-veillée en l'église Saint Antoine de Padoue de Hanoukpoé (Franciscain)
Exposition du corps dans la grande salle de l'église
Vendredi 20 mai 2016
08 h 30 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement en la même église. Inhumation au cimetière de Bè-Kpota
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement.
Maison mortuaire : 206 Rue, Khraa, en allant vers le centre de santé de Lomé, en face du Foyer Pie XII

AVIS DE DECES

Togbui Louis Mawuko Adela Akllassou VI, chef du canton de Bè
Sa Majesté, Dah Todjèdo Bo Fifawa, chef de la collectivité Azanmado Houénou Quenum et son conseil
Togbui Agboli Dadzi-Adjallé, chef supérieur de la ville de Lomé, chef du canton d'Amoutivé
La famille Aouga de Tsévié
M. Quenum Ayaovi Faustin, inspecteur de la Jeunesse et Sport à la retraite, ses frères, sœurs, leurs épouses, époux, enfants et petits-enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère regrettée :



AWUGA Améyo Anyonam Lucie Epouse QUENUM
Survenu à son domicile à Lomé le 3 mai 2016 à l'âge de 80 ans

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 20 mai 2016
18 h.30 - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte (corps présent)
Samedi 21 mai 2016
07 h.30 : Levée du corps
08 h.00 : Messe d'enterrement et de requiem en l'église Maria Auxiliadora de Gbényédji suivie de l'inhumation à Agovudu dans l'intimité familiale
Maison mortuaire : Maison Quenum Bè Avéto

AVIS DE DECES

Le préfet de Tandjouaré
La famille Bampok à Nandodani, préfecture de Tandjouaré et à Nice
M. Salami Nadjim, directeur de Galaxy Voyages
M. Salami Ismaël à Bordeaux
La famille Douti Laré à Tandjouaré, Sokodé et Dapaong
Les familles parentes, alliées et amies

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur chère et regrettée :



BAMPOK Mery Damingou Akouavi
Employée de la Banque UTB à la retraite
Survenu le 4 mai 2016 à l'âge de 61 ans

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou d'unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Judi 19 mai 2016
18 h 30-20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte (corps présent).

Vendredi 20 mai 2016
07 h 00 : Levée du corps.
08 h 00 : Messe en l'église catholique en la paroisse Jésus Bon Pasteur à Agôé-Assiviyé.

09 h 30 : Enterrement au cimetière d'Agôé-Sogbossito à côté du Camp FIR sur la route de Mission Tové.

Maison mortuaire : domicile de la défunte à Anyomé derrière le Bar Vallée Encantado (Mapa Vallée), 2^e von qui fait face au Complexe Scolaire «La Vaillance» quartier Anyomé.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Gè Fiogan Sedegbe Folly-Bebe XV, roi traditionnel du peuple Gè à Glijdi
Togbé Damien Ezin Eodorh, chef traditionnel Vo-Pédakondji
Maman Beatrice Aboda IV, chef traditionnel d'Afidégnigan (préfecture de Vo)
M. Bernard Kinholé Eodorh, chef de la famille Eodorh, ses frères, sœurs, époux, épouses et leurs enfants
M. Kokouvi Gagnon, chef de la famille Gagnon, ses frères, sœurs, époux, épouses et enfants

Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté fils et frère :



Emmanuel Kanhonou EODORH
Pieusement endormi dans le Seigneur à la clinique Biasa le dimanche 1^{er} mai 2016 dans sa 74^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 20 mai 2016
18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt
Samedi 21 mai 2016
08 h 00 : Levée du corps
08 h 30 : Messe d'enterrement en l'église Sainte Marie-Reine du Monde de Bè, suivie de l'inhumation au cimetière catholique de Glijdi (préfecture des Lacs)
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement
Dimanche 22 mai 2016
10 h 00 : Messe d'action de grâces en la même église
Maison mortuaire : Maison Eodorh, à Ablogamé Agbo Yibo (portail noir)

AVIS DE DECES

Ekoué Agbo Ayi, chef du village de Séko
Togbui Aho Kake, chef du quartier de Nyékonakpoé
Les familles Sénouvo et Amoussou-Krakpa du Togo et du Bénin
M. Sénouvo Honoré, ses frères, sœurs et leurs enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée fille, sœur :



SENOUVO Agnès A. Améyo
Revendeuse à Lomé
Survenu le 11 mai 2016 au CHU Sylvanus Olympio à l'âge de 32 ans.

PROGRAMME

Judi 19 mai 2016
18 h 30 : Messe-veillée en l'église Immaculée Conception de Nyékonakpoé.

Vendredi 20 mai 2016
07 h 00 : Exposition du corps à la morgue
08 h 00 : Levée du corps
08 h 30 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota.

N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement.

AVIS DE DECES

Le chef de canton de Yadé
Les familles Karbou, Kinefe, Tchalla, Paka et Télou de Yadé Kayadé, Amoulamdé et Sodé d'Atchangbadé et Lomé

Le doyen de la famille Karbou à Yadé Kayadé ; Mme Adjaté Jeanne née Kinefe à Yadé Madame Tatcho Egom, née Kinefe et ses enfants à Yadé
Les enfants de la défunte : Karbou Afoua Pinoubé, épouse Koble Komi Agri ; Karbou Télou Karbou Sama ; Karbou Tchaa et Karbou Amah

Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée épouse, fille, sœur, nièce et mère :



KINEFE Naka Sophie
veuve KARBOU Tagnagué Ménagère à Yadé Kayadé, préfecture de la Kozah
Survenu le mercredi 11 mai 2016 dans sa 85^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

A Yadé Kayadé
Vendredi 20 mai 2016
18 h - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire
Samedi 21 mai 2016
05 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHR de Kara Tomdé
06 h - 08 h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire;
09 h 00 : Messe d'enterrement en la paroisse Sacré-Cœur de Yadé, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière familial à Yadé Kayadé.
Dimanche 22 mai 2016
06 h 30 : Messe d'action de grâces en la paroisse Sacré Cœur de Yadé.
Maison mortuaire : Maison Karbou à Yadé Kayadé.

AVIS DE DECES

Le chef du village de Gamé Lili, Togbui Agbigbi III
La communauté catholique d'Affao Avénou
La famille Mawussi du Togo et USA
La veuve Ballo Affi, épouse Mawussi, ses frères et sœurs à Lomé et Agou
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



MAWUSSI Yao Philippe
Mécanicien à la retraite dans sa 75^e année à Lomé.

PROGRAMME

Vendredi 20 mai 2016
18 h 30 : Veillée funèbre en la paroisse Paul d'Avénou, les salutations d'usage seront reçues sur place et exposition du corps après la veillée au domicile du défunt Mawussi Yao Philippe sise à Djidjolé à côté du CEG

Samedi le 21 mai 2016
07 H 30 : Messe d'enterrement en la même église, suivie de l'enterrement dans son village natal Game Lili (canton Agbélové préfecture de Zio).

Dimanche 22 mai 2016
Messe d'action de grâces à Gamé Lili

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Pagouda
Les familles : Yabo, Ayatetou à Pagouda (Lemti)

Veuve Yabo Ahoefa, née Akondjo à Lomé
Mlle Yabo Essosnam et ses frères à Lomé
M. Banabasse Emmanuel, ses femmes et leurs enfants à Pagouda
M. Quadjovie Eloi, instituteur à la retraite à Lomé

Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée épouse, fille, sœur, nièce et mère :



YABO Sakpa Abalo Robert
Ex-employé à l'EDITOGO
Survenu le vendredi 13 mai 2016 dans sa 61^e année au CHU Sylvanus Olympio.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intentions aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Vendredi 20 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Anomé non loin de l'école la Volonté.
Samedi 21 mai 2016
08 h 30 : Levée du corps
10 h 30 : Enterrement au cimetière de Sogbossito
Dimanche 22 mai 2016
06 h 00 : Messe d'action de grâces en l'église catholique Notre Dame de Fatima d'Avédji

AVIS DE DECES

M. Kantamanto Amonu XI Omanhen Of Anomabo Traditional Area (Ghana)
Nan-Ané Ohiniko Quam Dessou XV, chef traditionnel de la ville d'Aného, roi des Mina
La collectivité William Acakpovi Johnson, Togo, Bénin et Ghana
La famille Johnson
M. Ebusuapanyin Assiba Claude Johnson, son épouse, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants
Dr Messanvi Raymond Johnson (frère du défunt), son épouse, ses neveux, nièces et leurs enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très bien-aimé :



Dr Jean Ignace Djidjogbé JOHNSON
Survenu le 27 avril 2016 à Lomé à l'âge de 84 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

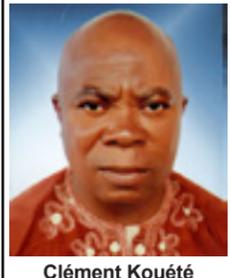
Vendredi 20 mai 2016
18 h 30 : Veillée-messe en la paroisse Saints Martyrs de l'Ouganda à Tokoin séminaire

Samedi 21 mai 2016
06 h 00 : Chapelle ardente dans la maison mortuaire
08 h 00 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation et les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire.

N.B. : Maison mortuaire : Maison Johnson à Tokoin Solidarité, face au Lycée Tokoin Solidarité Lomé.

AVIS DE DECES

M. Toussaint Amassan Broohm, chef de la famille Broohm
Son excellence monsieur Octave Nicoué Broohm, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Mme Woto Ketoglo Djibito, ses frères, sœurs et leurs enfants
Mme Martine Débi Akouegnon, née Broohm, ses frères, sœurs et leurs enfants
M. Hermann Afutu Broohm, cadre à ORABANK Togo
Ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de leur très cher et regretté :



Clément Kouété BROOHH
Conducteur d'engins Lomé - Accra
Rappelé à Dieu le 12 mai 2016 à Lomé dans sa 52^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Judi 19 mai 2016
19 h 00 : Messe-veillée en la paroisse Marie Goretti de Bè-Kpota
Vendredi 20 mai 2016
08 h 00 : Levée du corps à la maison mortuaire
09 h 00 : Messe d'enterrement en la paroisse Marie Goretti de Bè-Kpota suivie de l'inhumation.
Maison mortuaire : Maison Feu Albert Atiogbé Broohm, sise à Lomé angle Rue Le Retour et Rue Marché Ahligo.

AVIS DE DECES

Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie et son personnel
Le chef du canton de Lassa
L'amicale des ressortissants de Lassa à Lomé
La famille Dogo à Lassa Ahodo, à Lomé et en France
La communauté Chrétienne de la Chapelle Internationale de l'ESTAO
Veuve Dogo Léontine Abra, professeur au Lycée-Tokoin II
Mlle Dogo Pirénam, employée à l'Editogo
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès tragique de leur très cher et regretté fils, frère, époux et père :



DOGO N'totoda Essodomna Komla
Chef personnel à la Direction Générale de l'Urbanisme
Président du Parti UDPS
Coordinateur National de la C.P.O.C
Ancien membre de la CENI
Chevalier de l'Ordre du Mono
Survenu accidentellement le dimanche 1^{er} mai 2016 dans sa 59^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

A Lomé
Judi 19 mai 2016
18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants en la Chapelle Internationale de l'ESTAO

Vendredi 20 mai 2016
12 h 00 - 14 h 00 : Mise en bière, exposition du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio

14 h 30 : Départ pour Lassa
A Kara (Lassa Ahodo)
Vendredi 20 mai 2016
20 h 00 - 22 h 00 : Veillée de prières et de chants

Samedi 21 mai 2016
08 h 00 à 10 h 00 : Culte d'enterrement, suivi de l'inhumation
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement

Maison mortuaire : Maison Dogo en face de l'EPP Lassa Ahodo à côté du terrain cantonal.

MESSSE ANNIVERSAIRE

21 Mai 1996 - 21 Mai 2016

Cela fait exactement 20 ans déjà que notre chère mère :



Pauline Akossiwa HIHETAH, née GABLBO

Nous a quittés.

A cet effet
Les enfants de la défunte : Antony Koffi Hihetah, Esi Antoinette Hihetah, Louis Kossi Hihetah et leurs enfants.

Association St-Thérèse de l'enfant Jésus de la paroisse St Augustin d'Amoutiévé
Les familles Hihetah, Gablibo, Dravie, Sagba, Akoli ainsi que les familles parentes et alliées

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister à la messe anniversaire pour le repos de l'âme de l'illustre disparue qui sera dite le dimanche 22 mai 2016 en l'église St-Augustin d'Amoutiévé à 11 heures.

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église

Chère maman, tu demeures toujours dans nos cœurs.

AVIS DE DECES

Nana Ané Ohiniko Quam Dessou XV, chef traditionnel de la ville d'Aného
Naa Adoukoue Akoo Akue VIII, chef de la collectivité Akué et Allié, chef du quartier Dégbenou Sempé à Aného
La famille Akue Koule de Dégbenou à Aného
La famille Havessou du Bénin
M. Ajavon Azan Ayité Emmanuel et ses enfants
M. Akué Koule Adovi Jacques Apollinaire, ses frères et sœurs
M. Aziaku Agbéko Félicien et ses enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



AKUE Adoudé Jeanne Nancy, épouse **AZIAKU** Survenu le **lundi 2 mai 2016 à Lomé à l'âge de 67 ans**

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 20 mai 2016
18 h 00 : Veillée de chants et de méditation en la paroisse Salem de Hanoukopé (corps présent)
Samedi 21 mai 2016
08 h 00 : Culte d'enterrement et d'action de grâces en la même paroisse, suivi de l'inhumation au cimetière familial de Dégbenou à Aného.
Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement.
Maison mortuaire : Maison Aziaku à Attikpa Kagunou non loin de l'immeuble Forever Living Products.

AVIS DE DECES

M. Adonsou Fiohouassi Montan, représentant du chef du canton de Djablé
M. Passah Anoumon, son épouse et leurs enfants à Djablé
M. Passah Koffigan, son épouse et leurs enfants au Ghana
M. Passah Komlan, son épouse et leurs enfants à Lomé.
Mme Passah Amivi Mawulawoé (Congoto), son épouse et leurs enfants au Ghana
Les familles parentes, alliées et amies

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



PASSAH Gozo Koffi Mayé Employé à l'ancien BATA, à la retraite
Pieusement endormi dans le Seigneur le **2016 dans sa 82^e année.**

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 20 mai 2016
18 h 00 : Veillée traditionnelle au domicile du défunt
Samedi 21 mai 2016
06 h 00 : Exposition du corps
09 h 00 : Libation (Sikodé) suivie des grandes funérailles.
16 h 00 : Levée du corps suivie de l'enterrement au cimetière de Placomé.

Maison mortuaire : maison Passah à Djablé Placomé.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Togbui Dorkenou IV, chef du canton d'Aképe
Togbui Dzidzoli Mawuto Déto X, chef du canton d'Aflao-Gakli
Le président de l'Ordre des Géomètres du Togo
Les familles Lovi-Agbassa, Koumedzro, Lovi, Kpogo, Gaga, Ayeva, Ahadzi, et Gbeguehou et les enfants du défunt
Les familles, parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'affection, de soutien moral, spirituel, matériel et financier que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



Dzigbodi Koffi LOVI
Ancien député à l'Assemblée nationale géomètre agréé, expert près les cours et tribunaux de la République
Président-fondateur des églises MIPAD du Togo
Survenu le **samedi 16 avril 2016 à Lomé à l'âge de 65 ans**

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 20 mai 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église MIPAD d'Aképe Dzigbepimé
Samedi 21 mai 2016
08 h 00 : Levée du corps et culte d'enterrement en la même église suivis de l'enterrement dans la stricte intimité familiale
Dimanche 22 mai 2016
08 h 00 : Culte d'action de grâces et de sortie de deuil en la même église
Maison mortuaire : Maison Lovi à Aképe Dzigbepimé

N.B. . Ni gerbe, ni couronne s'il vous plaît

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

La présidence de la République togolaise
Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération et de l'Intégration africaine
Le personnel de l'Ambassade de Togo à Accra au Ghana
Le préfet de la Binah
Le chef du canton de Lama-Dessi
M. Wella Samba Falabalak, agent de l'ASECNA à la retraite
La grande famille Wella et Bakuyem à Tchikawa, Kara, Lomé et à l'étranger
Profondément touchés par les différentes marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



WELLA Essoh Isidore
Ministre plénipotentiaire chargé d'Affaires à l'ambassade du Togo à Accra au Ghana à la retraite
Survenu à Accra le **21 avril 2016 dans sa 61^e année.**

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

A Lomé
Jeudi 19 mai 2016
18 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt, Maison Wella à Avédji Téléso, deuxième rue à droite après l'église catholique Notre-Dame de Fatima venant du carrefour Limousine à Avédji
Vendredi 20 mai 2016
10 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio
11 h 00 : Exposition du corps au domicile du défunt
13 h 00 : Départ pour Tchikawa, préfecture de la Binah

A Tchikawa
Vendredi 20 mai 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt
Samedi 21 mai 2016
06 h 00 - 07 h 00 : Exposition du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique St. Marc de Tchikawa
11 h 00 : Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt, Maison Wella à Tchikawa
12 h 00 : Réception
Dimanche 22 mai 2016
08 h 00 : Messe d'action de grâces et fin des cérémonies.

AVIS DE DECES

Le chef de la collectivité des Nakpél à Dapaong
M. Sankaredja Kombaté, chef de la famille Sankaredja, ses enfants, petits-fils et filles à Namongou et Dapaong
Veuve Sankaredja Séfifoutou, née Biao, ménagère à Dapaong
Mme Sankaredja Elise, épouse Bonante, son époux et leurs enfants à Lomé
M. Sankaredja Vincent, son épouse et leurs enfants à Lomé et Dapaong
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté époux, père et grand père :



SANKAREDDJA Moïgablb Alexandre
Chef menuisier de la D.R.D.R à la retraite à Dapaong
Ancien président de la ligue de football de la Région des Savanes
Président de la Fédération Nationale des Retraités de Tône (FENARET)
Survenu à la clinique **Win pang à Dapaong le lundi 02 mai 2016 dans sa 76^e année.**

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 20 mai 2016
18 h à l'aube : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire (Maison Sankaredja) quartier Méline à Dapaong
Samedi 21 mai 2016
06 h 00 : Chapelle ardente
08 h 00 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement en l'église catholique Charles Louanga de Dapaong
09 h 30 : Inhumation au cimetière catholique de Dapaong
Dimanche 22 mai 2016
Sortie de deuil
Maison mortuaire : Maison Sankaredja Alexandre, quartier Méline à Dapaong.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Les familles Ségbaya, Djabaku, Guézo, Attikpo, Kounké
M. Kwaku Boniface Abeyi Ségbaya, chef de la famille Ségbaya, ses frères, sœurs et leurs enfants
M. Kodjovi Attikpo, chef de la famille Attikpo, ses frères, sœurs et leurs enfants
Veuve Londé Eugène Segbaya, née Kounké, ses frères, sœurs et leurs enfants
Les enfants du défunt :
Ayawa Délali Florence au Nigeria
Sésé Adzoa Elizabeth en Italie
Atsu Charles en Belgique
Etsé Walter en Belgique
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du retour dans la Maison du Père Céleste de leur très cher et regretté :



Stéphane Akakpo Komi Etienne
SEGBAYA dit « PA »
Chevalier de l'Ordre du Mono
Cadre de la Direction du Contrôle Financier à la retraite
Survenu le **lundi 29 février 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Tokoin dans sa 81^e année.**

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 20 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt, corps présent
21 h 00 : Veillée traditionnelle
Samedi 21 mai 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement et de sortie de deuil en la paroisse catholique Saint Esprit de Totssi, suivie de l'inhumation dans la stricte intimité familiale au cimetière d'Attikpokomé à Kodjoviakopé - Lomé
Grandes funérailles
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire
Dimanche 22 mai 2016
09 h 00 : Messe d'action de grâce (Remerciements) en la même paroisse.
Maison mortuaire : Maison Ségbaya Akakpo Etienne à Afao-Totsi, Avenue Pya, 3^e rue côté droit, après Maison Adébayor Shéyi en venant du carrefour route de Kpalimé.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Baga et le chef du village Kirgah
Le directeur de l'enseignement catholique du Diocèse de Kara et l'inspecteur des enseignements primaire et secondaire de la Kéran ;
Les familles Djamna, Boka-Alamina, Wemima, Sanguia, Koukoura et Lakmate à Lomé, Kpalimé et Baga
M. Djamena Atama Charles, au ministère de la Planification du développement, son frère et leur famille à Lomé, Kpalimé et Baga
L'Abbé Constantin Djamna, au grand séminaire de Lomé, ses frères et sœurs à Baga et Kara
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté :



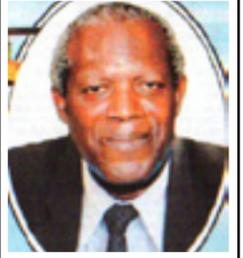
DJAMNA Lodiguèna Isidore
Directeur de l'école primaire catholique N'Boratchika (préfecture de la Kéran)
Survenu le **jeudi 12 mai 2016 au centre de santé de Baga à l'âge de 46 ans.**

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 19 mai 2016
18 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt
Vendredi 20 mai 2016
06 h 00-08 h 30 : Chapelle ardente à la maison mortuaire
08 h 30 ; Départ pour l'église St-Joseph de Baga
09 h 00 ; Absoute en l'église suivie de l'enterrement au cimetière catholique de Baga
N.B ; Les salutations d'usage seront reçues à la maison mortuaire, maison Djamna sise à Baga Kongn'a non loin de l'EPP Kirgah (préfecture de Doufèlgou)

AVIS DE DECES

Togbui Tsri Dapensu Dutor et Togbui Anthony Adzabli Dufia IV d'Adafienu (Ghana)
Togbui Dadzie-Adjalle, chef supérieur de la ville de Lomé et Togbui Gbadabizo III d'Ahépe - Akposso
M. François Agbéviade Galley, chef de la famille Paul Koffi Galley, ses frères et sœurs, leurs épouses, époux et enfants
M. Christophe Kwami Galley, Mme Kissé Véronica Agblémagnon, leurs épouses, époux et enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté :



Doh Kodjovi Albert GALLEY
Traducteur trilingue (Allemand, anglais et français)
Ancien cadre de la CIMAO, de Dywito, du Fonds de la CEDEAO et du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
Survenu le **mercredi 4 mai 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 67^e année**

PROGRAMME

Jeudi 19 mai 2016
18 h 30 - 20 h 30 : Messe-veillée en l'église Saint Augustin d'Amoutivé
Vendredi 20 mai 2016
06 h 00 - 08 h 00 : Chapelle ardente
08 h 00 - 08 h 30 : Mise en bière
08 h 45 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Saint Augustin d'Amoutivé suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota.

Maison mortuaire : Maison Paul Koffi Galley 15, rue Stanley à Abobokomé non loin de l'immeuble Batakali et FUCEC-Togo.

Société Togolaise des Eaux S.A.



Siège Social : 53 Avenue de la Libération
B.P. : 1301- Tél. : (+228) 22 21 34 81- (+228) 22 21 34 95 - (+228) 22 21 59 63
Fax : (+228) 22 21 46 13 - Lomé-Togo

COMMUNIQUE

Au cours des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé, une panne majeure est intervenue sur les installations électriques de l'usine de production d'eau de la TdE à Cacavelli, le **vendredi 13 mai 2016**, provoquant de fortes perturbations dans la distribution d'eau potable.

Avec le concours de la CEET, la panne a été jugulée le samedi 14 mai 2016 tard dans la soirée et la distribution a repris son cours normal dès le dimanche 15 mai 2016.

La TdE tient à remercier toute la population de Lomé pour la patience observée et sa compréhension au cours de cette période de perturbations.

Elle saisit également l'occasion pour rassurer tous ses abonnés que la fourniture d'eau potable dans la ville de Lomé connaîtra une nette amélioration suite aux travaux de renforcement effectués.

La TdE reste à votre disposition, à travers son **numéro vert gratuit 8000 3000** pour signaler tout incident constaté sur son réseau de distribution d'eau.

La Direction Générale

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE ET DU TOURISME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION COMMERCE INTERIEUR ET
DE LA CONCURRENCE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) pour les travaux de construction de magasins de stockage de céréales dans les Régions Centrale et de la Kara au Togo

Maître d'Ouvrage : Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme (MCIPST)

Appel d'offres N° :00002/2016/MCIPST/SG/PRMP/DCIC du 30 mars 2016

Objet de l'Appel d'Offres Ouvert : Sélection d'une entreprise ou d'une société de travaux

1. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme (MCIPST) a obtenu des fonds du Cadre Intégré Renforcé de la filière Soja, gestion 2016 afin de financer les travaux de construction de magasins de stockage de céréales dans les Régions Centrale et de la Kara au Togo, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché relatif aux travaux de construction.

2. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme (MCIPST), sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux de construction de magasins de stockage de céréales dans les Régions Centrale et de la Kara au Togo. Ces derniers sont constitués en deux (2) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes dans la Région Centrale ;
Lot 2 : Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes dans la Région de la Kara ;

Le délai d'exécution des travaux de chaque lot est de huit (08) mois. Aucun candidat ne peut être attributaire de plus d'un (1) lot. Les variantes ne sont pas acceptées.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables à partir du 07 avril 2016, de 07 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures TU.

Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme (MCIPST) Direction du Commerce Intérieur et de la Concurrence (DCIC)

B.P. : 383 Lomé-TOGO / Tél : (00228) 22 34 53 35/ 26 61 23 32

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise ;
- l'expérience de l'entreprise ;
- la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise
- la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.

Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

N.B : les entreprises attributaires des marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70% ou qui connaissent des difficultés au cours de leur exécution ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.

6. les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 0.00) F CFA à partir du 30 mars 2016, à l'adresse mentionnée ci-après :

Personne Responsable des Marchés Publics

s/c Direction du Commerce Intérieur et de la Concurrence (DCIC)

B.P.: 383 Lomé-TOGO / Tél : (00228) 22 34 53 35 / 26 61 23 32

7. Les offres devront être soumises main à main contre récépissé à l'adresse suivante : **Direction du Commerce Intérieur et de la Concurrence 1^{er} Etage Porte n°11/n°06, Téléphone (00228) 22 34 53 35 / 26 61 23 32 Adresse Postale: BP 383, Lomé -Togo au plus tard le 06 mai 2016 à 9 heures 30 mn TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée ; la soumission des offres par tout autre moyen se fait au risque et péril du candidat.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (caution bancaire) d'un montant de Trois millions (3 000 000) Francs CFA par lot.

9. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires, ou leurs représentants qui souhaitent assister à cette ouverture, le **06 mai 2016 à 10 heures TU** dans la salle de réunion du **Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme.**

10. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. : Au lieu de «Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (caution bancaire) d'un montant de Trois millions (3 000 000) Francs CFA par lot), lire « Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (caution bancaire) d'un montant de Trois cent mille (300 000) Francs CFA par lot» ;

- Au lieu d'un délai d'exécution de huit (08) mois prévu dans le DAO, prendre en considération un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

- La date limite de dépôt et d'ouverture initialement prévue le 06 mai 2016 est reportée au 25 mai 2016 sans changement d'heures.

La Personne Responsable des Marchés Publics

BAMANA Baroma Magolemièna

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE ET DU TOURISME

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
DIRECTION DU COMMERCE EXTERIEUR

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE PROMOTION DES EXPORTATIONS AGRICOLES DU TOGO

AMI N° 105/MCIPSP/PRMP/DCE

1- Le ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme à travers la Direction du Commerce Extérieur a obtenu un crédit du Cadre Intégré Renforcé et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour l'élaboration d'une stratégie de promotion des exportations agricoles du Togo.

2- Les services attendus du cabinet consistent entre autres à faire ressortir dans l'étude les quatre grands points à savoir :

- Etat des lieux des produits bruts exportés, des différentes chaînes de valeurs du Togo, les services et infrastructures logistiques d'appui à l'exportation des produits agricoles ainsi que les espaces commerciaux et les pays de destination associés ;
- Les axes d'intervention stratégiques prioritaires pour développer et rendre compétitives les chaînes de valeur agricoles et particulièrement la filière soja en se basant sur l'analyse et la prise en compte des défis majeurs d'une part et la valorisation des opportunités qu'offre le soja togolais d'autre part ;
- La stratégie de promotion des exportations des produits agricoles et des produits transformés à fort potentiel de valeur ajoutée ;
- Un plan d'actions axé sur le soja assorti d'un calendrier de mise en œuvre et d'un chiffrage financier et des arrangements institutionnels de mise en œuvre ;

3- Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

4- Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience (10 points) ;
- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (20 points) ;
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (45 points) ;
- L'organisation technique et managériale du cabinet (15 points) ;
- Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels (10

points).

5- Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 10 pages environ.

6- Une liste restreinte de **six (06) candidats** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné.

7- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme, Ancien Immeuble BCEAO, bureau de M. le Directeur du commerce extérieur, contact : (+228) 22 21 20 25 poste 135 aux heures suivantes : Matin : 0 8 h à 12 h ; Après-midi : 15 h à 17 h.**

8- Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être fournis dans une enveloppe portant clairement la mention : « **MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE PROMOTION DES EXPORTATIONS AGRICOLES DU TOGO** » et déposés à l'adresse ci-après **au plus tard le mercredi 1^{er} juin mai 2016 à 15 h 30.**

L'ouverture aura lieu le même jour à **16 h.**

Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme,

Place des Martyrs

Ancien Immeuble BCEAO

Direction du Commerce Extérieur, Porte 209

B.P. : 383 Lomé

Tél. : (+228) 22 22 62 09 ou 22 21 20 25 poste 135

La Personne Responsable des Marchés Publics

BAMANA Baroma Magolémièna

MINISTERE DE L'URBANISME, DE
L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

Avis Public d'Appel d'Offres (APAO) N° : 0001 / MUHCV / DGIEU / 2016

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie
Lomé, le 17 mai 2016

1. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie dispose des fonds sur le budget d'investissement et d'équipement de l'Etat, gestion 2016, pour le financement des activités de la direction générale des infrastructures et des équipements urbains et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché, objet du présent avis d'appel d'offres.

2. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie invite les entreprises requises pour la réalisation des travaux tels que décrits dans le cahier des clauses techniques et plans du DAO.

Les travaux sont en un (01) lot unique

Le délai d'exécution des travaux est de **huit (08) mois**.

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres et ouvert à tous les candidats.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics** / point focal du **Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie, Av. Nicolas Grunitzky 3^e étage de la Société des Postes et de l'Economie numérique Nyékonakpoè** ; Tél. : 22 22 44 86 / 22 22 57 78 / 90 82 80 82 / 91 94 39 81, Fax : 22 22 44 85 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de **08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures TU tous les jours ouvrables**.

5. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la **salles de conférence du cabinet du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie, Av. Nicolas Grunitzky 3^e étage de la Société des Postes et de l'Economie numérique Nyékonakpoè** ; Tél. : 22 22 44 86 / 22 22 57 78 / 90 82 80 82 / 91 94 39 81, Fax : 22 22 44 85.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier

d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille francs (25 000) F CFA** à l'adresse mentionnée au point 4 du présent avis.

Le paiement sera en espèce contre reçu. Le dossier d'appel d'offres sera remis main à main.

7. Les offres devront être soumises main à main contre récépissé à l'adresse ci-après :

Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie, Av. Nicolas Grunitzky 3^e étage de la Société des Postes et de l'Economie numérique Nyékonakpoè, Tél. : 22 22 44 86 / 22 22 57 78 / 90 82 80 82 / 91 94 39 81, Fax : 22 22 44 85 au plus tard le **lundi 20 juin 2016 à 09 heures T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de **un million (1 000 000) francs CFA**.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le lundi 20 juin 2016 à 09 heures 30 mn** à l'adresse suivante :

**Salle de conférence du cabinet du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie
Av. Nicolas Grunitzky**

3^e étage de la Société des Postes et de l'Economie numérique Nyékonakpoè ; Tél. : 22 22 44 86 / 22 22 57 78 / 90 82 80 82 / 91 94 39 81, Fax : 22 22 44 85

**La Personne Responsable des Marchés Publics
ANKOU Dodzi**

MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT
ET DU CADRE DE VIE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES
PUBLICS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE TCHAMBA A LOME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

AMI N° : 0002/MUHCV/DGIEU/2016

1. Dans le cadre du programme d'actions prioritaires du gouvernement en matière d'infrastructures routières, le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie a obtenu, sur financement du budget d'investissement et d'équipement, gestion 2016 des fonds pour financer la réhabilitation des infrastructures urbaines. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie envisage d'utiliser une partie des fonds accordés pour effectuer les paiements prévus au titre de recrutement d'un consultant en vue de **la réalisation des prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement de la Rue Tchamba à Lomé**.

2. Les prestations à fournir par le consultant à recruter sont :

- Assurer en permanence le suivi technique et le contrôle de la qualité des travaux ;
- Vérifier les plans d'exécution à établir par l'entreprise, en particulier pour les ouvrages et leur fondation ;
- Suivre le respect du cadre financier ;
- Réceptionner formellement les prestations contractées par le ministère ;
- Contrôler le respect des règlements en matière de sécurité et de protection de l'environnement au chantier...

Le consultant devra s'approprier toutes autres tâches de surveillance, de contrôle et d'assistance à accomplir par lui pendant la phase d'exécution du projet.

3. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie, à travers la Direction Générale des Infrastructures et Equipements urbains, par le présent avis, invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. L'administration se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies dans les offres.

4. Les prestations sont en une seule mission avec une tranche ferme en 2016 et une tranche conditionnelle en 2017 pour une durée d'intervention **de douze (12) mois**.

5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience qualification et l'expérience du cabinet (**10**

points) ;

- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations de contrôle et de supervision des travaux en général et des travaux de génie civil en particulier (**30 points**) ;

- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des **cinq (05) dernières années (40 points)** ;

- L'organisation technique et managériale du candidat (**10 points**) ;

- Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels (**10 points**).

6. Les candidats doivent fournir les pièces administratives ci-après attestant qu'ils sont en règle avec l'administration :

- **Pour les candidats communautaires**

- L'original du quitus fiscal en cours de validité ;

- La Carte d'Opérateur Economique en cours de validité (copie légalisée) ou toute pièce équivalente ;

- L'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;

- L'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;

- L'attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (FILS) datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations (copie légalisée) ;

- L'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

- **Pour les candidats étrangers**

- Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (copie légalisée) ;

- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;

- Original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

7. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances de qualifi-

cation. Cependant le nombre de consultant par association sera limité à trois (03) au maximum.

8. L'autorité contractante établira une liste d'au moins six (06) meilleurs candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour réaliser les prestations. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière puis un candidat sera retenu sur la base de sélection fondée sur la qualité technique et le coût en accord avec les procédures définies dans le Code des Marchés Publics.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence les jours et heures ouvrables à l'adresse ci-dessous :

Adresse : Personne Responsable des Marchés Publics / Point focal du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie sise sur l'Avenue Nicolas Grunitzky, 3^e étage immeuble de Direction Générale de la Société des Postes du Togo à Nyékonakpoè, B.P. : 14 182, Lomé - Togo. Tél. : (+228) 22 22 44 86 / 90 82 80 82 / 91 94 39 81. Fax : (+228) 22 22 44 85.

10. Les manifestations d'intérêt en une trentaine de pages environ sont présentées en un (01) seul original et trois (03) copies doivent être déposées à l'adresse mentionné ci-dessus **au plus tard le lundi 20 juin 2016 à 10 h 00 T.U.** heure locale et seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires.

Adresse : Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie sise sur l'Avenue Nicolas Grunitzky, 3^e étage immeuble de la Direction Générale de Société des Postes du Togo à Nyékonakpoè, B.P. : 14 182, Lomé - Togo. Tél. : (+228) 22 22 44 86 / 90 82 80 82 / 90 35 45 50. Fax : (+228) 22 22 44 85.

11. Les manifestations d'intérêt rédigées en français porteront la mention suivante : « **Manifestation d'intérêt pour la présélection des consultants en vue de la réalisation des prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement de la Rue Tchamba à Lomé** »

**La Personne Responsable des Marchés Publics
Dodzi ANKOU**

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST-AFRICAINE
.....
La Commission
.....



APPEL A CANDIDATURES POUR LE SOUTIEN DE L'UEMOA A LA FORMATION ET A LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE

EDITION 2016-2017

1. Objet

Dans le cadre des objectifs du Traité de l'UEMOA en matière de développement des ressources humaines, la Commission a mis en place un programme de soutien à la formation et à la recherche. Le présent appel à candidatures vise à présélectionner les bénéficiaires de ce soutien, qui est **accordé pour une période de douze mois non prolongeable, non renouvelable et non soumise à report.**

Peuvent répondre à cet appel, les ressortissants des Etats membres de l'UEMOA, âgés de **35 ans au maximum**, qui entament, dans un établissement d'enseignement supérieur public (national ou communautaire) implanté sur le territoire de l'Union, une formation de troisième cycle professionnalisée (de type DESS ou Master) ou des travaux de recherche qui achèvent une thèse de doctorat prioritairement dans les domaines suivants :

- Sciences de l'Ingénieur,
- Expertise Comptable,
- Santé publique,
- Education,
- Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

2. Formulaire de candidature

Les personnes intéressées à faire acte de candidature sont invitées à remplir le formulaire de candidature en ligne sur le site internet de l'UEMOA, à l'adresse suivante : <http://www.uemoa.int> (section **Recrutement**), jusqu'au lundi 13 juin 2016.

3. Composition du dossier de candidature en cas de présélection

Les personnes présélectionnées seront invitées à transmettre les pièces complémentaires suivantes :

1. Un curriculum vitae de deux pages au maximum ;
2. Une copie légalisée du dernier diplôme obtenu ;
3. Le relevé des notes obtenues à ce diplôme (il ne s'agit pas de la note de soutenance) ;
4. Un certificat de nationalité ;
5. Le chronogramme de la thèse (uniquement pour les formations doctorales) ;
6. Une facture pro forma fournie par l'établissement d'accueil, indiquant les différents frais : inscription, scolarité, laboratoire... (dans la limite des ressources budgétaires prévues au Programme) ;
7. Une attestation d'inscription ou de réussite au concours d'entrée dans l'établissement sollicité.

TRES IMPORTANT

1. Les candidatures féminines sont vivement encouragées ;
2. Les candidats n'ayant pas obtenu au minimum la moyenne de 14/20 au dernier diplôme, ne sont pas acceptés ;
3. Peuvent faire acte de candidature ceux qui ont validé le M1, en joignant le relevé de notes de l'année ;
4. Préciser s'il s'agit d'une formation en ligne ;
5. En dehors du présent appel à candidatures, aucune suite ne sera donnée à toute autre demande de soutien adressée à la Commission de l'UEMOA ;
6. Les dossiers incomplets ou non conformes seront rejetés.

**P/Le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers
et par délégation,
Le Directeur de Cabinet pi,
Bruno SANOGO**

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST-AFRICAINE
.....
La Commission
.....



Communication de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) relative à une demande d'attestation négative de la Société Orange Middle East and Africa dans le cadre d'une opération de prise de contrôle exclusif.

I - Objet de la demande

1- La demande est établie aux fins de l'obtention d'une attestation négative, au titre de l'article 3 du règlement n° 03/2002/CM/UEMOA du 23 mai 2002 relatif aux procédures applicables aux ententes et abus de position dominante à l'intérieur de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, dans le cadre de la réalisation d'une opération de concentration telle que définie à l'article 4.3 du règlement n° 02/2002/CM/UEMOA relatif aux pratiques anticoncurrentielles à l'intérieur de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine.

2- En l'espèce, l'opération consiste en l'acquisition par Orange Middle East and Africa S.A. et Orange Côte d'Ivoire Participations S.A., contrôlées par Orange S.A., d'un contrôle exclusif des sociétés Airtel Burkina Faso S.A. et d'Airtel Mobile Commerce Burkina Faso S.A., contrôlées par Bharti Airtel International (Netherlands) B.V.

3- Orange Middle East and Africa S.A. est une filiale à 100 % d'Orange S.A. Orange Côte d'Ivoire Participations S.A. est une filiale à 100 % de la Société Orange Côte d'Ivoire qui elle-même, est contrôlée à 85 % par la société Orange S.A., société holding du groupe Orange. Dans l'espace UEMOA, Orange S.A. est présent en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger et au Sénégal. Le Groupe n'est actuellement pas actif au Burkina Faso.

4- Airtel Burkina Faso S.A. et Airtel Mobile Commerce Burkina Faso S.A. sont des filiales à 100 % de Bharti Airtel International (Netherlands) B.V., la branche du Groupe Airtel spécialisée dans les télécommunications mobiles. Dans l'espace UEMOA, Bharti Airtel Limited est présent au Burkina et au Niger.

5- Ces sociétés sont actives dans le secteur des télécommunications mobiles, y compris les services associés tels que par exemple les services financiers mobiles.

6- L'Opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement d'Orange SA, qui vise à accélérer sa croissance en pénétrant de nouveaux marchés émergents à fort potentiel. Elle permettra à Orange SA de renforcer ses positions en Afrique en ajoutant un nouveau pays à sa couverture et augmentant sa base de clients mobile.

7- Le contrat d'acquisition prévoit le transfert de la totalité des titres des sociétés opérationnelles d'Airtel Burkina Faso S.A. et d'Airtel Mobile Commerce Burkina

Faso S.A. qui constituent l'ensemble des activités de Bharti Airtel Limited au Burkina Faso.

C'est l'ensemble de ces éléments du projet de Concentration qui font l'objet de la demande d'attestation négative.

II - Arguments invoqués par la partie notifiante à l'appui de sa demande

8- La partie notifiante fait prévaloir que l'opération sera favorable à la concurrence dans l'UEMOA pour les raisons suivantes :

- l'opération n'entraînera aucune addition de part de marché : l'opération se résume en un changement d'actionariat sans aucune incidence sur la concurrence au Burkina Faso ;
- L'opération concerne le secteur des télécommunications, au Burkina Faso, au sein duquel demeurent d'autres opérateurs qui disposent à la fois de l'expérience et des ressources nécessaires pour maintenir une concurrence effective ;
- Les consommateurs bénéficieront des effets positifs de l'entrée d'Orange SA sur le marché burkinabé des télécommunications qui se traduira par des investissements et la disponibilité de services innovants ;
- L'opération n'aura aucun effet sur les échanges intra communautaires, entre les Etats membres de l'UEMOA, dans la mesure où les activités seront limitées au Burkina Faso.

III - Procédure

9- En application de l'article 15.1 du Règlement n° 03/2002/CM/UEMOA du 23 mai 2002, les parties intéressées, à savoir les entreprises et les Etats membres, sont invitées à présenter à la Commission de l'UEMOA, leurs observations dans les trente jours qui suivent la publication de la présente communication.

10- Ces observations doivent être accompagnées de toute documentation étayant les faits et analyses et transmises sous pli confidentiel à l'adresse postale suivante : **Monsieur le Commissaire chargé du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération/ UEMOA 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou 01, Burkina Faso**

Ou par voie électronique à l'adresse suivante : aopangaman@uemoa.int

La Commission



Société de Bourse

COMMUNIQUE



Société de Bourse

Souscrivez auprès de la SGI - TOGO, les obligations du TRESOR PUBLIC DE COTE D'IVOIRE (TPCI) et bénéficiez d'un taux d'intérêt de 5,90 % l'an.

CARACTERISTIQUES RESUMEES DES OBLIGATIONS

Dénomination	:	TPCI 5,90% 2016-2026
Taux d'intérêt	:	5,90% l'an
Périodicité	:	Annuelle
Durée	:	10 ans
Montant	:	150 000 000 000 F CFA
Nombre de titres émis	:	15 000 000 d'obligations
Prix de vente	:	10 000 F CFA
Période de souscription	:	du 10 mai au 10 juin 2016
Date de jouissance	:	15 juin 2016
Chefs de file	:	SOGEBOURSE /EIC/BFS
Agrément CREPMF	:	N° EE/16-03

Contactez la SGI-TOGO

Nouveau Siège Social (entre le carrefour de la CNSS et l'OTR)
4691 Bd G. GNASSINGBE Eyadéma
Tél. : (228) 22 53 33 30 / 22 53 33 40

Agence du Grand Marché
380 rue du Grand Marché - UTB Centrale (3^e étage)
Tél. : (228) 22 22 30 86 / 22 22 31 45

Fax : (228) 22 22 31 47 – 01BP : 2312 Lomé 01 Lomé -TOGO-E-mail : sgitogo@sgitogo.tg - Site : www.sgitogo.tg

Avec nous, investissez en toute confiance !

AVIS D'APPEL D'OFFRES
EMISSION PAR ADJUDICATION
N°04/2016 du 19/05/2016

BONS DU TRESOR

BURKINA FASO

L'Agence UMOA-Titres et le Trésor Burkinabé
PORTENT A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC, QU'ILS ORGANISENT UN APPEL D'OFFRES POUR LA CESSION DE BONS DU TRESOR DONT LES TERMES
SONT LES SUIVANTS:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Emetteur	: Etat du BURKINA
Montant mis en adjudication	: 40 000 millions de F.CFA
Valeur nominale unitaire	: 1 million de F.CFA
Durée	: 182 jours
Taux d'intérêt	: multiples
Date de valeur	: Vendredi 20 mai 2016
Echéance	: Jeudi 17 novembre 2016

25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION EST OFFERT SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS
DU TRESOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date	: jeudi 19 mai 2016
Heure limite	: 10h30 mn TU

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA.

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche.
Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance
et précomptés sur la valeur nominale des bons

Dakar, le 10 mai 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
Adrien DIOLF

Le Directeur du Trésor
et de la Comptabilité Publique
Naly Abouham OUARTARA

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : adjudications@umotitres.org / Tel : +221 33 839 1010 / Fax : +221 33 839 4557

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST- AFRICAINE

La Commission

La Commission des Marchés et Contrats

Le Président CMC

Ouagadougou, le 12 mai 2016



COMMUNIQUE N° 03/CMC/2016

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 08/2016/AO/COM/UEMOA POUR
LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE EN VUE DE :

LOT I : la fourniture, l'installation et le paramétrage des équipements du réseau local du bureau de Représentation de Bissau.
LOT II : l'Aménagement de la salle serveur du bureau de Représentation de Bissau.

Le Président de la Commission Centrale des Marchés (CCC) de la Commission de l'UEMOA a l'honneur d'informer les soumissionnaires à l'appel d'offres n°08/2016/AO/COM/UEMOA du 18 avril 2016 relatif à la sélection de prestataire pour la fourniture, l'installation et le paramétrage des équipements du réseau local du bureau de Représentation de Bissau et l'Aménagement de la salle serveur, que la visite des sites initialement prévu le mardi 10 mai 2016 a été reportée au mardi 24 mai 2016 à partir de 10 heures au Bureau de la Représentation de la Commission.

Tous les soumissionnaires ayant acquis le dossier d'appel d'offres sont invités à se présenter au Bureau de la Représentation de la Commission de l'UEMOA à Bissau à l'heure ci-dessus indiquée.

Par ailleurs, il les informe que l'ouverture des plis aura lieu le mardi 07 juin 2016 à 14 heures 30mn, heure locale au siège de la Commission à Ouagadougou.

P/Le Président de la Commission
des Marchés et Contrats
Le Directeur de cabinet pi

Bruno SANOGO

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES
ET DES TRANSPORTS

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DE L'ENTRETIEN ROUTIER

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

PROGRAMME ANNUEL D'ENTRETIEN ROUTIER

Campagne 2016

SOLLICITATION PUBLIQUE DE MANIFESTATIONS D'INTERET

[Pour les services de consultants en vue du contrôle géotechnique et de qualité des travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaires et de la voirie des principales villes de l'intérieur du pays]

Date : 09 mai 2016

Financement : Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), Campagne 2016

N° : 514/MIT/CAB/SG/PRMP/DGTP/DER

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel d'entretien routier, le ministère des Infrastructures et des Transports représenté par la Direction Générale des Travaux Publics, se propose d'utiliser une partie des ressources de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) campagne 2016, pour effectuer les paiements au titre du marché à conclure dans le cadre du recrutement de laboratoires géotechniques qualifiés pour l'exécution des missions de contrôle géotechnique et de qualité des travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaires et de la voirie des principales villes de l'intérieur du pays.

A cet effet, il sollicite les manifestations d'intérêt pour la présélection des consultants en vue de la réalisation desdites prestations.

2. Le ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale des Travaux Publics, invite par le présent avis les laboratoires géotechniques à manifester leurs intérêts pour fournir les services ci-dessus cités. Le consultant sera chargé d'assurer les prestations de contrôle géotechnique et de qualité des travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaires et de la voirie des principales villes de l'intérieur du pays, qui seront réparties en **deux (02) missions**, sous la direction de l'administration, conformément aux règlements et normes en vigueur et selon les prescriptions figurant au contrat.

La répartition des missions et la nature des travaux à contrôler se présentent comme suit :

Tableau 1 : Répartition des missions

N° Mission	Tronçons	Régions	Nature des travaux	Délai	
				Exécution des travaux	Prestations de contrôle
1	Routes nationales en terre prioritaires	Maritime, Plateaux, Centrale et Savanes	Reprofilage, rechargement et élimination des points critiques	4 mois	5 mois
2	Voirie des principales villes de l'intérieur du pays	Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes			

La mission du consultant comprendra entre autres :

A. Au démarrage des travaux :

- Agrément de tous les matériaux susceptibles d'être utilisés pour l'exécution des travaux ;
- Vérification des carrières et sites d'emprunt des matériaux retenus par les entreprises pour exploitation ;
- Vérification de tous les matériaux fournis par les entreprises sur le chantier ;
- Réalisation des essais préliminaires (détermination des formulations des dosages et réalisation des essais de convenance).

B. Au cours de l'exécution des travaux sur le chantier :

- Contrôle et réception des planches d'essai exécutées au démarrage des travaux ;
- Contrôle de fabrication des matériaux composés, suivi des approvisionnements en matériaux sélectionnés, de leur rechargement et mise en œuvre, conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- Réception des fonds de fouille après décaissement de tous les matériaux existants en place ;
- Contrôle des caractéristiques des matériaux selon les fréquences de livraison ;
- Réception partielle des travaux après avoir vérifié que les propositions et recommandations faites à l'endroit de l'entreprise à travers le bureau de contrôle ont été prises en compte ;
- Réalisation des essais de carottage.

C. En fin de chantier :

- Assister l'administration et la mission de contrôle à la réception technique

- des travaux réalisés et suivi de corrections des irrégularités observées ;
- Assister la mission de contrôle et la DGTP lors des réceptions provisoire et définitive des travaux.

Les laboratoires, géotechniques intéressés doivent fournir des informations indiquant leurs capacités techniques à pouvoir exécuter lesdites prestations notamment : **(i)** références concernant l'exécution des contrats analogues, **(ii)** disponibilité du personnel permanent qualifié dans les domaines de la mission (liste du personnel permanent y compris curriculum vitae) et **(iii)** toutes autres informations complémentaires nécessaires.

3. Les consultants seront sélectionnés conformément aux procédures définies dans le Code des Marchés Publics et délégations de service public du Togo.

4. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

4.1- La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience : **[10 points]**

- Activités dans le domaine général de contrôle géotechnique et de qualité des projets d'ingénierie : **6 points**
- ou autres activités : **3 points**
- Nombre d'années d'expérience :
 - ≥ 5 ans : 4 points
 - ≥ 3 ans et < 5 ans : 3 points
 - < 3 ans : 1 point

4.2- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : **[18 points]**

- Références dans le domaine de contrôle géotechnique et de qualité des travaux de génie civil : **18 points** (dont 6 points par référence) ;
- Référence dans le domaine de contrôle géotechnique et de qualité d'autres travaux relatifs aux infrastructures de développement : **12 points** (dont 4 points par référence). (A noter que dans ce cas, quel que soit le nombre de références supérieur ou égal à trois (≥ 3), la note totale reste 12 points).

4.3- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues : **[33 points]**

Références en matière de contrôle géotechnique et de qualité des travaux d'entretien de routes en terre : **33 points** (11 points par référence).

(A noter que les références en contrôle géotechnique et de qualité des travaux d'aménagement et bitumage ou de réhabilitation des routes bitumées sont aussi recevables).

N.B. : Sous peine de rejet, les références présentées devront obligatoirement être soutenues par des attestations de bonne fin d'exécution de prestations ou procès-verbaux de réception délivrés par les Maîtres d'Ouvrage.

4.4- L'organisation technique du laboratoire **[10 points]**,

Organigramme montrant la structure du laboratoire, la hiérarchie et la responsabilité de chaque membre du personnel **(10 points)**.

4.5- Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels **[11 points]**.

Personnel permanent ≥ 5 composé de :

- Directeur du laboratoire (Ingénieur de conception génie civil ou équivalent ou autre diplôme de Management avec expérience dans le domaine de BTP),
- Responsable service technique (Ingénieur de conception génie civil ou équivalent),
- Deux (2) Chefs Sections (routes, matériaux et laboratoire central) de niveau Ingénieur ou Technicien Supérieur en génie civil ou équivalent, et Secrétaire (niveau minimum Bac ou secrétariat bureautique), **(11 points)**.

Personnel permanent = 4

- Directeur du laboratoire (Ingénieur de conception génie civil ou équivalent ou autre diplôme de Management avec expérience dans le domaine de BTP),
- Responsable service technique (Ingénieur de conception génie civil ou équivalent),
- Un (1) Chef section (routes, matériaux et laboratoire central) de niveau Ingénieur ou Technicien Supérieur en génie civil ou équivalent, et Secrétaire (niveau minimum Bac ou secrétariat bureautique), **(7 points)**.

Personnel permanent < 4 : 3 points

4.6- Moyen matériel du laboratoire : **[18 points]**.

- Matériel minimum de laboratoire affecté sur le chantier : **10 points**

- Densimètre ;
- Moule CBR complet ;
- Matériel de détermination de la résistance du béton à la compression ;
- Matériel de mesure d'Equivalent de Sable (ES) ;

(Suite P. ..)

(Suite de la P. ..)

- Matériel roulant : **8 points**
- Justification de mise à disposition d'un véhicule pick up au Chef de mission (**8 points**) ;
- Non justification (0 point)

Total du barème de notation : **100 points**

N.B. : Sous peine de rejet, le candidat devra joindre à sa manifestation d'intérêt, la liste du personnel permanent accompagné de copies des diplômes et des attestations d'engagement dans le laboratoire ou d'attestation de déclaration à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

5. Les candidats doivent joindre à leurs manifestations, les documents attestant qu'ils sont en règle avec l'administration. Il s'agit de :

□ **Pour les candidats communautaires :**

- L'original du Quitus fiscal en cours de validité ;
- La Carte d'Opérateur Economique en cours de validité (copie légalisée) ou toute pièce équivalente ;
- L'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;
- L'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;
- L'attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;
- Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) (copie légalisée) ;
- L'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

□ **Pour les candidats étrangers :**

- Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (copie légalisée) ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois (copie légalisée) ;
- Original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances de qualification.

7. L'Autorité contractante établira une liste d'au moins **six (06) meilleurs** candidats par mission présentant au mieux les aptitudes requises pour réaliser les prestations. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités

à présenter leurs propositions technique et financière et un certain nombre de laboratoire équivalent au nombre de missions sera sélectionné selon la méthode basée sur : **[la qualité et le coût]** pour assurer les prestations de contrôle géotechnique et de qualité des travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaires et de la voirie des principales des villes de l'intérieur du pays, pour la campagne 2016.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence les jours et heures ouvrables à l'adresse N° 1 ci-dessous :

Adresse N° 1 :

Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)

Direction Générale des Travaux Publics

B.P. : 335 Lomé- République Togolaise

Tél. : (+228) 22 23 14 96 / 97 ; (+228) 22 20 89 27 ; (+228) 22 23 13 85 / 86

Fax : (+228) 22 21 68 12 / 22 20 89 27

Télex : 5235 TG ;

E-mail : dgtptogo@laposte.tg

9. Les manifestations d'intérêt présentées en **un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées à l'adresse N° 2 ci-après **au plus tard le 16 juin 2016 à 08 heures 15 minutes T.U. (heure locale)**, et seront ouvertes le même jour à **08 heures 30 minutes T.U.** en présence des représentants des soumissionnaires.

Adresse N° 2 : A l'attention de :

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Secrétariat de la Direction des Affaires Communes

Ministère des Infrastructures et des Transports

Avenue Sarakawa, B.P. : 335, Lomé-Togo

Immeuble des Equipements (bâtiment annexe), 2^e étage,

Porte 206 ; Tél. : (+228) 22 23 13 19 / 27

Les plis porteront la mention suivante : « **Manifestation d'intérêt pour la présélection des consultants en vue de la réalisation des prestations de contrôle géotechnique et de qualité des travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaires et de la voirie des principales villes de l'intérieur du pays, campagne 2016** ».



COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES IMPOTS

Lomé, le 10 mai 2016

N°008-2016/OTR/CG/CI

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

L'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables, qu'il est organisé sur toute l'étendue du territoire national à compter du 10 mai 2016, une vaste campagne de contrôle de la facture normalisée conformément aux dispositions des articles **963 bis et suivants** du Code Général des Impôts.

Ce contrôle vise à s'assurer de l'utilisation effective de la facture normalisée par les opérateurs économiques.

A cet effet, il est demandé à toutes les entreprises qui seront visitées de réserver un bon accueil aux équipes de contrôle.

L'OTR compte sur la compréhension et la collaboration de tous pour le bon déroulement de cette opération.

Le Commissaire Général,

Henry Kanyeime GAPERI



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA CECA

Date : 28 mai 2016

AVIS DE CONVOCATION

Le Président du Conseil d'Administration de la Coopérative d'Épargne et de Crédit des Artisans (CECA), invite tous les sociétaires de ladite Coopérative à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le samedi 28 mai 2016 à 07 h 30 au CESAL** (Ancien petit Séminaire de Tokoin), suivant l'ordre du jour ci-après :

- *Présentation et adoption des divers rapports de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;*
- *Présentation et adoption des différentes résolutions ;*
- *Divers.*

N. B. : Se munir du livret d'épargne.

Fait à Lomé, le 17 mai 2016

Le Président du Conseil d'Administration

IL EST ENVOYER DE L'ARGENT VERS LA FRANCE À MOINDRE COÛT

5000 FCFA
FRAIS DE TRANSFERT*

moving money for better

WESTERN UNION WU

WUAFRICA.COM

*Western Union bénéficie également profit des échanges de devises. Lorsque vous choisissez une société de transfert de fonds, comparez attentivement les frais de transfert ainsi que les taux de change. Les frais et les taux de change peuvent varier en fonction de la monnaie, du montant du lot, selon différents facteurs. Les tarifs et les conditions d'usage sont à disposition sur www.westernunion.com. © 2016 Western Union Holdings, Inc. All Rights Reserved.

À PARTIR DU 17 MAI 2016

TARIF UNIQUE

pour Tous

BAISSE

pour Chacun

TOGOCEL

Communiquez en toute **liberté** vers tous les réseaux nationaux

FOOTBALL

2^EJOURNEE DU TOURNOI DE L'UNITE ET DE RETROUVAILLES DANS L'EST-MONO

Doumé du Bénin domine l'équipe de Kamina (1-0)

L'équipe béninoise de Doumé a battu le dimanche 8 mai à Igboloudja, à 56 km au nord-ouest d'Elavagnon, l'équipe de Kamina sur le score de 1 but à 0 en match comptant pour la 2^e journée du tournoi de l'Unité et de retrouvailles démarré le 24 Avril dernier à Kamina.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du parrain du tournoi, M. Yovo Kodjo Okolo, des cadres du grand Kamina, des autorités locales, d'un public amoureux du football et des invités.

Dès l'entame de la rencontre, l'équipe de Doumé (RB) a régulièrement porté le danger dans la

défense de Kamina. Après 10 mn de jeu, le public a assisté à des actions d'éclats de part et d'autre.

A la 20^e mn, Djawara Eliassou de Kamina sur une remise en profondeur a repris instantanément le ballon qui a été maîtrisé par le portier de Doumé, Boukari Wahab. Malgré l'alternance de la domi-

nation, il a fallu attendre la 38^e mn pour l'ouverture du score par Kakanakou Amour à la suite d'une hésitation du gardien de but de Kamina, Amossou Aimé. La pause est intervenue sur ce score, d'un but à zéro en faveur de l'équipe de Doumé.

La seconde mi-temps a été très dense en actions mais les attaquants de Kamina ont couru derrière l'égalisation jusqu'à la fin du temps réglementaire.

Le parrain du tournoi, Yovo s'est dit satisfait de l'engagement et du fair-play qui ont régné au cours du jeu et souhaité que cette attitude se poursuive jusqu'à la fin du tournoi pour l'atteinte des objectifs.

(ATOP)

Les acteurs locaux discutent de la dynamisation de la discipline dans l'Avé

Les acteurs du football de la préfecture de l'Avé ont échangé sur la dynamisation de cette discipline dans la préfecture par rapport à la volonté de la Fédération Togolaise de Football (FTF) de rapprocher les activités du football des pratiquants, au cours d'une réunion le samedi 7 mai à Kévé.

Cette initiative d'un groupe de sept amoureux du football dénommé G7 a permis de conseiller les différents acteurs du football à la base sur l'organisation prochaine d'une journée de réflexion autour du thème « le développement des activités de football dans la préfecture de l'Avé ».

Il sera question au cours de cette journée d'identifier les problèmes qui entravent le développement de cette discipline dans l'Avé, d'en chercher les solutions et de proposer des perspectives pour le rayonnement du football dans la préfecture. Les

participants à cette réunion ont proposé la mise sur pied d'une commission de rédaction des textes du futur district préfectoral de football de l'Avé.

« Parmi les difficultés majeures qui minent le développement du football dans l'Avé, on recense le manque d'organisation matérielle, économique et financière dans les structures devant animer la vie de ce sport. On note aussi l'absence de ressources humaines compétentes pouvant conduire les destinées des clubs, ainsi que les querelles autour de la gouvernance des clubs », a confié le

président de l'Association Sportive de Kévé-Avé (ASKAVE), Sedro Emmanuel.

Le président de la commission Médecine sportive de la ligue maritime-Ouest, Dékou Komi a salué cette initiative qui devait en principe être à l'actif de la ligue maritime-ouest dans le sens d'informer les acteurs du football à la base, des nouvelles dispositions prises par la FTF. M. Dékou a annoncé la formation dans les jours à venir des arbitres, des soigneurs et des responsables de clubs.

Le président du G7, Tovor Georges a invité les participants à apporter leurs contributions pour l'atteinte des objectifs fixés, afin de sortir le football préfectoral de sa léthargie.

(ATOP)

ATHLETISME/A MOINS DE 3 MOIS DES J.O

Bolt soigné pour une blessure à une cuisse

Le sextuple champion olympique du sprint Usain Bolt est soigné en Allemagne pour « une blessure à un ischio-jambier aggravée » après sa première course de la saison, selon son entraîneur.

A moins de trois mois de ce qui devrait être son dernier défi olympique à Rio (5-21 août), l'homme le plus rapide de la planète s'est fait mal à une cuisse, lors de son premier 100 m de l'année samedi au Cayman Invitational, qu'il a remporté avec un chrono mitigé (10 sec 05/100^e) devant l'Américain Dentarius Locke (10.12) et son compatriote jamaïcain Kemar Bailey-Cole (10.18). La blessure de Bolt ne devrait pas l'empêcher de s'aligner vendredi à Ostrava, en République tchèque, a toutefois indiqué Mills en précisant que le recordman du monde se trouvait entre les mains de Hans-Wilhelm Muller-Wohlfahrt, le médecin munichois qui s'occupe de l'athlète depuis des années. Bolt, qui vise un inédit et impressionnant « triple triple » (les trois titres olympiques du sprint 100 m, 200 m et relais 4x100 m pour la troisième fois) en août à Rio de Janeiro, s'était dit samedi sou-

lagé d'avoir remporté la course inaugurale de sa saison « sans blessures ». « Je n'étais pas aussi relâché que je le voulais, mais comme je le dis toujours, c'est toujours difficile de



Usain Bolt blessé au ischio-jambier à 3 mois des JO.

repandre la compétition et de courir vite tout de suite », avait ajouté Bolt, dont la dernière apparition en compétition remontait aux Championnats du monde 2015 de Pékin en août dernier, où il avait ajouté trois titres planétaires à son palmarès.

(AFP)

Une boutique d'équipements sportifs « ETS HAKNOUR SHOP SPORT » inaugurée à Bafilo

L'établissement « HAKNOUR SHOP SPORT », une boutique de vente des équipements de sport et de location des maillots a été inaugurée le mercredi, 11 mai à Bafilo.

C'était en présence du préfet d'Assoli, Djandjo Bagmalawoé, des présidents des clubs et associations sportives, des amoureux du sport, des autorités politiques, administratives et traditionnelles.

La création de cette boutique est une initiative d'un fils natif du milieu, M. Boukari Haknour, en collaboration avec les associations « jeunesse active en route pour

l'émergence » et « l'Association pour la Santé des Personnes sans Recours (ASPR) ». Ce joyau vient ainsi à point nommé soulager un tant soit peu les difficultés qu'éprouvaient les clubs de football pour se procurer des équipements sportifs.

Dans cette boutique on y trouve des maillots, des bas, des coupes, des chaussures, des gants, des tenues des arbitres, des plots, des survêtements, bref tout pour le sport. L'Ets Haknour Shop Sport offre également une possibilité aux présidents des clubs de football de louer des maillots en cas de besoin.

Cette cérémonie inaugurale a été présidée par le préfet d'Assoli, Djandjo Bagmalawoé. Celui-ci a félicité l'initiateur de cette boutique pour son souci au bien-être et à l'épanouissement de la jeunesse, relève de demain. Il a fait savoir que l'installation de cet établissement de vente des équipements de sport au profit de la jeunesse est une action salutaire qui vient impacter positivement la vie des populations surtout du monde sportif. Il a enfin émis le vœu que cette noble entreprise prospère pour le bien et la promotion du sport.

Le promoteur de cet

établissement et le directeur commercial respectivement MM. Boukari Haknour et Assama Kozi Abdoul-Rahim ont remercié tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet. Ils ont fait savoir que c'est aussi une façon pour eux d'apporter leur pierre à la construction de la préfecture d'Assoli en matière de sport. Ils ont annoncé l'organisation d'un tournoi inter-canton de football dénommé « coupe de la non-violence », en vue de mobiliser la jeunesse d'Assoli autour du football.

(ATOP)

OMNISPORTS/VERSEMENTS SUSPECTS POUR LES JO 2020

Tokyo promet de coopérer avec la justice

Le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, promet une coopération totale avec la justice française sur des versements suspects dans l'attribution des Jeux Olympiques d'été de 2020 à Tokyo. Et notamment des virements effectués vers Papa Massata Diack. De son côté, le porte-parole du gouvernement japonais, Yoshihide Suga, déclare qu'il va vérifier les faits.

Trois juges d'instruction français s'interrogent sur des versements d'un montant total de 1,8 millions d'euros, effectués avant et après l'attribution des Jeux Olympiques de

2020 à Tokyo, par le biais de la société de marketing Black Tidings à Singapour. Cette société est liée à Papa Massata Diack, le fils de l'ancien patron de l'athlétisme mondial,

Lamine Diack. Les versements proviennent d'un compte ouvert dans une banque japonaise. A l'époque, Lamine Diack était membre du Comité International Olympique (CIO). Son fils dément avoir reçu de l'argent pour que Tokyo l'emporte.

Aujourd'hui, le Premier ministre Shinzo Abe ordonne à son ministre des Sports de coopérer pleinement avec les

juges d'instruction français. Quelques jours plus tôt, le porte-parole de Shinzo Abe affirmait que la candidature de Tokyo avait été propre. De son côté le président du Comité olympique japonais, Tsunekazu Takeda, dit que les sommes citées correspondent à des « rémunérations légitimes d'un consultant ».

(Rfi.fr)

FOOTBALL/TOURNOI DES RETROUVAILLES « DEVEGOZAN 2016 »

Gold Fields et TP Mazembe se séparent sur un nul à Lomé (2-2)

Le top départ de l'édition 2016 du tournoi des retrouvailles a été donné dimanche dernier sur le terrain de l'EPP Devego dans le canton de Baguida. En ouverture, Gold Fields d'Adamavo et TP Mazembé se sont séparés sur un score de parité (2-2).

Très significatif pour les fils et filles de Devego, le tournoi des retrouvailles continue de mobiliser les clubs. Pour l'édition 2016 ils sont au total 16, répartis en 4 poules, à y prendre part et ce durant 10 semaines. Après le coup d'envoi donné conjointement par Togbui Gagban et le promoteur de cette édition M. Tido Looky, place est faite à la compétition.

Sur le terrain, TP Mazembe a affiché ses intentions dès les pre-

mières minutes et a réussi à trouver le chemin des filets par l'entremise de N'Sougan Yaovi. Mais ce but a été refusé pour une position irrégulière. Cela n'a pas entaché pour autant le moral des joueurs toujours porté vers l'avant. Acculés, les joueurs de Gold Fields ont opté pour les contres attaques. Une tactique qui va leur permettre d'inquiéter la défense adverse.

A la 27^e mn, sur une mauvaise relance du



Le coup d'envoi donné par Togbui Gagban.

goal de TPM, Koumi Robert, Abraham Adondi en profite pour donner l'avantage à son équipe.

La réaction de TPM ne s'est pas fait attendre. Il a fallu un excellent gardien de Gold Fields,

Felix Sanoumaga pour sauver les siens d'une égalisation. Les joueurs d'Adamavo sont même parvenus à doubler la mise avant la pause malgré l'ascendance de l'équipe adverse.

A la seconde partie, c'était l'effet contraire qui a été observé. Après un penalty raté à la 52^e mn par Amouzou Roméo, le TPM de Gbétiogbé a accentué la pression et a fini par obtenir à son tour un penalty transformé par Emmanuel Kpadonou (66^e mn). Sept minutes plus tard c'était le tour de son coéquipier, Israel Yorke de ramener le TPM à hauteur de

son vis-à-vis. Ce score de parité a sanctionné ce premier face à face de la compétition. Pour le comité d'organisation, dirigé par M. James Kunakey c'est un plaisir d'assister à ce duel inaugural qui ouvre la voie à d'autres rencontres plus palpitantes.

Le promoteur a pour sa part remercié le chef de l'Etat son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé pour son soutien. Le but de ce tournoi c'est de rassembler les fils et filles de Devego afin de réfléchir sur l'avenir de leur milieu.

Folly KOUTOUKLOU

TOURNOI DE PENTECOTE D'AKATO

Azizan FC de Logoté vainqueur devant Espoir de Klémé (1-0)

La localité d'Akato a encore vibré cette année au rythme du tournoi de football organisé lors de la fête de Pentecôte. Pour cette édition, la neuvième du genre, ce sont seize équipes de football qui ont pris part à ce tournoi. Après la phase de poules et les éliminatoires directes, la finale a été disputée entre l'équipe

Pentecôte a toujours un goût d'inédit à Akato. Cette saveur lui vient de la fièvre de football qui embrase la localité à chaque célébration de la descente du Saint Esprit. Cette année, la ferveur autour du tournoi de Pentecôte a encore été de taille. Le public, ayant comme de coutume, fait massivement le déplacement a pu se délecter de beaux jeux et spectacles.

Ils ont été seize (16) équipes venues du canton d'Aflao Sagbado à avoir pris part à ce tournoi. Reparties en différentes poules, les seize équipes ont eu à s'affronter entre elles pour se qualifier pour les phases éliminatoires.

Le dernier carré a présenté comme affiche

Akato FC face à Azizan FC de Logoté et Espoir

d'Azizan FC de Logoté et Espoir FC de Klémé. Azizan FC s'est adjugé le trophée en battant son adversaire aux tirs aux buts (8-7). Cette finale a été rehaussée par présence de l'ex Premier ministre, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu et le président de la délégation spéciale du Golfe, M. Kossi Agbenyegan Aboka.

que dans l'autre match, Espoir FC de Klémé a

temps réglementaire.

La finale a donc oppo-



M. Arthème Ahoomey-Zunu remettant les récompenses au capitaine d'Azizan FC.

FC de Klémé contre Agni FC. Dans la première affiche, Azizan FC a défait Akato FC 1-0 alors

eu recours aux penalties avant de prendre le dessus sur Agni FC 4-3 après un score de 0-0 au

sé Espoir FC de Klémé à Azizan FC. Au cours de la rencontre, les deux équipes ont eu droit cha-

cune à une mi-temps pour asseoir sa domination sans toutefois marquer. La première a été à l'actif d'Azizan FC qui a monopolisé la balle sans pouvoir inquiéter le goal adverse. La deuxième mi-temps, elle, a été à l'actif d'Espoir FC qui lui, a porté le danger dans le camp adverse sans pour autant concrétiser ses occasions. C'est sur cette marque de zéro but partout que l'arbitre a sifflé la fin du temps réglementaire et envoyé les deux équipes aux séances de tirs aux buts.

A cet exercice, les deux équipes ont bataillé jusqu'au bout. Les onze joueurs ont tous eu à tirer. Au finish, Azizan FC a été plus adroit en inscrivant 8 tirs contre 7 pour Espoir FC. Azizan FC s'adjuge ainsi le trophée de cette neuvième (9^e) édition qui lui a été remise par l'ancien Premier ministre,

M. Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu. Spectateur de cette finale, M. Ahoomey-Zunu a félicité la tenue de ce tournoi qui offre de l'attractivité à la localité. Un moyen d'ouvrir la localité au développement que prône le chef de l'Etat.

Le président de la délégation spéciale du Golfe, M. Kossi Agbenyegan s'est lui aussi réjoui de la tenue de ce tournoi qui permet de dénicher les futurs talents dans la localité.

Pour sa part, le promoteur du tournoi, M. Edem Gnatikan a exprimé préalablement son satisfaction de voir l'heureux aboutissement de cette neuvième édition tout en donnant rendez-vous pour la 10^e édition qui, dit-il sera une grande fête.

**Clairbonheur
ADJIGNON**

FOOTBALL/MONDIAL 2022 AU QATAR

Le syndicat des joueurs pros dénonce les conditions «horribles» des chantiers

Le syndicat mondial des footballeurs pros (Fifpro), associé à des internationaux danois et norvégiens, a dénoncé hier dans une vidéo «les horribles conditions de travail» sur les chantiers du Mondial-2022 de football au Qatar.

«Les conditions de travail au Qatar sont cruelles. (...) Ils (les travailleurs étrangers) travaillent comme des esclaves. Le football ne peut pas accepter ça»,

a dit Tom Hogli, international norvégien, s'adressant face à la caméra dans la vidéo en noir blanc, longue d'un peu plus de deux minutes. «Est-ce que des milliers

de travailleurs doivent mourir pour quatre semaines de football?», s'interroge le milieu international danois William Kvist.

L'attribution de l'organisation du Mondial-2022 au Qatar, décidée fin 2010, fait polémique depuis le début. Le riche petit pays gazier du Golfe est notamment sous le

feu des critiques pour les conditions des travailleurs étrangers employés sur les chantiers du Mondial. Ses détracteurs affirment que 1.200 travailleurs sont déjà morts sur ces chantiers, ce que démentent avec véhémence les autorités.

(AFP)

Togo-Presse

Directeur de Publication
Directeur de la Rédaction
Rédacteur en chef
Secrétaire général de la Rédaction
Actualités nationales et Reportages
Etranger
Sport
Directeur de la Production et de la Qualité
Directeur Commercial

Rémy Banafey ASSIH
Anoumou KATE-AZIAGLO
Kossi N'BOUKE
Essohanem ASSOUMATINE
Komlan Ayodou DENGUEWA
Messan GOLI
Siméon EGBADE
Kokou HOUSSOU
Pizikilé Komi TCHALLA

Édité et imprimé par
La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)
Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08
Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66
B.P. : 891 LOME (TOGO) www.editogo.tg
e-mail editogo@editogo.tg